

## LES SUPPLICES CHINOIS

Nous trouvons, dans un numéro des "Missions Catholiques", les affreux détails qui suivent sur les supplices que les Chinois infligent aux Européens qui veulent leur enseigner une foi nouvelle :

### LES SOUFFLETS

Nous signalerons, en premier lieu, les soufflets ("py-tchang-tse") et la manière terrible dont on les applique. Deux bourreaux s'emparaient du patient et le font mettre à genoux ; l'un d'eux, après avoir

lui-même fléchi un genou en terre, le saisit par les cheveux et lui renverse violemment la tête sur celui de ses genoux resté dressé, de façon qu'une des deux joues se trouve placée horizontalement ; alors le second bourreau, la main armée d'une sorte de semelle de soulier, formée de quatre lames de cuir cousues ensemble, séchère à tour de bras sur cette joue le nombre de soufflets ordonnés par le mandarin. La violence des coups est telle, qu'un seul quelconque suffit pour ôter toute connaissance, comme l'ont

avoués plusieurs de ceux qui en ont fait l'expérience. Si le nombre des soufflets à infliger est considérable, on les distribue sur les deux joues ; toute la tête est horriblement ; il arrive souvent, même, que les dents sont ébranlées et brisées. On a fait plusieurs fois subir ce traitement aux missionnaires et aux Chinois chrétiens.

La justice chinoise emploie deux sortes de cages.

La première sert à transporter le prisonnier d'un tribunal à l'autre ; elle est le condamné à mort au dernier supplice. D'ordinaire, il est impossible de s'y mouvoir. Le vénérable M. Maréchal, mandarin en Cochinchine, fut transporté à Hue dans une cage haute de quatre-vingt centimètres sur soixante-cinq de largeur. Quelqu'un, on lui fit le patient par les cheveux à une cheville fixée au sommet de la cage.

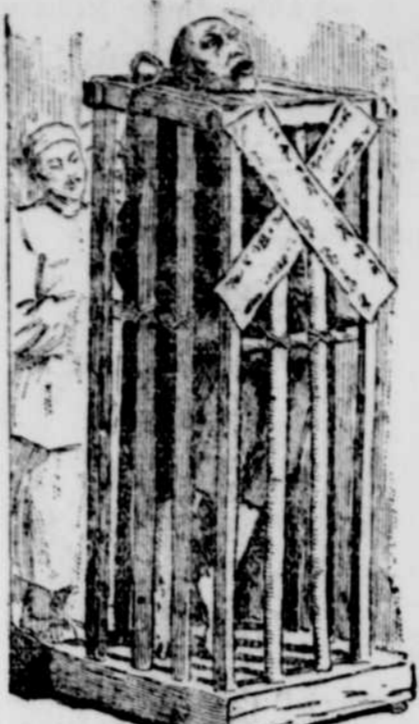
La seconde cage, ou cage de suspension (tchan-long), est placée au lieu le supérieur qu'une prison. Elle est haute d'un mètre et demi, mais elle est faite de manière à ce que les pieds du patient ne touchent pas ou touchent à peine le sol. On se figure un lourd couvercle renversé, sous lequel on fait accroupir un être humain, après avoir fait passer sa tête dans un trou tellement étroit qu'il ne peut remuer sans souffrir tous les tourments d'une strangulation d'autant plus affreuse qu'elle le laisse vivre.

### LA QUESTION DES PIEDS ET DES MAINS

La question, dit l'auteur de "France et Chine", cette épouvantable abréviation de la justice humaine, pratiquée chez tous les peuples les plus civilisés de l'antiquité paternelle et que plusieurs siècles de christianisme ont en vain de peine à faire disparaître de chez les peuples d'Europe, subsiste encore en Chine ; on y distingue la question ordinaire et la question extraordinaire. La question, même ordinaire, y est très rude ; elle se donne aux pieds (kia-kouen) et aux mains (tsan-tchéou).

On se sert, pour les pieds, d'un instrument qui consiste en trois morceaux de bois croisés. Celui du milieu est fixe, les autres sont mobiles. On place les pieds du patient dans cette machine ; la y sont si étroitement serrés, que la cheville s'aplatit.

La torture appliquée aux mains semble devoir être moins douloureuse. On insère, entre les doigts du malheureux qu'on condamne, des bâtonnets de bois diagonalement placés ; on lie très fortement les



L'ENTRANGLEMENT EN CAGE

doigts avec des cordes, et on laisse, pendant quelque temps, le patient dans cette pénible situation.

La question extraordinaire est terrible ; elle consiste à faire de légères entailles sur le corps du criminel, et à lui enlever la peau par bandes, en forme d'aiguillettes. Mais elle n'a lieu que pour les grands crimes, surtout pour ceux de lèse-majesté et lorsque le criminel est parfaitement convaincu. Il s'agit alors d'obtenir la révélation de ses complices.

### LA STRANGULATION PROGRESSIVE

Les Chinois considèrent la strangulation (kia) comme un supplice moins insupportable et moins cruel que la décapitation. Voici comment elle est exécutée, dans la plupart des provinces ; le condamné

est attaché par les bras, par les pieds et par le milieu du corps, à un poteau ayant la forme d'une croix. Sa tête est saisie par la bouche d'une corde, puis en deux, et qui passe à travers le poteau à hauteur du cou.

— Alors, raconte M. F. Chaules, le bourreau tend les cordes l'une sur l'autre, au moyen d'un garrot qu'il a introduit entre elles et qui fait tourner rapidement. La face du supplicié s'empourpre aussitôt, puis passe au violet foncé. Les yeux s'ouvrent d'une façon démesurée ; mais, bientôt, le regard devient vague, la mort jette déjà sur l'esprit du misérable son voile d'insensibilité. C'est alors que le bourreau, faisant tourner le garrot en sens inverse, détend les cordes et rend un peu d'air au malheureux, qui est rappelé au sentiment de ses souffrances. Il reprend lentement connaissance, et rien n'est plus affreux que le regard sanglant qu'il promène sur la foule immobile des spectateurs. Beaucoup reviennent ce regard dans l'effroi des canchans. Ce n'est qu'après avoir torturé et relâché la corde trois fois, qu'on permet au condamné de mourir.

### LES "DIX MILLE MORCEAUX"

La pitié filiale — ce grand principe fondamental de la société chinoise — a fait réserver, pour le crime de haute trahison ou de lèse-majesté, pour le parricide et l'inceste, le plus cruel de tous les supplices usités en Chine. Ce redoutable châtimement est la mort ou "kosa", qui consiste, comme l'indique son nom et le signifient les termes de la sentence, à dépecer le patient tout vivant, en "dix mille morceaux".

Sur une place publique se dresse un barbare poteau ; c'est le gibet où doit souffrir le malheureux condamné. On l'y attache, les pieds et les mains fortement serrés par des cordes, le cou pris dans un carcan. Tout près, on remarque un panier couvert, rempli de couteaux ; sur le manche de chacun est désignée la partie du corps qui doit en être frappée. C'est donc le hasard, ou bien, parfois, la cruauté ou l'humour du magistrat chargé de présider à l'exécution, et de donner l'une après l'autre au bourreau ces lames redoutables, qui prolongent ou abrègent les tortures du patient. Heureux est-il, quand, dès le début de ses angisses, une triste chance, pourtant désirable, fait sortir du lacube panier le couteau qui doit lui frapper le cœur ou tout autre organe vital. Mais il est une première et douloureuse opération qu'il

ne peut éviter de subir : l'exécuteur commence toujours par lui scalper la tête. A l'exception d'une faible partie adhérente au front, il en détache totalement la peau, qu'il rabat sur les yeux, à la façon d'un voile sanglant ; puis, armé des couteaux qui se succèdent dans ses mains, il enlève lentement, pour les dé-

couper en nombreux morceaux, les parties du corps que le sort a désignées ; il ne quitte ce cruel travail que de lassitude. Le reste de l'horrible besogne est abandonné à la férocité de la populace, qui achève ce que le bourreau n'a pu finir.

Abbé GARNIER



LE SUPPLICE DES CHAINES



LA FLAGELLATION

## LE BARRAGE DU NIL

DES les premiers jours de l'année prochaine, la digue du Nil sera presque complètement terminée. Pour parler d'une façon plus précise, il ne s'agit pas d'une seule digue, mais de deux. La digue supérieure est située à Assouan, à la première cataracte, avec ses nombreux biefs qui brisent le courant du Nil. Lorsqu'elle sera terminée, l'ancien aspect de la frontière égyptienne sera tellement changé que la route au nord de la digue sera couverte en un mille se diant de 140 milles de long, traversant le tropique du Cancer et s'étendant au sud, près de Kordouan.

Dans le cœur du désert africain sera formé un lac ayant deux ou trois fois la

surface du lac de Genève ; et cette masse d'eau se chiffrera en certaines époques de l'année à 200 milliards de gallons d'eau, qui seront contrôlés avec une précision scientifique et versés à volonté dans des canaux.

Une autre digue a été faite à Assouat, cette digue a pour objet de diriger l'eau dans des canaux d'irrigation qui arrosent des centaines de milliers d'acres de terre, entre Siout et le Caire.

En examinant bien la photographie ci-jointe, le lecteur qui regardé de l'ouest à l'est, à travers la lumière, distinguera le Nil coulant entre les deux quais du barrage construit concurrentement de chaque côté du fleuve. Au commencement de l'année prochaine, les travaux de remplissage seront entrepris au bas du Nil.

Mais les travaux les plus importants se font à Assouan. Le Nil, à la première cataracte, se rue à travers une vingtaine de îles, grandes et petites, et continue son chemin à travers des rochers. Le plus grand de ces canaux est à l'extrême gauche ; il y a en outre huit ou neuf canaux, grands et petits, entre les rives ouest et est. Les deux plus importants, ceux de Bab-el-Sagair et de Bab-el-Kebir. Les deux seuls canaux qui n'ont pas encore été touchés par les ingénieurs sont le canal qui se trouve à l'extrême ouest et un autre plus petit.

La première des gravures qui accompagnent cet article explique bien la méthode de barrage de canaux ; mais la partie par laquelle la grande rivière contribuera elle-même à son propre barrage.

La première de ces gravures montre l'une des carrières d'Assouan d'où l'on retire les pierres qui servent à la construction de la digue. Dans cette carrière, les pierres sont taillées ; mais la pierre brute est retirée des autres carrières et sert avec le sable à combler un canal du genre de celui que la seconde photographie représente.

Si cette dernière photographie est prise au moyen d'un verre grossissant, on distinguera probablement les mêmes fonctions que les cordes métalliques, c'est-à-dire qu'ils donnent de l'uniformité et de la solidité à la digue, commencée par les ingénieurs et terminée par le Nil lui-même.

La quatrième gravure nous montre une seconde digue en construction, au-dessous de la première. Lorsque ces travaux préliminaires sont terminés, l'eau, enfermée entre les deux maçonneries sus-mentionnées, est retirée au moyen de pompes, et alors commence la construction de la vraie, de la grande digue, construction qui peut se poursuivre sans interruption.

L'écluse, à l'extrême gauche, de la rive du fleuve. Ceci nécessite quelques explications concernant la construction de cette digue.

Pour nous résumer, le travail entier consiste en une digue construite à travers les îles et les canaux de la cataracte du Nil et un canal navigable à angles droits, pour permettre aux vaisseaux de

remonter et descendre le fleuve. A l'endroit choisi comme siège des opérations, le fleuve a 6,500 pieds de largeur, à l'époque du reflux des eaux, et par conséquent la digue a un mille et quart de longueur. Elle atteint 100 pieds, dans sa plus grande hauteur, et la largeur de la maçonnerie, à la base de la digue, est de 75 pieds. La grandeur de la majorité des écluses est de 23 pieds de hauteur par 6 pieds 6 pouces de largeur. Chaque écluse aura une porte d'acier qui s'ouvrira ou se fermera à volonté, pour retenir ou



LES CARRIERES PRES D'ASSOUAN



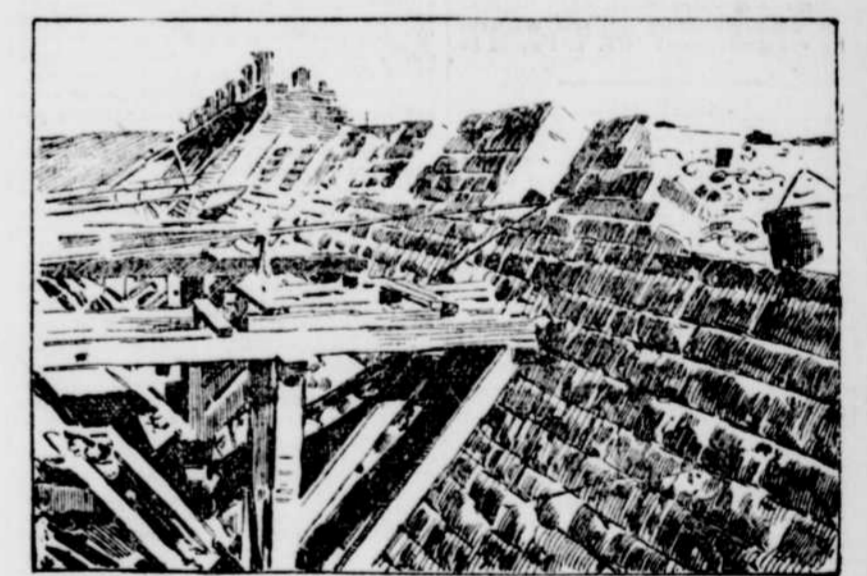
CARTE MONTRANT LE COURS DU NIL DE SON EMBOUCHURE A SA SOURCE



CHENAL A ASSOUAN — 1<sup>er</sup> ETAGE



CHENAL A ASSOUAN — 2<sup>e</sup> ETAGE



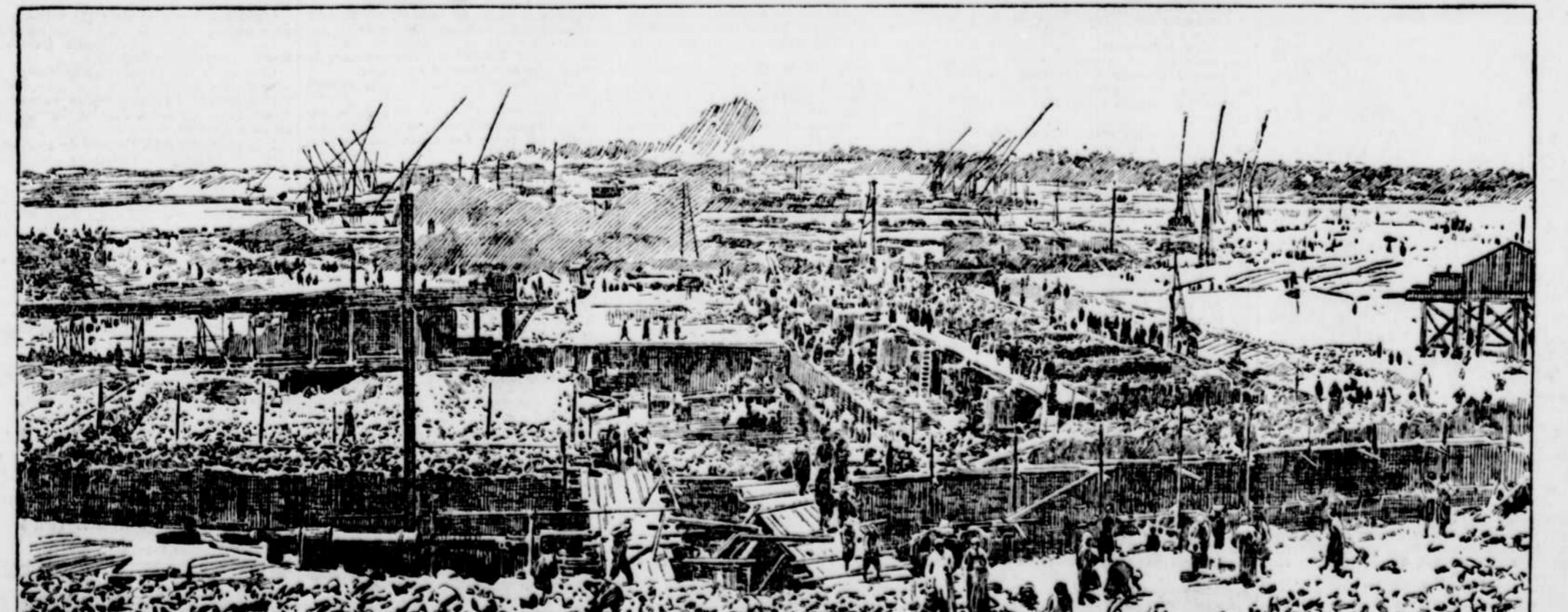
LA DIGUE DE PIERRE A ASSOUAN



CHENAL A ASSOUAN — 3<sup>e</sup> ETAGE



LE CHENAL POUR L'ECLUSE A ASSOUAN



LE BARRAGE DU NIL. — La digue à Siout, vue d'une rive à l'autre du Nil

LA MAGISTRATURE

Non prestige et les formalités symboliques dans l'ancienne Egypte

« Nous empruntons à un article de M. Portant, dans le Journal des Tribunaux, les plaidoiries en matière civile parus dans le "Revue Légale", ces jours derniers, la citation suivante tirée de Diodore de Sicile :

« Les Egyptiens ont porté une grande attention à l'institution de l'ordre judiciaire, persuadés que les actes des tribunaux exercent sous un double rapport "beaucoup d'influence sur la vie sociale. " Il est en effet évident que la punition des coupables et la protection des offensés sont le meilleur moyen de réprimer les crimes, le savoir que si la crainte "qui inspire la justice pouvait être effacée "par l'argent et la corruption, il n'y "aurait plus de loi, et le chaos, choquant "donc les yeux parmi les premiers habitants des villes les plus célèbres : Hé- "ropolis, Thèbes et Memphis. Chacune "de ces villes en fournissait dix. Ces ju- "ges composaient le tribunal qui pouvait "être comparé à l'aréopage d'Athènes "ou au Sénat de Lacédémone. Ces tribu- "naux se réunissaient pour nommer entre "eux le président. La ville à laquelle ce "dernier appartenait envoyait un nou- "veau juge pour le remplacer. Les juges "étaient entretenus aux frais du roi et "les appointements du président étaient "très considérables. Celui-ci portait au- "tour du cou une chaîne d'or à laquelle "était suspendue une petite figure en "pierres précieuses représentant la véri- "té. Les plaidoyers commençaient au mi- "nimum où le président se levait de cet "émeuble. Toutes les lois étaient rédi- "gées en huit volumes, lesquels étaient "présentés devant les juges, écrits en détail "Le plaignant devait énoncer en détail "le sujet de sa plainte, rapporter com- "ment les faits s'étaient passés et indi- "quer le dédommagement qu'il réclamait "pour l'offense qui lui avait été faite. Le "défendeur prenant connaissance de la "demande de la partie adverse répliquait "également par écrit, et le président "examinait : il niait le fait ou encore il ne "le considérait pas comme un délit ou si "c'était un délit, il s'efforçait d'en dimi- "nuer la peine des deux parties. Le plai- "gnant répondait et le défendeur répli- "quait à son tour. Mais après avoir "énoncé deux fois l'accusation et la "défense écrites, les parties devaient "définir et rendre un arrêt qui était "prononcé par le président, en posant "l'image de la vérité sur son front. "Ces images en présence. C'est ainsi que "les causes se jugeaient. Les Egyptiens "étaient d'opinion, ajoute Diodore de Sicile, "que les juges devaient être choisis "par le roi, et que leur fonction était "sainte et sacrée. Aussi croyaient-ils "meux juger une cause en la faisant mes- "surer par écrit et en la déplaçant des "artifices de la parole. »

A LA POINTE-DU-LAC

Quatre jours sans manger — Un petit garçon se perd dans les bois

(De notre correspondant particulier) Pointe-du-Lac, 7.—Vendredi dernier, deux enfants de M. Téphère Faurand allèrent aux fraises. Le plus vieux des deux, âgé de 14 ans est petit et faible. A un moment donné, cet enfant dit à son petit frère, « Nous allons nous aller fraiser chacun de notre côté. » Mais le soir venu, un enfant seulement revint à la maison. Aussitôt on commença à battre la forêt. Le nuit était très noire, il pleuvait à torrents, et l'on entendait le tonnerre gronder au loin. Tout le village se dispersa par groupes, le lendemain, l'on chercha dans tous les alentours de la Pointe-du-Lac. Enfin, lundi après-midi, c'est-à-dire après trois jours de recherches, l'enfant fut retrouvé à cinq heures chez lui, dans une petite grange, près d'un bois. Il était enfoncé dans la paille jusqu'au cou et était fort faible pour parler et marcher. Son estomac se refusa à garder le premier verre de lait qu'on lui fit prendre, mais heureusement il réussit à garder le deuxième verre. Durant quatre jours, il n'avait mangé que des fruits.

FERMEURE

Les marchands de la rue Notre-Dame ont décidé de fermer leurs magasins à 6 heures les jours de juillet et août.

Les Plus Purs et les Meilleurs

produits connus de la science médicale sont employés dans la préparation de la Sarsaparilla de Hood. Chaque ingrédient est choisi avec soin, chaque personnellement et on ne garde que les meilleurs. Elle est préparée d'après une combinaison, une proportion et un procédé particuliers à elle-même, et mélangés avec d'autres remèdes, et par lesquels le plein pouvoir médical de tous les ingrédients employés est conservé, elle guérit quand il y a possibilité de guérison.

Hood's Sarsaparilla

Est le meilleur remède qu'on puisse acheter. No 4

NOUVELLES RELIGIEUSES

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Lundi, 9 juillet — Saint-Paul de Joliette. Mercredi, 11 juillet — Saint-Sauveur. Vendredi, 13 juillet — Côte Saint-Paul.

FETES DE LA SEMAINE

Dimanche, 8 juillet — S. P. Dédicace, d. 1 cl. Lundi, 9 juillet — S. Zénon, etc., MM. d. Mardi, 10 juillet — Les SS. 7 Frères, MM., sem. Mercredi, 11 juillet — S. Michel des Saints, C. d. Jeudi, 12 juillet — S. Jean Gualbert, abbé, d. Vendredi, 13 juillet — S. Anaclet, P. M., sem. Samedi, 14 juillet — S. Bonaventure, E. D., d.

PRISE D'HABIT

Le 2 juillet, Mgr Racicot, protonotaire apostolique, présidait une cérémonie de vœu religieux à la maison-mère des Sœurs de la Providence, 100, rue de la Grande-Rue. On y a pris habit : Mlles Elzire Nolin, Marie-Anne Turcotte, Eugénie Dumouchel, Angéline Leblanc, Geneviève Thériault, Exécutive Châteaufort, Azilda Pieber, Amanda Rioux, Cécile Levesque, Marie-Anne Morel, Félicité Laflamme, Alexandrine Allaire, Eva Demers, La Guenneville, Rose de Lima Guenneville, Rosalie Provost, Philomène LePailleur, Louise Boucher, Rose Lejeune, Maxima Durocher, Denise Jodoin, Rosa Gréneau, Yvonne Lamy, Doris Champagne, Marie-Louise Tellier, Marie-Louise Savigneau, Marie Belletier, Marie-Louise Boivin, Marie Blanche Pelletier, Blanche Boivin, Marie Germaine, Rose-Anna Pafard, Laetitia Amreault, Rose-Anna Lafontaine, Elzire Bain, Pudentienne Elan, Alphonse Gauthier, Philomène Labelle, Albertine Paquin, Elizabeth Demers, Regina Villeneuve, Eugénie Simons et Mary Ann Ryan.

ORDINATIONS

Vendredi, le 20 juin, dans l'église de Sainte-Thérèse, par Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, ont été ordonnés : Sous-diacres : — Pour le diocèse de Montréal, M. H. Lecour; pour le diocèse de Québec, M. E. Corbel; pour le diocèse de Grand-Rivière, M. W. Kenney; pour le diocèse d'Odessa, M. J. Saint-Jacques.

Prêtres : — Pour le diocèse de Montréal, M. N. Fautoux, A. Gratton, J. Lachapelle, A. Papineau, pour le diocèse de Springfield, M. J. McGillivray.

NOMINATION ECCLÉSIASTIQUE

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, M. G. Chartier, a été nommé vicaire à Saint-Denis, à Montréal.

L'ASSURANCE SUR LA VIE

Les agents — Leur importance Parmi les carrières que se partagent l'humanité, il n'y en a aucune de plus méritoire et de plus louable que l'assurance sur la vie, car c'est elle qui protège le plus assurés, leurs familles contre les éventualités d'un décès prématuré qui, souvent, vient les surprendre au moment même où ils fondent sur l'avenir leurs plus chères espérances.

Les organisations établies, comme sociétés, associations et compagnies, ont dans l'ensemble fait comprendre l'importance de leur haute position et l'étendue de leur responsabilité dans l'accomplissement de leurs devoirs, toujours de plus en plus considérables.

Walsingham House HOTEL ET RESTAURANT Piccadilly, London W. Un des principaux traits caractéristiques de cet hôtel, est que les salles publiques ouvrent sur la terrasse, dans le Green Park, où l'on sert le thé, etc. Le site de cet hôtel est le plus beau de la métropole. Télégrammes "Soignés" à Londres.

Archambault

Photographie Moderne en tous genres TRAVAIL PARFAIT GARANTI Prix modérés. 2192 rue Notre-Dame

SERIEUX ACCIDENT DANS UNE CREMERIE

Notre correspondant de Coteau Station nous informe que l'enfant de M. Joseph Denis, de la Rivière Deslacs, s'est fait fracturer le bras et la cuisse droite, pendant qu'il travaillait à la crémèrie de la Rivière Deslacs. Le blessé est sous les soins des Drs J. C. Przer et H. Dault.

HER MAJESTY'S THEATRE

"Cyrano de Bergerac" continue d'attirer des auditeurs nombreux au théâtre de Sa Majesté. La pièce est très bien rendue par la troupe Baldwin-Melville. Il y a matinée cette après-midi. A partir de lundi prochain, la troupe Baldwin-Melville donnera une représentation élaborée du drame anglais intitulé "The Black Flag". Cette pièce n'a pas 65 vers de plus que le rapport des costumes et des décors. On a plus engagé une foule de spécialistes pour les entr'actes. "The Black Flag" attirera sans doute des auditeurs nombreux pendant la semaine.

LES

Pilules de Dodd pour les Rognois sont le seul remède qui guérissent le diabète. Comme la maladie est incurable, il faut agir vite. Les Pilules de Dodd ont guéri les Rognois. Les médecins en renom ont écrit que les Rognois de Dodd sont le premier remède qui ait guéri le diabète. Les Rognois de Dodd ont guéri les Rognois. Les Rognois de Dodd ont guéri les Rognois.

Diabète

est le Pilule de Dodd pour les Rognois. Les Pilules de Dodd pour les Rognois sont vendues partout. Examen et conseil gratuits. Tous les pharmaciens.

PLUS DE CORPS AUX PIEDS

CURE RADICALE DES CORPS VERRUEUX ET DURILLONS "ANTIKOR - LAURENCE" Sûr et efficace. Sans douleur EN VENTE PARTOUT

Envoyé par la poste 25c. le flacon, sur réception du prix

A. J. LAURENCE, Pharmacien, Montréal.

"ANTIKOR-LAURENCE"

Sûr et efficace. Sans douleur EN VENTE PARTOUT

Envoyé par la poste 25c. le flacon, sur réception du prix

A. J. LAURENCE, Pharmacien, Montréal.

"ANTIKOR-LAURENCE"

Sûr et efficace. Sans douleur EN VENTE PARTOUT

Envoyé par la poste 25c. le flacon, sur réception du prix

A. J. LAURENCE, Pharmacien, Montréal.

Walsingham House

Hotel et Restaurant Piccadilly, London W.

Un des principaux traits caractéristiques de cet hôtel, est que les salles publiques ouvrent sur la terrasse, dans le Green Park, où l'on sert le thé, etc.

Le site de cet hôtel est le plus beau de la métropole. Télégrammes "Soignés" à Londres.

G. GELARDI, MANAGER

Archambault

Photographie Moderne en tous genres TRAVAIL PARFAIT GARANTI

Prix modérés. 2192 rue Notre-Dame

LE GOÛT DE L'APENTA

est préférable à celui des autres Eaux Purgatives. Elle opère plus doucement. Ne donne pas de crampes.

LES HÔPITAUX DE L'EUROPE et de L'AMÉRIQUE emploient l'Apenta régulièrement. Elle est recommandée par les principaux Médecins du Monde.

Le Nom de l'Apollinaris Co., Ltd., de Londres, sur l'étiquette est une garantie d'uniformité et de supériorité.

Il fait chaud ! Les enfants manquent d'appétit; ils sont exposés à une foule d'indispositions graves si l'on ne veille pas attentivement sur le choix de leurs aliments.

La Peptoline est la seule nourriture absolument recommandable par les temps chauds. Elle est pure et stérilisée, c'est-à-dire exempte de microbes et des Enfants s'en régalaient

Se vend 25c la grande boîte dans toutes les Pharmacies et Epiceries.

Gros : F. Coursol, 382 Avenue de l'Hotel-de-Ville, Montréal



Proclamé Le Roi des Toniques par toutes les nations de l'univers.

Connu et recommandé par toutes les sommités médicales comme étant le plus parfait des toniques et le plus énergique des stimulants.

La Pâleur, la Faiblesse, la Débilité, l'Anémie et la Dyspepsie n'ont plus de prise sur les personnes faisant usage de ce cordial régénérateur.

Le Vin St-Michel assure aux personnes pâles et faibles un teint rosé, un sang riche et généreux et une Santé Robuste.

En vente chez tous les pharmaciens et épiciers. BOIVIN, WILSON & CIE, Montréal, Seuls agents.

LA VELOUTINE

Poudre de Riz spéciale préparée au Blanc HYGIÉNIQUE, ADMÉRENTE, INVISIBLE.

CH. FAY, Inventeur, 9, Rue de la Paix, Paris.

(Se méfier des Imitations et Contrefaçons. — Jugement du 8 Mai 1875.)

PARIS-CANADA

Le meilleur café que l'on boit à Paris, est fait d'après la même recette, et des mêmes cafés purs, que le

CAFÉ de Madame HUOT

Echantillon franco sur demande si votre fournisseur n'en tient pas et que vous m'envoyez son nom.

E. D. MARCEAU, 296 Rue St Paul, - - MONTREAL.

CAFÉ de Madame HUOT

Echantillon franco sur demande si votre fournisseur n'en tient pas et que vous m'envoyez son nom.

E. D. MARCEAU, 296 Rue St Paul, - - MONTREAL.

Nettoie Tout

Quand vous désirez nettoyer quelque chose, depuis un yacht jusqu'à un plat à vaisselle, employez "Sobrite", et plus vous aurez de saleté à enlever, plus vous aimerez "Sobrite".

Il y a d'autres bons nettoyeurs, mais—aucun ne fera l'ouvrage aussi bien ni aussi promptement que "Sobrite".

Et de plus, "Sobrite" n'égratigne rien. En vente partout.

Sobrite 10 CENTS

nettoie rapidement n'égratigne pas.

Nettoie Tout

Quand vous désirez nettoyer quelque chose, depuis un yacht jusqu'à un plat à vaisselle, employez "Sobrite", et plus vous aurez de saleté à enlever, plus vous aimerez "Sobrite".

Il y a d'autres bons nettoyeurs, mais—aucun ne fera l'ouvrage aussi bien ni aussi promptement que "Sobrite".

Et de plus, "Sobrite" n'égratigne rien. En vente partout.

Sobrite 10 CENTS

nettoie rapidement n'égratigne pas.

Nettoie Tout

Quand vous désirez nettoyer quelque chose, depuis un yacht jusqu'à un plat à vaisselle, employez "Sobrite", et plus vous aurez de saleté à enlever, plus vous aimerez "Sobrite".

Il y a d'autres bons nettoyeurs, mais—aucun ne fera l'ouvrage aussi bien ni aussi promptement que "Sobrite".

Et de plus, "Sobrite" n'égratigne rien. En vente partout.

Sobrite 10 CENTS

nettoie rapidement n'égratigne pas.

Nettoie Tout

Quand vous désirez nettoyer quelque chose, depuis un yacht jusqu'à un plat à vaisselle, employez "Sobrite", et plus vous aurez de saleté à enlever, plus vous aimerez "Sobrite".

Il y a d'autres bons nettoyeurs, mais—aucun ne fera l'ouvrage aussi bien ni aussi promptement que "Sobrite".

Et de plus, "Sobrite" n'égratigne rien. En vente partout.

Sobrite 10 CENTS

nettoie rapidement n'égratigne pas.

Nettoie Tout

Quand vous désirez nettoyer quelque chose, depuis un yacht jusqu'à un plat à vaisselle, employez "Sobrite", et plus vous aurez de saleté à enlever, plus vous aimerez "Sobrite".

Il y a d'autres bons nettoyeurs, mais—aucun ne fera l'ouvrage aussi bien ni aussi promptement que "Sobrite".

Et de plus, "Sobrite" n'égratigne rien. En vente partout.

Sobrite 10 CENTS

nettoie rapidement n'égratigne pas.

LE SAVON IMPERIAL

Mérite le succès étonnant qu'il a obtenu — Sa qualité et son poids de 14 onces à la barre, constituent une économie sans égale. Conservez les enveloppes et vous aurez un magnifique présent en retour, de la manufacture.

Demandez le SAVON et la POUDE IMPERIAL

J. BARSALOU & CIE, Fabrique, 144 Rue Pleas, Montréal.

CONSULTATIONS ET EXAMEN DE LA VUE GRATUITS

Par nos Célèbres Verres Electriques Américains à Lunettes et Lorgnon de L'INSTITUT D'OPTIQUE AMERICAIN, 1506 RUE STE CATHERINE, Coin Cadieux, MONTREAL.

Tous nos Verres sont directement importés des plus célèbres Manufactures des Etats-Unis et d'Europe, etc., et sont confectionnés par les meilleurs opticiens de la vue et les lunettes d'yeux, et sont bien faits de tous côtés de près, etc.

Notre méthode de fabrication des Lunettes et Lorgnons des Opticiens, car avec leurs verres communs et leurs verres fondus, qui attaquent les nerfs optiques, ruinent les yeux, donnent des maux de tête, la névralgie, et enfin font venir à la cécité, aux tumeurs, etc.

NOTICE — Nous recherchons les CAS les plus désespérés, difficiles et déjà abandonnés par les autres médecins et nous recommandons aux personnes de venir nous voir avant de donner des avis définitifs pour toujours.

PRENEZ GARDE — Des marchands à tout faire, des colporteurs, etc., ont tenté de vous vendre, sous un grand nombre de leurs vitrines, des lunettes aux hôpitaux. Avant d'aller ailleurs, veuillez consulter nos Gradués Opticiens spécialistes, ayant plusieurs années d'expérience aux Etats-Unis et en Europe. Toutes prescriptions d'opticiens sont remplies avec soin, satisfaction complète.

Ouvert de 8 heures à. m. à 6 heures p. m. Le Dimanche de 1 heure à 4 heures p. m. VENEZ ET VOYEZ.

L'INSTITUT D'OPTIQUE AMERICAIN, 1506 Rue Ste Catherine.

N. B. — Seule maison à Montréal faisant la spécialité dans la fabrication de Verres Electriques, à Lunettes, Lorgnons, Yeux Artificiels, etc., taillés et ajustés exclusivement à ordre et sur commande, selon la force de la vue et les maux d'yeux.

Nettoie Tout

Quand vous désirez nettoyer quelque chose, depuis un yacht jusqu'à un plat à vaisselle, employez "Sobrite", et plus vous aurez de saleté à enlever, plus vous aimerez "Sobrite".

Il y a d'autres bons nettoyeurs, mais—aucun ne fera l'ouvrage aussi bien ni aussi promptement que "Sobrite".

Et de plus, "Sobrite" n'égratigne rien. En vente partout.

Sobrite 10 CENTS

nettoie rapidement n'égratigne pas.

Nettoie Tout

Quand vous désirez nettoyer quelque chose, depuis un yacht jusqu'à un plat à vaisselle, employez "Sobrite", et plus vous aurez de saleté à enlever, plus vous aimerez "Sobrite".

Il y a d'autres bons nettoyeurs, mais—aucun ne fera l'ouvrage aussi bien ni aussi promptement que "Sobrite".

Et de plus, "Sobrite" n'égratigne rien. En vente partout.

Sobrite 10 CENTS

nettoie rapidement n'égratigne pas.

Nettoie Tout

Quand vous désirez nettoyer quelque chose, depuis un yacht jusqu'à un plat à vaisselle, employez "Sobrite", et plus vous aurez de saleté à enlever, plus vous aimerez "Sobrite".

Il y a d'autres bons nettoyeurs, mais—aucun ne fera l'ouvrage aussi bien ni aussi promptement que "Sobrite".

Et de plus, "Sobrite" n'égratigne rien. En vente partout.

Sobrite 10 CENTS

nettoie rapidement n'égratigne pas.

Nettoie Tout

Quand vous désirez nettoyer quelque chose, depuis un yacht jusqu'à un plat à vaisselle, employez "Sobrite", et plus vous aurez de saleté à enlever, plus vous aimerez "Sobrite".

Il y a d'autres bons nettoyeurs, mais—aucun ne fera l'ouvrage aussi bien ni aussi promptement que "Sobrite".

Et de plus, "Sobrite" n'égratigne rien. En vente partout.

Sobrite 10 CENTS

nettoie rapidement n'égratigne pas.

Nettoie Tout

Quand vous désirez nettoyer quelque chose, depuis un yacht jusqu'à un plat à vaisselle, employez "Sobrite", et plus vous aurez de saleté à enlever, plus vous aimerez "Sobrite".

Il y a d'autres bons nettoyeurs, mais—aucun ne fera l'ouvrage aussi bien ni aussi promptement que "Sobrite".

Et de plus, "Sobrite" n'égratigne rien. En vente partout.

Sobrite 10 CENTS

nettoie rapidement n'égratigne pas.

Nettoie Tout

Quand vous désirez nettoyer quelque chose, depuis un yacht jusqu'à un plat à vaisselle, employez "Sobrite", et plus vous aurez de saleté à enlever, plus vous aimerez "Sobrite".

Il y a d'autres bons nettoyeurs, mais—aucun ne fera l'ouvrage aussi bien ni aussi promptement que "Sobrite".

Et de plus, "Sobrite" n'égratigne rien. En vente partout.

Sobrite 10 CENTS

nettoie rapidement n'égratigne pas.

Nettoie Tout

Quand vous désirez nettoyer quelque chose, depuis un yacht jusqu'à un plat à vaisselle, employez "Sobrite", et plus vous aurez de saleté à enlever, plus vous aimerez "Sobrite".

Il y a d'autres bons nettoyeurs, mais—aucun ne fera l'ouvrage aussi bien ni aussi promptement que "Sobrite".

Et de plus, "Sobrite" n'égratigne rien. En vente partout.

Sobrite 10 CENTS

nettoie rapidement n'égratigne pas.

Nettoie Tout

Quand vous désirez nettoyer quelque chose, depuis un yacht jusqu'à un plat à vaisselle, employez "Sobrite", et plus vous aurez de saleté à enlever, plus vous aimerez "Sobrite".

Il y a d'autres bons nettoyeurs, mais—aucun ne fera l'ouvrage aussi bien ni aussi promptement que "Sobrite".

Et de plus, "Sobrite" n'égratigne rien. En vente partout.

Sobrite 10 CENTS

nettoie rapidement n'égratigne pas.

FEUILLETON DE "LA PRESSE"

LE MID WIDE

46 TROISIEME PARTIE

—Qu'il tienne prêts tous les papiers que vous devez me fournir et surtout mes lettres dans la possession desquelles je tiens absolument à rentrer. Je verserai le solde de mon compte... C'est entendu, n'est-ce pas ?

—Oui, madame la comtesse.

—A demain.

—Tous mes respects...

—Voilà pourquoi Marguerite était venue de si bonne heure à son bureau.

—En y entrant, l'administrateur de l'agence avait révisé les comptes de la semaine.

—Bonne nuit, comtesse. Me voici bloqué ! Comment faire, maintenant, pour remettre les papiers à leur place ?

Il fut très incertain en attendant Stanislas sortir et monter précipitamment l'escalier.

—Bon ! se dit-il Gaspard... Il va chez Stanislas. Profitez-en, maintenant. Une minute à peine lui fut nécessaire pour réinstaller les pièces Bois-Colomban dans le carton.

—Mais il quitta tranquillement la maison pour aller, comme la veille déjà, vers Montrouge où il n'avait rien découvert.

Marguerite redescendit, avenue d'Orléans, trouva le dossier en ordre, quelques minutes avant l'arrivée de la comtesse.

SPORT GRANDES COURSES A BEL AIR

Concours de tir à Beauharnois -- La joute Hochelaga-St Hyacinthe -- Les Delorimiers à Valleyfield -- L'équipe des Mascottes demeurera intacte

CHEVAUX COUREURS COURSES DE BEL AIR La température pour l'ouverture de la saison...

LACROSSE NATIONAL vs MONTREAL Les deux clubs n'attendent plus que le moment...

LE CHAMPIONNAT DU JEU FRANCO Le tournoi de dames du jeu franco pour le championnat...

BASEBALL MASCOITE vs SOREL Les clubs de baseball de Sorel et de Mascotte...

LES HOCHELAGA A SAINT-HYACINTHE Le club Hochelaga partira demain à 8 h 30 heures...

LIGUE DE MONTREAL Demain, aura lieu au terrain des Mascottes, la rencontre...

LIGUE DE L'EST Deux parties seulement ont été jouées hier dans la Ligue de l'Est...

POSITION DES CLUBS GAG. PERD. P. C. Providence 41 23 611

LIGUE NATIONALE A Cincinnati R. H. B. Cincinnati 10000000-10 1 1

LE CLUB MASCOITE Il ira demain, à Lacine, où il se rencontrera avec le club de Verdun...

On annonce la formation d'un nouveau club de baseball à Saint-Henri, qui portera le nom de Saint-Henri...

LE CLUB DE CHASSE BEAUHARNOIS Résultat du grand concours de tir, qui a eu lieu le 2 juillet...

Table of horse race results with columns for race name, horse name, and jockey.

Table of lacrosse results for National vs Montreal.

Table of chess results for the French Chess Championship.

Table of baseball results for Mascotte vs Sorel.

Table of chess results for Hochelaga vs Saint-Hyacinthe.

Table of chess results for the Montreal League.

Table of chess results for the Eastern League.

Table of chess results for the National League.

Table of chess results for the Cincinnati League.

Table of chess results for the Mascotte club.

Table of chess results for the Beaucharnois club.

Table of chess results for the Beaucharnois club.

SLATER'S SHOE STORE 249 Rue St Jacques. Nous commençons aujourd'hui notre vente sans profit de la mi-été.

Advertisement for Slater's shoe store, listing various shoe models and prices.

PROBLEME No 177. Chess puzzle with board diagram and solution.

PROBLEME No 178. Chess puzzle with board diagram and solution.

PROBLEME No 179. Chess puzzle with board diagram and solution.

PROBLEME No 180. Chess puzzle with board diagram and solution.

PROBLEME No 181. Chess puzzle with board diagram and solution.

PROBLEME No 182. Chess puzzle with board diagram and solution.

PROBLEME No 183. Chess puzzle with board diagram and solution.

PROBLEME No 184. Chess puzzle with board diagram and solution.

PROBLEME No 185. Chess puzzle with board diagram and solution.

PROBLEME No 186. Chess puzzle with board diagram and solution.

PROBLEME No 187. Chess puzzle with board diagram and solution.

PROBLEME No 188. Chess puzzle with board diagram and solution.

PROBLEME No 189. Chess puzzle with board diagram and solution.

PROBLEME No 190. Chess puzzle with board diagram and solution.

PROBLEME No 191. Chess puzzle with board diagram and solution.

PROBLEME No 192. Chess puzzle with board diagram and solution.

A LONGUEUIL. Advertisement for Longueuil, Quebec.

Advertisement for Longueuil, Quebec.

Advertisement for Longueuil, Quebec.

Advertisement for Longueuil, Quebec.

Advertisement for Longueuil, Quebec.

Advertisement for Longueuil, Quebec.

Advertisement for Longueuil, Quebec.

Advertisement for Longueuil, Quebec.

Essai Gratuit. Advertisement for a free trial offer.

Advertisement for a free trial offer.

Advertisement for a free trial offer.

Advertisement for a free trial offer.

Advertisement for a free trial offer.

Advertisement for a free trial offer.

Advertisement for a free trial offer.

Advertisement for a free trial offer.

JACKSON CIGARETTES advertisement featuring a cartoon character and promotional text.

LE JEU DE CHESS advertisement for chess enthusiasts.

ARTHUR DECARY advertisement for a tobacco shop.

COMITE DES FINANCES

La taxe sur les buanderies chinoises—L'annulation de la rue Notre-Dame-Est

La commission des finances s'est réunie hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Laporte. A l'ouverture de la séance, son honneur le maire Préfontaine a comparu devant le comité des finances, avec les propriétaires des terrains dont la ville a pris possession en 1894, pour élargir la rue Notre-Dame-Est.

On sait que la commission des finances, pour se rendre à une suggestion de la cour, a décidé de remettre dans l'état primitif la ville se trouve avoir délimité ces terrains depuis six ans et les propriétaires se trouvant dans une position à peine supérieure à ce qu'ils étaient de leur remettre les terrains et de replacer la clôture en face des maisons qui ont été construites depuis. Cela ne ferait pas leur affaire de tout, et ils demandent à la commission des finances d'entrer en pourparlers avec eux pour venir à un arrangement acceptable.

Après une assez longue discussion, le comité décide d'aller visiter les lieux et d'entendre ensuite les propositions des intéressés. En attendant, le rapport recommandant que les terrains soient remis sous son cours et viendra devant le conseil lundi prochain.

M. Martineau obtient le contrat pour le creusement de l'excavation à faire sous le rez-de-chaussée de l'hôtel de ville, au prix de \$6.17.

Les avocats de la ville produisent un jugement de la cour déclarant que le maire n'a pas le droit d'établir des taxes pour aucun commerce. Laissez sur la table.

La requête des Chinois demandant la mise en liberté de ceux qui sont actuellement en prison pour n'avoir pas payé leurs licences est renvoyée au maire avec prière de la recommander au procureur général au bénéfice des Chinois qui consentaient à payer leur licence pour l'année courante.

Cette décision entraîne la remise de la taxe due pour l'année dernière. On ajourne ensuite après quelques affaires de routine.

LES COCHERS DE FIACRES

Ils font hier soir l'élection des officiers de leur association

Ainsi que nous l'avons annoncé, les cochers de fiacre, pour se protéger mutuellement, se sont formés en association.

La première réunion a eu lieu, hier soir, au No 17 rue St-Jacques.

On a procédé d'abord à l'élection des officiers dont les noms suivent:

Président, D. Legault; John McManis, vice-président; Louis Gauthier, trésorier; assistant trésorier, William Whelan; secrétaire, Alex. O'Neil; assistant secrétaire, Joe. W. Hoffstetter; et avisier, M. J. A. O'Neil.

Le conseil se compose de MM. Z. Lescaze, S. Thompson, M. Leduc, N. Arcand, Patrick Cannon, Louis Beauchamp, Alex. O'Neil, Thompson, J. G. McHugh, C. McCarthy, Thomas McAvoy et C. Morency.

Plusieurs discours ont été prononcés entre autres par MM. P. Arthur O'Neil, de "La Presse", Bruno Wilson, de "La Patrie", et L. J. Dastous, de "Journal", qui ont encouragé la société et ont fait valoir la nécessité de la nouvelle union tout en expliquant les bénéfices que les cochers de place de Montréal pourraient en retirer.

Le président remercia les représentants des journaux qui ont parlé en faveur de la nouvelle association.

M. l'échevin O'Neil a été nommé président honoraire, et MM. P. A. O'Neil, Bruno Wilson, L. J. Dastous, de "Journal", ont été élus membres honoraires de la nouvelle association.

Il a été résolu que les assemblées régulières de la société aient lieu le mercredi de chaque mois au No 17 rue St-Jacques.

Vendredi soir prochain, à huit heures, aura lieu une assemblée générale à laquelle les membres du comité de police sont invités.

COMITE DE L'INCINERATION

Contrat accordé à MM. Chapleau et Lebeuf

Il y a eu, hier après-midi, une assemblée de la commission de l'incinération, sous la présidence de l'échevin Larivière.

Les échevins Roy, Larivière, Turner, Bumbray et Gallier étaient présents.

Après la lecture et l'adoption des minutes de la dernière séance, l'échevin Chausse se présente devant la commission et demande des explications au sujet du renvoi de M. Le Sourd, un vieil employé de l'incinérateur. Le président explique les causes du renvoi, et M. Chausse se retire satisfait.

L'échevin Gallier attire alors l'attention de la commission sur la célèbre carrière du quartier St-Denis où deux enfants se sont noyés dernièrement.

Il est résolu que l'eau ne peut être nommée au moyen d'une pompe spéciale, par les pompiers.

L'échevin Lavallée confirme ces avances et sur la proposition de l'échevin Gallier, on adopte une résolution à cet effet.

Avant de procéder à l'ouverture des soumissions pour la construction des remises aux écuries de la ferme Amosée, le comité adopte une résolution présentée par l'échevin Lavallée, à l'effet que le contrat soit accordé au plus bas soumissionnaire pourvu que cette soumission soit conforme aux plans et spécifications. Seul l'échevin Gallier se dissente.

Il y avait en tout 17 soumissions. Les plus bas soumissionnaires étaient MM. Chapleau et Lebeuf.

Sur la proposition de l'échevin Roy, le contrat leur est accordé à raison de \$600.

Le reste de la séance a été employé à discuter des affaires de routine et à la signature des mandats.

Vigueur pour Hommes Faibles. --- Pas de Drogues

Aux hommes qui souffrent des suites d'indiscrétion de la jeunesse ou d'excès à un âge plus avancé, faiblesse ou mal de dos, varicelle, faiblesse, débilité nerveuse, etc., à ceux qui sont fatigués des drogues inutiles et délétères, dont la santé est altérée et qui ont été fraudés par les charlatans et les blagueurs avec leurs essais gratuits, pas de guérison pas de paiement, etc., et autres déceptions, et qui voudraient avoir une opinion honnête et intelligente, basée sur une expérience de trente ans, j'offre mes services tout à fait gratuitement. J'ai la seule Ceinture qui guérira sans brûler. Je vous donne un remède aussi simple qu'efficace. J'emploie le fortifiant de la nature. Je vous donne

L'ELECTRICITE CALVANIQUE.

Je la donne d'une manière convenable, et je l'administre d'une manière scientifique. La seule manière d'obtenir de bons résultats est d'appliquer le courant assez fortement pendant sept ou huit heures par vingt-quatre heures. C'est ce que vous obtenez quand vous portez un de mes célèbres appareils, la Ceinture Electrique du Dr Sanden, avec accessoires pour hommes, maintenant connue et employée dans toutes les parties de l'univers.

APPLIQUEZ-LA VOUS-MEME

Vous ajustez la ceinture à votre corps, le soir, en vous mettant au lit, et l'enlevez le lendemain matin. Vous éprouvez une agréable sensation quand le courant est assez fort, et ceci peut être obtenu au moyen de la petite vis régulatrice que vous manipulez pendant que vous portez la ceinture, mettant le courant fort ou faible. S'il y a faiblesse de dos, un soulagement se fait souvent sentir une heure après que vous avez mis la ceinture. Elle fait recouvrer les forces perdues en soixante à quatre-vingt-dix jours. Au delà de 7,000 personnes ont été guéries en 1899.

CONSULTATION GRATUITE. LIVRE GRATUIT

Venez à mon bureau me consulter tout à fait gratuitement, ou écrivez pour avoir le livre gratuit "Trois Classes d'Hommes," qui explique tout. Envoyé cacheté dans une enveloppe ordinaire.

Dr A. T. SANDEN, 133 RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL. Heures de Bureau: De 9 à 6 Le dimanche de 11 à 1. your

CELEBRING POUR LES FEMMES QUI TRAVAILLENT



"J'ai beaucoup souffert d'irrégularités. Parfois, je me rendais jusqu'à six semaines et, quand ça marchait, les crampes à l'estomac me tuaient presque. Il me fallait travailler, ce qui ajoutait au mal. Je pris du Céleri King et je n'ai plus eu une douleur. Je suis bien régulière. Le Céleri King est un grand remède pour les femmes faibles."

25c le paquet. Pharmaciens, on la Woodward Medicine Co., 132 - 134, rue St-Jacques, Buffalo, N.Y.

TRESOR DES NOURRICES DU DR PICAUT

Remède connu depuis 20 ans.—Le sauveur des enfants.—leur procure un sommeil doux et réparateur. Le Trésor des Nourrices détruit les vents, règle les selles, arrête le vomissement et la diarrhée, facilite la poussée et le percement des dents, empêche les attaques de coliques, et procure un sommeil tranquille et agréable. Les bouteilles portent le nom du Dr Picaut, souillé dans le verre. En vente chez tous les pharmaciens et épiciers.

EVANS and SONS, Ltd, Propriétaires, Montreal, Que., et New-York, N.Y.

NOUVELLES DE SOREL

De notre correspondant particulier

Sorel, 9.—Nos boulangers ont augmenté le prix du pain de 2c.

Lundi le 7 juillet, aura lieu, au bureau du secrétaire, à Sorel, l'élection de deux commissaires d'écoles pour la paroisse St-Pierre de Sorel, en remplacement de MM. James Laroche et Narcisse Rajotte.

M. Joseph Dabé, de Ste Anne de Beauport, a été condamné à 10 jours de prison par M. le recorder, vendredi, pour avoir menti à travers les rues de la ville sans certifier, et pour être entré dans une maison et grossièrement dans les maisons.

M. Dominique Laroche, cultivateur de la paroisse de Sorel, âgé de 88 ans et 6 mois, est décédé vendredi dernier. C'est un vieux patriote de 1837 qui était très estimé de ses concitoyens.

Vendredi matin, M. Napoléon Latour a trouvé une chaudière à vapeur, qui descendait en dérrière sur le fleuve. Dans les sièges on a trouvé un capot en chevrot non, une hache de charpentier, quatre agrons et un bûche composé de beurre, pain et fromage. La chaudière est peinte en gris à l'intérieur et en rouge à l'extérieur. On croit que la chaudière était montée par un homme et qu'elle aurait été frappée par un bateau qui l'aurait fait chavirer et que son occupant se serait noyé.

M. Labé Lavolette, M. Zoticque Poullet, secrétaire de la commission scolaire de la paroisse St-Pierre de Sorel et MM. les commissaires, Narcisse Laroche, Félix Lamothé, Narcisse Rajotte, James Laroche et Louis Courvoisier, ont fait, lundi dernier, visiter d'un commun accord, au président et à la distribution des prix qui étaient nombreux et beaux. Les écoles visitées sont celles du Bois-Lévesque, de la Rivière Richelieu. Ces messieurs ont été satisfaits du travail accompli et du succès des élèves.

A une assemblée des directeurs de la paroisse de Sorel, tenue au lieu ordinaire des séances, mardi, le 3 du courant, il a été décidé de former un comité d'organisation pour recevoir les membres du bureau central qui viendront à Sorel prochainement. Sur proposition de M. le curé, approuvée par M. Joseph Courtois, il est résolu que le comité spécial se compose de MM. L. H. Paquin, F. A. A. Paradis, Joseph Pratte, J. R. A. Cardin, J. A. Villard et Léon Durcharme.

Il est aussi résolu sur proposition de M. J. A. Villard, appuyé par M. Jos. Courtois, M. le curé, O. Paradis, nommé président honoraire du comité de réception, à l'occasion de la présentation d'un drapeau d'honneur à la paroisse de Sorel, par les membres du bureau central.

M. J. M. Ferris, ci-devant de la Cie du chemin de fer Vermont Central, vient d'être nommé agent de fret et des passagers pour le chemin de fer des Comtes-Unis. Son bureau principal sera à St-Hyacinthe. M. Ferris est très capable et sa nomination est très bien vue par les gens d'affaires et le public en général.

Un ancien cultivateur de Herthier, M. Antoine Picotte dit Trempe, père de Mme Veuve H. Leblanc, de Sorel, est décédé ces jours derniers, à l'âge de 80 ans. Sa longue carrière a été toute marquée de bonnes œuvres et de la pratique des vertus chrétiennes. Sa charité était insupportable. Sa maison était le refuge des pauvres, comme aux jours des grandes solennités.

Les funérailles ont eu lieu mercredi derniers à Herthier, et l'église était remplie comme aux jours des grandes solennités.

Le club "Richelieu" de Sorel jouera une partie d'exhibition, demain, à Montréal, avec les "Mascottes" sur le terrain, ceux-ci n'ayant pu faire l'arrangement avec les "Cuban Giants".

Chinard est un bolême de la plus vile espèce, qui brave volontiers sur tout le monde le respect de la loi.

—Vous voulez, disait Eliacin: c'est le colimaçon de la misère.

A COTEAU STATION

Comment on a célébré notre fête nationale

L'encombrement des matières qui nous force chaque jour de remettre au lendemain une foule de correspondances intéressantes a été cause que "La Presse" n'a pu publier avant aujourd'hui le rapport de la célébration de notre fête nationale à Coteau Station. La population de cette jolie localité a tenu, cette année, à manifester hautement le patriotisme qui l'anime, son attachement à sa foi et à ses coutumes, et à cette fin, elle n'a rien épargné pour donner à la fête le plus d'éclat et le plus d'enthousiasme possible. Les organisateurs, désolés de suite, méritaient toutes les félicitations possibles pour le succès qui a couronné leurs patriotiques efforts.

La fête du jour, le 25 fut inaugurée par une messe solennelle chantée en plein air; M. l'abbé Coillier, ancien curé de St-Zotique, officiait, et le sermon fut donné par M. l'abbé Sabourin, procureur du curé de St-Zotique.

Le moment le plus intéressant de la fête fut la messe de 10 heures, où les membres du clergé présents se trouvaient MM. Remillard, curé de St-Zotique; Faubert, du Coteau du Lac; J. Lapé, de St-Médard, et un chœur puissant, sous la direction de M. Marchand, N. P., de Valleyfield, a chanté la messe du second ton harmonisée, avec accompagnement par la bande de Valleyfield.

La procession qui eut lieu après la messe remporta le plus grand succès, tant par l'ordre parfait qui régna sur le parcours que par le choix et le goût qui avaient présidé à la confection des chars allégoriques. Sur ces chars figuraient des personnages représentant Jacques Cartier, Maisonneuve, Montréal, etc.

Le cortège se composait de la magnifique bande de M. J. Montpetit; une foule de 4,000 personnes environ, remplies de gaieté et d'enthousiasme, se sont rendues à l'arrivée des organisateurs pour entendre célébrer les gloires de notre pays, venter nos anecdotes qui ont su conserver intacte notre langue et notre foi. Les principaux orateurs de jour furent MM. Boissonault et A. Mousseau, avocat, de Montréal; J. W. Potras, avocat, de Valleyfield; J. E. Levesque, avocat, de Coteau Station; Landin, M. Thauvet, de St-Lazare, etc.

Le soir, il y eut grand feu d'artifice. Avant de clore ce court compte-rendu, disons que les citoyens de Coteau Station avaient tenu à décorer très brillamment leurs résidences de drapeaux tricolores, etc., avec accompagnement par la bande de Valleyfield.

Le soir, il y eut grand feu d'artifice. Avant de clore ce court compte-rendu, disons que les citoyens de Coteau Station avaient tenu à décorer très brillamment leurs résidences de drapeaux tricolores, etc., avec accompagnement par la bande de Valleyfield.

Le soir, il y eut grand feu d'artifice. Avant de clore ce court compte-rendu, disons que les citoyens de Coteau Station avaient tenu à décorer très brillamment leurs résidences de drapeaux tricolores, etc., avec accompagnement par la bande de Valleyfield.

Le soir, il y eut grand feu d'artifice. Avant de clore ce court compte-rendu, disons que les citoyens de Coteau Station avaient tenu à décorer très brillamment leurs résidences de drapeaux tricolores, etc., avec accompagnement par la bande de Valleyfield.

Le soir, il y eut grand feu d'artifice. Avant de clore ce court compte-rendu, disons que les citoyens de Coteau Station avaient tenu à décorer très brillamment leurs résidences de drapeaux tricolores, etc., avec accompagnement par la bande de Valleyfield.

Le soir, il y eut grand feu d'artifice. Avant de clore ce court compte-rendu, disons que les citoyens de Coteau Station avaient tenu à décorer très brillamment leurs résidences de drapeaux tricolores, etc., avec accompagnement par la bande de Valleyfield.

Le soir, il y eut grand feu d'artifice. Avant de clore ce court compte-rendu, disons que les citoyens de Coteau Station avaient tenu à décorer très brillamment leurs résidences de drapeaux tricolores, etc., avec accompagnement par la bande de Valleyfield.

Le soir, il y eut grand feu d'artifice. Avant de clore ce court compte-rendu, disons que les citoyens de Coteau Station avaient tenu à décorer très brillamment leurs résidences de drapeaux tricolores, etc., avec accompagnement par la bande de Valleyfield.

Le soir, il y eut grand feu d'artifice. Avant de clore ce court compte-rendu, disons que les citoyens de Coteau Station avaient tenu à décorer très brillamment leurs résidences de drapeaux tricolores, etc., avec accompagnement par la bande de Valleyfield.

Le soir, il y eut grand feu d'artifice. Avant de clore ce court compte-rendu, disons que les citoyens de Coteau Station avaient tenu à décorer très brillamment leurs résidences de drapeaux tricolores, etc., avec accompagnement par la bande de Valleyfield.

Le soir, il y eut grand feu d'artifice. Avant de clore ce court compte-rendu, disons que les citoyens de Coteau Station avaient tenu à décorer très brillamment leurs résidences de drapeaux tricolores, etc., avec accompagnement par la bande de Valleyfield.

Le soir, il y eut grand feu d'artifice. Avant de clore ce court compte-rendu, disons que les citoyens de Coteau Station avaient tenu à décorer très brillamment leurs résidences de drapeaux tricolores, etc., avec accompagnement par la bande de Valleyfield.

Le soir, il y eut grand feu d'artifice. Avant de clore ce court compte-rendu, disons que les citoyens de Coteau Station avaient tenu à décorer très brillamment leurs résidences de drapeaux tricolores, etc., avec accompagnement par la bande de Valleyfield.

Le soir, il y eut grand feu d'artifice. Avant de clore ce court compte-rendu, disons que les citoyens de Coteau Station avaient tenu à décorer très brillamment leurs résidences de drapeaux tricolores, etc., avec accompagnement par la bande de Valleyfield.

Le soir, il y eut grand feu d'artifice. Avant de clore ce court compte-rendu, disons que les citoyens de Coteau Station avaient tenu à décorer très brillamment leurs résidences de drapeaux tricolores, etc., avec accompagnement par la bande de Valleyfield.

Le soir, il y eut grand feu d'artifice. Avant de clore ce court compte-rendu, disons que les citoyens de Coteau Station avaient tenu à décorer très brillamment leurs résidences de drapeaux tricolores, etc., avec accompagnement par la bande de Valleyfield.

Le soir, il y eut grand feu d'artifice. Avant de clore ce court compte-rendu, disons que les citoyens de Coteau Station avaient tenu à décorer très brillamment leurs résidences de drapeaux tricolores, etc., avec accompagnement par la bande de Valleyfield.

Le soir, il y eut grand feu d'artifice. Avant de clore ce court compte-rendu, disons que les citoyens de Coteau Station avaient tenu à décorer très brillamment leurs résidences de drapeaux tricolores, etc., avec accompagnement par la bande de Valleyfield.

Le soir, il y eut grand feu d'artifice. Avant de clore ce court compte-rendu, disons que les citoyens de Coteau Station avaient tenu à décorer très brillamment leurs résidences de drapeaux tricolores, etc., avec accompagnement par la bande de Valleyfield.

Le soir, il y eut grand feu d'artifice. Avant de clore ce court compte-rendu, disons que les citoyens de Coteau Station avaient tenu à décorer très brillamment leurs résidences de drapeaux tricolores, etc., avec accompagnement par la bande de Valleyfield.

Le soir, il y eut grand feu d'artifice. Avant de clore ce court compte-rendu, disons que les citoyens de Coteau Station avaient tenu à décorer très brillamment leurs résidences de drapeaux tricolores, etc., avec accompagnement par la bande de Valleyfield.

Le soir, il y eut grand feu d'artifice. Avant de clore ce court compte-rendu, disons que les citoyens de Coteau Station avaient tenu à décorer très brillamment leurs résidences de drapeaux tricolores, etc., avec accompagnement par la bande de Valleyfield.

Le soir, il y eut grand feu d'artifice. Avant de clore ce court compte-rendu, disons que les citoyens de Coteau Station avaient tenu à décorer très brillamment leurs résidences de drapeaux tricolores, etc., avec accompagnement par la bande de Valleyfield.

Le soir, il y eut grand feu d'artifice. Avant de clore ce court compte-rendu, disons que les citoyens de Coteau Station avaient tenu à décorer très brillamment leurs résidences de drapeaux tricolores, etc., avec accompagnement par la bande de Valleyfield.

Le soir, il y eut grand feu d'artifice. Avant de clore ce court compte-rendu, disons que les citoyens de Coteau Station avaient tenu à décorer très brillamment leurs résidences de drapeaux tricolores, etc., avec accompagnement par la bande de Valleyfield.

Le soir, il y eut grand feu d'artifice. Avant de clore ce court compte-rendu, disons que les citoyens de Coteau Station avaient tenu à décorer très brillamment leurs résidences de drapeaux tricolores, etc., avec accompagnement par la bande de Valleyfield.

Le soir, il y eut grand feu d'artifice. Avant de clore ce court compte-rendu, disons que les citoyens de Coteau Station avaient tenu à décorer très brillamment leurs résidences de drapeaux tricolores, etc., avec accompagnement par la bande de Valleyfield.

Le soir, il y eut grand feu d'artifice. Avant de clore ce court compte-rendu, disons que les citoyens de Coteau Station avaient tenu à décorer très brillamment leurs résidences de drapeaux tricolores, etc., avec accompagnement par la bande de Valleyfield.

Le soir, il y eut grand feu d'artifice. Avant de clore ce court compte-rendu, disons que les citoyens de Coteau Station avaient tenu à décorer très brillamment leurs résidences de drapeaux tricolores, etc., avec accompagnement par la bande de Valleyfield.

Le soir, il y eut grand feu d'artifice. Avant de clore ce court compte-rendu, disons que les citoyens de Coteau Station avaient tenu à décorer très brillamment leurs résidences de drapeaux tricolores, etc., avec accompagnement par la bande de Valleyfield.

SECOURS MUTUELS

Union St-Joseph, lundi.

Union St-Joseph de St-Henri, lundi.

Union St-Pierre, mardi.

Union des Commis-Marchands, mercredi.

Alliance Nationale:

Cercle St-Joseph, jeudi.

Cercle Mont-Royal, jeudi.

Cercle Ville-Marie, mardi.

Cercle Sacré-Coeur, mercredi.

Cercle St-Charles, mercredi.

Cercle Notre-Dame, mardi.

Cercle St-Henri, jeudi.

Cercle St-Eugène, mercredi.

Cercle Honchelas, mercredi.

Cercle Jeanne d'Arc, mercredi.

Cercle Bourget, jeudi.

Cercle St-Joseph, mardi.

Cercle St-Charles, mercredi.

Cercle St-Henri, jeudi.

Cercle St-Eugène, mercredi.

Cercle Honchelas, mercredi.

Cercle Jeanne d'Arc, mercredi.

Cercle Bourget, jeudi.

Cercle St-Joseph, mardi.

Cercle St-Charles, mercredi.

Cercle St-Henri, jeudi.

Cercle St-Eugène, mercredi.

Cercle Honchelas, mercredi.

Cercle Jeanne d'Arc, mercredi.

Cercle Bourget, jeudi.

Cercle St-Joseph, mardi.

Cercle St-Charles, mercredi.

Cercle St-Henri, jeudi.

Cercle St-Eugène, mercredi.

Cercle Honchelas, mercredi.

Cercle Jeanne d'Arc, mercredi.

Cercle Bourget, jeudi.

Jugement de Paris

D'après ce jugement, il a été décidé que le contrat pour le seul approvisionnement de Scotch Whisky au restaurant général, anglais, indien et colonial, à l'Exposition de Paris, ne serait accordé qu'à MM. John Dewar & Sons, Limited, qui ont des contrats semblables pour les autres nombreux restaurants qui se trouvent en différents endroits sur les terrains.

DEWAR'S WHISKY

Est reconnu comme étant la perfection de l'art des distillateurs. JOHN DEWAR & SONS, Ltd. Distillateurs PERTH, ECOSSE ET LONDRES, ANGLETERRE.

Restaurant Français MADAME BOUGEANT

Coin des rues Saint-Jacques et Côte Saint-Lambert, Montréal. Service Rapide 25 CENTS. Repas à Prix Fixes Servis De Midi à 9 heures P.M. 50 CENTS. Téléphone Bell Main 235.

Si votre désir pour les liqueurs est plus fort que votre volonté, prenez la "Cure Dixon," elle vous débarrassera de ce terrible désir. Voyez ce qu'elle fait pour les autres, elle fera la même chose pour vous. La guérison est garantie dans tous les cas. Lisez la lettre suivante.

J. B. LALIME, Gérant de la DIXON CURE CO., Montréal. Si vous ne pouvez pas résister à la tentation de boire, adressez-vous à J. B. LALIME, 572 Rue Saint-Denis, Montréal.

GARTH & CO., INGENIEURS D'APPAREILS A EAU CHAUDE ET A VAPEUR

Chauffage, Plomberie et Ventilation. ESTIMATIONS, PLANS ET DEVIS FOURNIS. Fabricants de toutes sortes de MATÉRIEAUX.

AGENTS ET FABRICANTS POUR

National Motor Co., New-York. Yanduzen Steam Jet Pump, Cincinnati. Buckeye Bell Foundry Co., Cincinnati. Penberthy & Korting Injectors.

Vous ne sachiez pas que les vrais écrits canadiens nous avons cités les noms plus haut, les notes ou les ornements, en général, étaient basés sur le talent, sur un sentiment d'envie, que l'on décorait, en certain monde des lettres, de nos jours, de nos jours, de nos jours.

Leur système consiste simplement à appliquer sans la moindre idée de logique, des gens prennent la plume, écrivains des pages ridicules, composeront même des volumes, avec la meilleure orthographe, mais ils ne comprennent rien de la langue française.

Ignorant les règles de la grammaire ou de la logique, ils écrivent, sans aucun sens, des phrases qui n'ont jamais été comprises, peut-être jamais étudiées, la philosophie, ces prétendus écrivains se posent cependant en critiques des œuvres des autres.

Leur système consiste simplement à appliquer sans la moindre idée de logique, des gens prennent la plume, écrivains des pages ridicules, composeront même des volumes, avec la meilleure orthographe, mais ils ne comprennent rien de la langue française.

Vous ne sachiez pas que les vrais écrits canadiens nous avons cités les noms plus haut, les notes ou les ornements, en général, étaient basés sur le talent, sur un sentiment d'envie, que l'on décorait, en certain monde des lettres, de nos jours, de nos jours, de nos jours.

Leur système consiste simplement à appliquer sans la moindre idée de logique, des gens prennent la plume, écrivains des pages ridicules, composeront même des volumes, avec la meilleure orthographe, mais ils ne comprennent rien de la langue française.

Vous ne sachiez pas que les vrais écrits canadiens nous avons cités les noms plus haut, les notes ou les ornements, en général, étaient basés sur le talent, sur un sentiment d'envie, que l'on décorait, en certain monde des lettres, de nos jours, de nos jours, de nos jours.



TARIF
Recherches payables d'avance
20 Mots pour 10 CENTS
25 Mots pour 15 CENTS
30 Mots pour 20 CENTS

Petites Annonces de LA PRESSE
Succursales
DE...
LA PRESSE

Les "Petites Annonces" de La Presse seront reçues à nos Succursales aux mêmes prix qu'au Bureau principal.
Hors de Montréal
40 Succursales

Montréal
25 Succursales
Librairie DEOM FRENCH, 1877 rue Sainte-Catherine.
Pharmacie DECAR, rue Saint-Denis, coin Sainte-Catherine.

QUEBEC
8 Succursales
Succursale Générale
124 1/2 RUE ST JOSEPH

EMPLOIS DEMANDES
20 mots : 10 cents ; 1/2 cent par mot extra

ELVES DEMANDES
20 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

Succursale No 40
Pharmacie SENECAL,
Angle Windsor et St Antoine.

SITUATIONS VACANTES
20 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

SITUATIONS VACANTES
20 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

SITUATIONS VACANTES
20 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

SITUATIONS VACANTES
20 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

SITUATIONS VACANTES
20 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

SITUATIONS VACANTES
20 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

SITUATIONS VACANTES
20 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

SITUATIONS VACANTES
20 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

SITUATIONS VACANTES
20 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

CHAMBRES A LOUER
20 mots : 10 cents ; 1/2 cent par mot extra

CHAMBRES A LOUER
20 mots : 10 cents ; 1/2 cent par mot extra

CHAMBRES A LOUER
20 mots : 10 cents ; 1/2 cent par mot extra

CHAMBRES A LOUER
20 mots : 10 cents ; 1/2 cent par mot extra

CHAMBRES A LOUER
20 mots : 10 cents ; 1/2 cent par mot extra

CHAMBRES A LOUER
20 mots : 10 cents ; 1/2 cent par mot extra

CHAMBRES A LOUER
20 mots : 10 cents ; 1/2 cent par mot extra

CHAMBRES A LOUER
20 mots : 10 cents ; 1/2 cent par mot extra

CHAMBRES A LOUER
20 mots : 10 cents ; 1/2 cent par mot extra

CHAMBRES A LOUER
20 mots : 10 cents ; 1/2 cent par mot extra

CHAMBRES A LOUER
20 mots : 10 cents ; 1/2 cent par mot extra

CHAMBRES A LOUER
20 mots : 10 cents ; 1/2 cent par mot extra

CHAMBRES A LOUER
20 mots : 10 cents ; 1/2 cent par mot extra

A VENDRE
20 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

A VENDRE
20 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

A VENDRE
20 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

A VENDRE
20 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

A VENDRE
20 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

A VENDRE
20 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

A VENDRE
20 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

A VENDRE
20 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

A VENDRE
20 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

A VENDRE
20 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

A VENDRE
20 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

A VENDRE
20 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

A VENDRE
20 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

DIVERS
ACHATS DE CREANCIERS dettes de livres.

DIVERS
COMPTOIR SHOW CASE - On demande à acheter comptoir de 20 à 25 pieds de longueur petit show case.

DIVERS
DIVERS - Les plus beaux prix payés pour livres, manuscrits, etc.

DIVERS
DIVERS - Les gens à saluer peuvent se procurer de l'argent en leur propre nom.

DIVERS
DIVERS - On demande à acheter un appartement de 10 à 15 pièces.

DIVERS
DIVERS - On demande à acheter un appartement de 10 à 15 pièces.

DIVERS
DIVERS - On demande à acheter un appartement de 10 à 15 pièces.

DIVERS
DIVERS - On demande à acheter un appartement de 10 à 15 pièces.

DIVERS
DIVERS - On demande à acheter un appartement de 10 à 15 pièces.

DIVERS
DIVERS - On demande à acheter un appartement de 10 à 15 pièces.

DIVERS
DIVERS - On demande à acheter un appartement de 10 à 15 pièces.

DIVERS
DIVERS - On demande à acheter un appartement de 10 à 15 pièces.

DIVERS
DIVERS - On demande à acheter un appartement de 10 à 15 pièces.

DIVERS
DIVERS - On demande à acheter un appartement de 10 à 15 pièces.

DIVERS
DIVERS - On demande à acheter un appartement de 10 à 15 pièces.

DIVERS
DIVERS - On demande à acheter un appartement de 10 à 15 pièces.

A LOUER
Magasin à différentes bonnes localités, ainsi que beaucoup de maisons de Ville et Banlieue.

A LOUER
Magasin à différentes bonnes localités, ainsi que beaucoup de maisons de Ville et Banlieue.

A LOUER
Magasin à différentes bonnes localités, ainsi que beaucoup de maisons de Ville et Banlieue.

A LOUER
Magasin à différentes bonnes localités, ainsi que beaucoup de maisons de Ville et Banlieue.

A LOUER
Magasin à différentes bonnes localités, ainsi que beaucoup de maisons de Ville et Banlieue.

A LOUER
Magasin à différentes bonnes localités, ainsi que beaucoup de maisons de Ville et Banlieue.

A LOUER
Magasin à différentes bonnes localités, ainsi que beaucoup de maisons de Ville et Banlieue.

A LOUER
Magasin à différentes bonnes localités, ainsi que beaucoup de maisons de Ville et Banlieue.

A LOUER
Magasin à différentes bonnes localités, ainsi que beaucoup de maisons de Ville et Banlieue.

LETTRE PARLEMENTAIRE

Ottawa, 6 juillet. La Chambre s'est réunie à l'heure pour terminer de bonne heure ses travaux la semaine prochaine.

La Chambre a ensuite passé le Bill modifiant l'acte des chemins de fer. M. Casey avait proposé un amendement que le Bill soit de nouveau référé au comité général et amendé, en y insérant une clause déclarant qu'un propriétaire voisin d'une ligne de chemin de fer conserve le droit qu'il exerce aujourd'hui d'agrandir son terrain sur les propriétés du chemin de fer, comme il le fait, en vertu de ses privilèges, sur les propriétés de ses autres voisins.

L'amendement est perdu par un vote de 43 contre 53. M. McMillan, (Huron), a proposé ensuite qu'il y ait des difficultés entre les compagnies de chemin de fer et les propriétaires avoisinants les propriétés de la compagnie à propos de travaux agricoles, cette difficulté soit décidée par des arbitres nommés comme suit: un par les municipalités, un par la compagnie et un par les propriétaires intéressés. L'amendement a été renvoyé par un vote de 78 contre 39. Puis, le Bill a passé.

L'orateur a annoncé qu'il avait reçu le certificat de l'élection de l'hon. M. E. Bernier. Le nouveau ministre sera présenté à la Chambre demain seulement. Il y a des gens qui pensent qu'après le vote de jeudi soir, il eût été de mauvais augure de présenter un nouveau ministre un vendredi.

L'hon. M. Mulock a présenté et fait passer son bill de consultation, loi fort anodine et tout à fait facultative, tendant à la création de bureaux de conciliation pour chercher à provoquer l'entente entre les parties en cas de conflit entre ouvriers et patrons. La loi ne prescrit aucune sanction pour les décisions de ces bureaux.

M. Mulock a profité de la présentation de cette mesure pour faire un grand discours devant la Chambre, dans lequel il a exposé la sollicitude du gouvernement de sir W. Laurier pour les ouvriers, etc.

La plupart des députés conservateurs, sans admettre que le gouvernement ait rien, ni ait l'intention de rien faire en faveur des ouvriers, ont laissé passer le bill parce qu'ils approuvent le principe de la conciliation et de l'arbitrage dans le règlement des difficultés ouvrières.

L'acte concernant le chemin de fer du Vermont Central a été vivement combattu et n'a pas pu passer dans l'heure réservée aux bills privés à la séance du soir.

L'hon. M. Blair a exposé que le but de ce bill est d'autoriser la Cie du Vermont Central à faire l'acquisition et l'entrepreneur de l'exploitation du chemin de la ligne provinciale et de celle de St Jean à St Armand, sous le nom général de la Cie du Vermont Central, en se soumettant aux obligations imposées par l'acte général des chemins de fer du Canada.

L'hon. M. Haggart fit remarquer que le bill ne dit pas expressément que cette compagnie, incorporée à l'étranger, sera soumise aux lois qui régissent les chemins de fer Canadiens.

Sir Adolphe Caron prétendit que cette stipulation n'est pas nécessaire, dès qu'il est déclaré que cette compagnie sera soumise aux lois du Canada.

L'hon. M. Haggart répliqua que le bill n'oblige pas la compagnie à avoir ses bureaux en Canada; tous ses actionnaires sont des étrangers; elle pourra émettre des obligations sur les deux lignes qu'elle achète et je prétends qu'elle n'est en rien soumise aux dispositions de nos lois à cet égard.

L'hon. M. Foster suggéra que, dans les circonstances, il serait mieux de suspendre l'examen du bill et de demander l'opinion du ministre de la justice sur le point de droit soulevé par le député de Lanark.

Le comité accepta la suggestion et rapporta progressivement. La séance du soir s'est prolongée jusqu'à une heure et demie du matin, sur les subsides.

Un grand nombre de crédits ont été adoptés, entre autres \$4,507,820 à compte du capital pour l'intercolonial.

La question des écoles reviendra demain, sur le tapis. Tout le monde se rappelle la pétition des catholiques de Winnipeg, adressée à sir W. Laurier, pour demander un gouvernement fédéral d'assurer la reconnaissance de leurs droits affirmés par le jugement du Conseil Privé, et dont ils sont privés par l'acte de la commission des écoles publiques de Winnipeg, appuyée sur l'acte scolaire du Manitoba.

Sir W. Laurier s'est contenté d'accuser réception de cette pétition, mais n'a encouru aucune réponse.

L'hon. M. Laurier, député de Presbiterien, a demandé de ses coreligionnaires du Manitoba, va demander demain à Sir W. Laurier quelle réponse il entend donner.

Au Sénat, l'honorable sénateur Ferguson a attiré l'attention de la Chambre haute sur le contrat accordé sans soumission à une compagnie de la Pensylvanie, pour l'approvisionnement de toutes les hautes employées sur l'intercolonial.

L'honorable sénateur prétendit que ces hautes sont de qualité inférieure, et que le pays a perdu plus de \$100,000, depuis 1896, sur ce seul item. L'honorable sénateur déclara qu'il demandera une enquête à ce sujet, à la prochaine session.

M. Kimber va sortir encore une fois la verve noire et exécuter les saluts. Lord Minto va donner de l'air à ses culottes dorées.

Pour la cinquième fois depuis le commencement de la session, il descendra au Sénat donner la sanction royale à un décret de bills. Il ne restera plus grand-chose à faire à la prorogation.

Le gouvernement sentant le besoin de reculer les morceaux de sa majorité après le coup de la Vitaline et le refus de l'indemnité sessionnelle, a commandé un "emergency dinner" pour ce soir. Tous les députés ministériels sont invités.

LETTRE PARLEMENTAIRE

Mais le dîner ne sera pas qu'il faut laisser d'urgence des ministères sur le parquet, les députés devant aller dans le "Temple", organe du gouvernement à Ottawa.

"Les libéraux, dit-il, ont tenu, ce matin, un caucus qui est, à n'en pas douter, le plus important de la session. Sir Wilfrid Laurier était présent et la plupart des ministères. Le premier ministre a recommandé le plus inviolable secret sur les délibérations de ce caucus, sinon, a-t-il dit, les causes libérales deviendraient rares à l'avenir. Un des députés français a soulevé la question de l'indemnité supplémentaire. Les protestations ont été entendues par la députation anglaise. Alors l'élément français a rédigé une résolution qu'il a placée dans les mains du gouvernement, parait-il, et aux termes de laquelle il ne siègera plus en chambre. Ce qui, d'ont il n'y avait pas un membre français en chambre, ce matin, pas un, excepté M. Belcourt."

C'est un journal libéral qui parle. J'ajouterais que M. Belcourt est parti hier soir pour Québec et qu'il a dirigé pour le reste de la session, c'est-à-dire qu'il ne reparaitra pas en Chambre. On dit qu'un grand nombre de députés canadiens-français s'abstiennent de paraître au dîner en marque de protestation. PASCAL.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, 18 juin 1900. Donc, samedi dernier, nous avons eu la première séance de la XXI Législature au Parlement italien. Tout s'est passé à l'ordinaire; le discours de l'ouverture, mais ce n'est pas lui qui a attiré l'attention. C'est le discours d'ouverture, mais ce n'est pas lui qui a attiré l'attention. C'est le discours d'ouverture, mais ce n'est pas lui qui a attiré l'attention.

M. Villeneuve est ensuite invité à répondre au discours de l'ouverture. M. Villeneuve est ensuite invité à répondre au discours de l'ouverture. M. Villeneuve est ensuite invité à répondre au discours de l'ouverture.

M. Villeneuve est ensuite invité à répondre au discours de l'ouverture. M. Villeneuve est ensuite invité à répondre au discours de l'ouverture. M. Villeneuve est ensuite invité à répondre au discours de l'ouverture.

M. Villeneuve est ensuite invité à répondre au discours de l'ouverture. M. Villeneuve est ensuite invité à répondre au discours de l'ouverture. M. Villeneuve est ensuite invité à répondre au discours de l'ouverture.

M. Villeneuve est ensuite invité à répondre au discours de l'ouverture. M. Villeneuve est ensuite invité à répondre au discours de l'ouverture. M. Villeneuve est ensuite invité à répondre au discours de l'ouverture.

M. Villeneuve est ensuite invité à répondre au discours de l'ouverture. M. Villeneuve est ensuite invité à répondre au discours de l'ouverture. M. Villeneuve est ensuite invité à répondre au discours de l'ouverture.

M. Villeneuve est ensuite invité à répondre au discours de l'ouverture. M. Villeneuve est ensuite invité à répondre au discours de l'ouverture. M. Villeneuve est ensuite invité à répondre au discours de l'ouverture.

M. Villeneuve est ensuite invité à répondre au discours de l'ouverture. M. Villeneuve est ensuite invité à répondre au discours de l'ouverture. M. Villeneuve est ensuite invité à répondre au discours de l'ouverture.

M. Villeneuve est ensuite invité à répondre au discours de l'ouverture. M. Villeneuve est ensuite invité à répondre au discours de l'ouverture. M. Villeneuve est ensuite invité à répondre au discours de l'ouverture.

M. Villeneuve est ensuite invité à répondre au discours de l'ouverture. M. Villeneuve est ensuite invité à répondre au discours de l'ouverture. M. Villeneuve est ensuite invité à répondre au discours de l'ouverture.

M. Villeneuve est ensuite invité à répondre au discours de l'ouverture. M. Villeneuve est ensuite invité à répondre au discours de l'ouverture. M. Villeneuve est ensuite invité à répondre au discours de l'ouverture.

M. Villeneuve est ensuite invité à répondre au discours de l'ouverture. M. Villeneuve est ensuite invité à répondre au discours de l'ouverture. M. Villeneuve est ensuite invité à répondre au discours de l'ouverture.

M. Villeneuve est ensuite invité à répondre au discours de l'ouverture. M. Villeneuve est ensuite invité à répondre au discours de l'ouverture. M. Villeneuve est ensuite invité à répondre au discours de l'ouverture.

M. Villeneuve est ensuite invité à répondre au discours de l'ouverture. M. Villeneuve est ensuite invité à répondre au discours de l'ouverture. M. Villeneuve est ensuite invité à répondre au discours de l'ouverture.

M. Villeneuve est ensuite invité à répondre au discours de l'ouverture. M. Villeneuve est ensuite invité à répondre au discours de l'ouverture. M. Villeneuve est ensuite invité à répondre au discours de l'ouverture.

M. Villeneuve est ensuite invité à répondre au discours de l'ouverture. M. Villeneuve est ensuite invité à répondre au discours de l'ouverture. M. Villeneuve est ensuite invité à répondre au discours de l'ouverture.

M. Villeneuve est ensuite invité à répondre au discours de l'ouverture. M. Villeneuve est ensuite invité à répondre au discours de l'ouverture. M. Villeneuve est ensuite invité à répondre au discours de l'ouverture.

M. Villeneuve est ensuite invité à répondre au discours de l'ouverture. M. Villeneuve est ensuite invité à répondre au discours de l'ouverture. M. Villeneuve est ensuite invité à répondre au discours de l'ouverture.

M. Villeneuve est ensuite invité à répondre au discours de l'ouverture. M. Villeneuve est ensuite invité à répondre au discours de l'ouverture. M. Villeneuve est ensuite invité à répondre au discours de l'ouverture.

M. Villeneuve est ensuite invité à répondre au discours de l'ouverture. M. Villeneuve est ensuite invité à répondre au discours de l'ouverture. M. Villeneuve est ensuite invité à répondre au discours de l'ouverture.

LETTRE PARLEMENTAIRE

Les échevins Villeneuve et Gagné acclamés avec frénésie par les contribuables de St Henri

"Restez dans le Conseil, c'est vous que l'on veut garder."

Ainsi que nous l'avions annoncé, c'est hier soir que MM. Villeneuve et Gagné, échevins démissionnaires, ont donné des explications à la commission municipale en donnant leur démission comme échevins du Conseil municipal de St Henri.

Le président prend alors la parole. Il déclare que l'état de choses qui existe actuellement à St-Henri est intolérable. Les échevins Villeneuve et Gagné ont été acclamés avec frénésie par les contribuables de St Henri.

Le président prend alors la parole. Il déclare que l'état de choses qui existe actuellement à St-Henri est intolérable. Les échevins Villeneuve et Gagné ont été acclamés avec frénésie par les contribuables de St Henri.

Le président prend alors la parole. Il déclare que l'état de choses qui existe actuellement à St-Henri est intolérable. Les échevins Villeneuve et Gagné ont été acclamés avec frénésie par les contribuables de St Henri.

Le président prend alors la parole. Il déclare que l'état de choses qui existe actuellement à St-Henri est intolérable. Les échevins Villeneuve et Gagné ont été acclamés avec frénésie par les contribuables de St Henri.

Le président prend alors la parole. Il déclare que l'état de choses qui existe actuellement à St-Henri est intolérable. Les échevins Villeneuve et Gagné ont été acclamés avec frénésie par les contribuables de St Henri.

Le président prend alors la parole. Il déclare que l'état de choses qui existe actuellement à St-Henri est intolérable. Les échevins Villeneuve et Gagné ont été acclamés avec frénésie par les contribuables de St Henri.

Le président prend alors la parole. Il déclare que l'état de choses qui existe actuellement à St-Henri est intolérable. Les échevins Villeneuve et Gagné ont été acclamés avec frénésie par les contribuables de St Henri.

Le président prend alors la parole. Il déclare que l'état de choses qui existe actuellement à St-Henri est intolérable. Les échevins Villeneuve et Gagné ont été acclamés avec frénésie par les contribuables de St Henri.

Le président prend alors la parole. Il déclare que l'état de choses qui existe actuellement à St-Henri est intolérable. Les échevins Villeneuve et Gagné ont été acclamés avec frénésie par les contribuables de St Henri.

Le président prend alors la parole. Il déclare que l'état de choses qui existe actuellement à St-Henri est intolérable. Les échevins Villeneuve et Gagné ont été acclamés avec frénésie par les contribuables de St Henri.

Le président prend alors la parole. Il déclare que l'état de choses qui existe actuellement à St-Henri est intolérable. Les échevins Villeneuve et Gagné ont été acclamés avec frénésie par les contribuables de St Henri.

Le président prend alors la parole. Il déclare que l'état de choses qui existe actuellement à St-Henri est intolérable. Les échevins Villeneuve et Gagné ont été acclamés avec frénésie par les contribuables de St Henri.

Le président prend alors la parole. Il déclare que l'état de choses qui existe actuellement à St-Henri est intolérable. Les échevins Villeneuve et Gagné ont été acclamés avec frénésie par les contribuables de St Henri.

Le président prend alors la parole. Il déclare que l'état de choses qui existe actuellement à St-Henri est intolérable. Les échevins Villeneuve et Gagné ont été acclamés avec frénésie par les contribuables de St Henri.

Le président prend alors la parole. Il déclare que l'état de choses qui existe actuellement à St-Henri est intolérable. Les échevins Villeneuve et Gagné ont été acclamés avec frénésie par les contribuables de St Henri.

Le président prend alors la parole. Il déclare que l'état de choses qui existe actuellement à St-Henri est intolérable. Les échevins Villeneuve et Gagné ont été acclamés avec frénésie par les contribuables de St Henri.

Le président prend alors la parole. Il déclare que l'état de choses qui existe actuellement à St-Henri est intolérable. Les échevins Villeneuve et Gagné ont été acclamés avec frénésie par les contribuables de St Henri.

Le président prend alors la parole. Il déclare que l'état de choses qui existe actuellement à St-Henri est intolérable. Les échevins Villeneuve et Gagné ont été acclamés avec frénésie par les contribuables de St Henri.

Le président prend alors la parole. Il déclare que l'état de choses qui existe actuellement à St-Henri est intolérable. Les échevins Villeneuve et Gagné ont été acclamés avec frénésie par les contribuables de St Henri.

Le président prend alors la parole. Il déclare que l'état de choses qui existe actuellement à St-Henri est intolérable. Les échevins Villeneuve et Gagné ont été acclamés avec frénésie par les contribuables de St Henri.

LETTRE PARLEMENTAIRE

Les flutures de coton ferme- raient aux Etats-Unis

SCENE VIOLENTE AU PARLEMENT FRANÇAIS

La majorité refuse d'écouter Lasies. Celui-ci essaie de frapper Waldeck-Rousseau

Paris, 7 — A la Chambre des députés, hier après-midi, M. Lasies, député nationaliste du tiers, a attaqué le gouvernement au cours d'une interpellation et la Chambre a refusé un vote de 116 contre 107. Un tumulte s'en est suivi et la séance a été suspendue.

Paris, 7 — A la Chambre des députés, hier après-midi, M. Lasies, député nationaliste du tiers, a attaqué le gouvernement au cours d'une interpellation et la Chambre a refusé un vote de 116 contre 107.

Paris, 7 — A la Chambre des députés, hier après-midi, M. Lasies, député nationaliste du tiers, a attaqué le gouvernement au cours d'une interpellation et la Chambre a refusé un vote de 116 contre 107.

Paris, 7 — A la Chambre des députés, hier après-midi, M. Lasies, député nationaliste du tiers, a attaqué le gouvernement au cours d'une interpellation et la Chambre a refusé un vote de 116 contre 107.

Paris, 7 — A la Chambre des députés, hier après-midi, M. Lasies, député nationaliste du tiers, a attaqué le gouvernement au cours d'une interpellation et la Chambre a refusé un vote de 116 contre 107.

Paris, 7 — A la Chambre des députés, hier après-midi, M. Lasies, député nationaliste du tiers, a attaqué le gouvernement au cours d'une interpellation et la Chambre a refusé un vote de 116 contre 107.

Paris, 7 — A la Chambre des députés, hier après-midi, M. Lasies, député nationaliste du tiers, a attaqué le gouvernement au cours d'une interpellation et la Chambre a refusé un vote de 116 contre 107.

Paris, 7 — A la Chambre des députés, hier après-midi, M. Lasies, député nationaliste du tiers, a attaqué le gouvernement au cours d'une interpellation et la Chambre a refusé un vote de 116 contre 107.

Paris, 7 — A la Chambre des députés, hier après-midi, M. Lasies, député nationaliste du tiers, a attaqué le gouvernement au cours d'une interpellation et la Chambre a refusé un vote de 116 contre 107.

Paris, 7 — A la Chambre des députés, hier après-midi, M. Lasies, député nationaliste du tiers, a attaqué le gouvernement au cours d'une interpellation et la Chambre a refusé un vote de 116 contre 107.

Paris, 7 — A la Chambre des députés, hier après-midi, M. Lasies, député nationaliste du tiers, a attaqué le gouvernement au cours d'une interpellation et la Chambre a refusé un vote de 116 contre 107.

Paris, 7 — A la Chambre des députés, hier après-midi, M. Lasies, député nationaliste du tiers, a attaqué le gouvernement au cours d'une interpellation et la Chambre a refusé un vote de 116 contre 107.

Paris, 7 — A la Chambre des députés, hier après-midi, M. Lasies, député nationaliste du tiers, a attaqué le gouvernement au cours d'une interpellation et la Chambre a refusé un vote de 116 contre 107.

Paris, 7 — A la Chambre des députés, hier après-midi, M. Lasies, député nationaliste du tiers, a attaqué le gouvernement au cours d'une interpellation et la Chambre a refusé un vote de 116 contre 107.

Paris, 7 — A la Chambre des députés, hier après-midi, M. Lasies, député nationaliste du tiers, a attaqué le gouvernement au cours d'une interpellation et la Chambre a refusé un vote de 116 contre 107.

Paris, 7 — A la Chambre des députés, hier après-midi, M. Lasies, député nationaliste du tiers, a attaqué le gouvernement au cours d'une interpellation et la Chambre a refusé un vote de 116 contre 107.

Paris, 7 — A la Chambre des députés, hier après-midi, M. Lasies, député nationaliste du tiers, a attaqué le gouvernement au cours d'une interpellation et la Chambre a refusé un vote de 116 contre 107.

Paris, 7 — A la Chambre des députés, hier après-midi, M. Lasies, député nationaliste du tiers, a attaqué le gouvernement au cours d'une interpellation et la Chambre a refusé un vote de 116 contre 107.

Paris, 7 — A la Chambre des députés, hier après-midi, M. Lasies, député nationaliste du tiers, a attaqué le gouvernement au cours d'une interpellation et la Chambre a refusé un vote de 116 contre 107.

Paris, 7 — A la Chambre des députés, hier après-midi, M. Lasies, député nationaliste du tiers, a attaqué le gouvernement au cours d'une interpellation et la Chambre a refusé un vote de 116 contre 107.

Paris, 7 — A la Chambre des députés, hier après-midi, M. Lasies, député nationaliste du tiers, a attaqué le gouvernement au cours d'une interpellation et la Chambre a refusé un vote de 116 contre 107.

Paris, 7 — A la Chambre des députés, hier après-midi, M. Lasies, député nationaliste du tiers, a attaqué le gouvernement au cours d'une interpellation et la Chambre a refusé un vote de 116 contre 107.

LETTRE PARLEMENTAIRE

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

LETTRE PARLEMENTAIRE

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

LETTRE PARLEMENTAIRE

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

LETTRE PARLEMENTAIRE

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

MEUBLES ET TAPIS

LA PRESSE
IMPRIMERIE ET PUBLICATION
134 RUE FLET, E. C.

ABONNEMENT
EDITION QUOTIDIENNE
EDITION HEBDOMADAIRE

LA PRESSE,
Montreal, Canada.
BUREAU A LONDRES (Angleterre)

LA PRESSE,
Montreal, Canada.
BUREAU A PARIS (France)

CIRCULATION DE LA PRESSE
L'ÉDITION QUOTIDIENNE
POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 30 JUIN 1900.

LUNDI 66,362
MARDI 66,246
MERCREDI 66,489
JEUDI 66,622
VENDREDI 66,815
SAMEDI 74,811

TOTAL 407,345
Édition Hebdomadaire 33,996

Éditions de la Presse
Durant la Semaine 441,341

De ce tableau sont exclus plusieurs milliers de numéros, que nous vendons, durant cette période émue de la guerre, et que nous croyons ne devoir pas considérer comme circulation régulière.

MONTREAL, 7 JUILLET 1900.

"LE MONDE CANADIEN"

Nous lisons dans le "Monde Canadien":

Avec le présent numéro, "Le Monde Canadien" dit adieu à ses lecteurs. Il aura vécu trois années moins un mois.

Sa carrière, toute brève qu'elle ait été, n'a pas été complètement dénuée d'intérêt. Les gros journaux de coalition, de réforme de l'instruction, et surtout l'impérialisme combattit avec vivacité ce possible, tout au moins, nous aurons rencontré sans doute beaucoup d'esprits hostiles aux idées émises, au moins, mais aussi beaucoup d'adhésions, au moins, aussi.

Enfin, en ce qui concerne le "Monde Canadien", nous ne pouvons que dire que son rôle a été utile et que son existence a été profitable à ceux qui l'ont lu.

Le "Monde Canadien" — nos lecteurs l'apprendront sans déplaisir — ne disparaît pas tout en entier. Son nom ne sera pas à la tête d'un journal hebdomadaire, mais à la tête d'un journal quotidien.

Le "Monde Canadien" — nos lecteurs l'apprendront sans déplaisir — ne disparaît pas tout en entier. Son nom ne sera pas à la tête d'un journal hebdomadaire, mais à la tête d'un journal quotidien.

Le "Monde Canadien" — nos lecteurs l'apprendront sans déplaisir — ne disparaît pas tout en entier. Son nom ne sera pas à la tête d'un journal hebdomadaire, mais à la tête d'un journal quotidien.

Le "Monde Canadien" — nos lecteurs l'apprendront sans déplaisir — ne disparaît pas tout en entier. Son nom ne sera pas à la tête d'un journal hebdomadaire, mais à la tête d'un journal quotidien.

Le "Monde Canadien" — nos lecteurs l'apprendront sans déplaisir — ne disparaît pas tout en entier. Son nom ne sera pas à la tête d'un journal hebdomadaire, mais à la tête d'un journal quotidien.

Le "Monde Canadien" — nos lecteurs l'apprendront sans déplaisir — ne disparaît pas tout en entier. Son nom ne sera pas à la tête d'un journal hebdomadaire, mais à la tête d'un journal quotidien.

Le "Monde Canadien" — nos lecteurs l'apprendront sans déplaisir — ne disparaît pas tout en entier. Son nom ne sera pas à la tête d'un journal hebdomadaire, mais à la tête d'un journal quotidien.

Le "Monde Canadien" — nos lecteurs l'apprendront sans déplaisir — ne disparaît pas tout en entier. Son nom ne sera pas à la tête d'un journal hebdomadaire, mais à la tête d'un journal quotidien.

Le "Monde Canadien" — nos lecteurs l'apprendront sans déplaisir — ne disparaît pas tout en entier. Son nom ne sera pas à la tête d'un journal hebdomadaire, mais à la tête d'un journal quotidien.

Le "Monde Canadien" — nos lecteurs l'apprendront sans déplaisir — ne disparaît pas tout en entier. Son nom ne sera pas à la tête d'un journal hebdomadaire, mais à la tête d'un journal quotidien.

Le "Monde Canadien" — nos lecteurs l'apprendront sans déplaisir — ne disparaît pas tout en entier. Son nom ne sera pas à la tête d'un journal hebdomadaire, mais à la tête d'un journal quotidien.

Le "Monde Canadien" — nos lecteurs l'apprendront sans déplaisir — ne disparaît pas tout en entier. Son nom ne sera pas à la tête d'un journal hebdomadaire, mais à la tête d'un journal quotidien.

Le "Monde Canadien" — nos lecteurs l'apprendront sans déplaisir — ne disparaît pas tout en entier. Son nom ne sera pas à la tête d'un journal hebdomadaire, mais à la tête d'un journal quotidien.

Le "Monde Canadien" — nos lecteurs l'apprendront sans déplaisir — ne disparaît pas tout en entier. Son nom ne sera pas à la tête d'un journal hebdomadaire, mais à la tête d'un journal quotidien.

Le "Monde Canadien" — nos lecteurs l'apprendront sans déplaisir — ne disparaît pas tout en entier. Son nom ne sera pas à la tête d'un journal hebdomadaire, mais à la tête d'un journal quotidien.

Le "Monde Canadien" — nos lecteurs l'apprendront sans déplaisir — ne disparaît pas tout en entier. Son nom ne sera pas à la tête d'un journal hebdomadaire, mais à la tête d'un journal quotidien.

Le "Monde Canadien" — nos lecteurs l'apprendront sans déplaisir — ne disparaît pas tout en entier. Son nom ne sera pas à la tête d'un journal hebdomadaire, mais à la tête d'un journal quotidien.

Le "Monde Canadien" — nos lecteurs l'apprendront sans déplaisir — ne disparaît pas tout en entier. Son nom ne sera pas à la tête d'un journal hebdomadaire, mais à la tête d'un journal quotidien.

Le "Monde Canadien" — nos lecteurs l'apprendront sans déplaisir — ne disparaît pas tout en entier. Son nom ne sera pas à la tête d'un journal hebdomadaire, mais à la tête d'un journal quotidien.

Les ouvriers de la corporation — Les conflits ouvriers

— Une Gazette du Travail.

La stabilité de la position des ouvriers de la Corporation est depuis quelque temps très menacée à l'Hotel de Ville. Les nombreuses enquêtes qui se suivent au Palais Municipal ont révélé un ordre de choses d'autant plus regrettable qu'il en fait peser les conséquences sur les sous-ordres.

Le fait qu'un subalterne a commis une irrégularité plus ou moins condamnable sur l'ordre de son supérieur ne devrait pas compromettre la position de l'employé inférieur.

La discipline existe au civil comme au militaire et on ne saurait admettre, sans porter un coup fatal à la discipline et par conséquent à l'efficacité du service, qu'un inférieur puisse discuter un ordre qui lui est donné et se refuser à l'exécuter.

Cette théorie ne saurait être admise que dans le cas de violation flagrante de la loi, de l'honnêteté et quand l'exécution de l'ordre comporte une complicité flagrante.

Dans toutes les accusations portées contre certains chefs de départements, et après les avoir consciencieusement étudiées, nous n'avons rien vu pouvant incriminer les employés subalternes ou les ouvriers. Jusqu'à preuve du contraire, "La Presse" protestera contre les exécutions faites, et contre celles qu'on menace de faire.

C'est particulièrement le cas du renvoi du contre-maître Thompson. Nous ne voulons pas ajouter ceint de M. Fallon, dont la cause est plus compliquée et nécessite des explications. Mais en ce qui concerne M. Thompson, rien dans la preuve, telle que nous l'avons vue, ne légitime la mesure brutale et injuste dont il a été l'objet et la victime.

Nous disons brutale et injuste, attendu que ce contre-maître a été renvoyé sans avoir été entendu.

Le comité de l'eau qui l'a exécuté n'est pas le comité de l'eau qui a entendu la preuve, les éléments actuels n'ont devant eux que les témoignages qui sont devant le public et rien dans ces témoignages ne légitime le renvoi de cet ouvrier sans qu'on ait, au moins, pris la peine de le faire comparaitre pour entendre sa défense sur les accusations qu'on peut avoir à formuler contre lui.

La personnalité de M. Thompson nous est indifférente; nous ne le connaissons pas et nous ne prenons sa défense que pour défendre le personnel civique contre des abus de pouvoir, contre la conséquence de ranonies inavouables.

Il s'agit de l'efficacité du service municipal, de l'efficacité du service; de la sécurité du gainement des nombreux salariés qui vivent de ce qu'ils reçoivent en échange d'un travail honnête.

Nombre de fautes des employés municipaux sont celles de leurs supérieurs; comme celles de ces derniers sont celles de chefs. L'employé qui se refuse à exécuter un ordre de son supérieur serait s'il n'était, par la suite, renvoyé, pour une raison quelconque, tout comme le chef de département qui résisterait à un décret.

L'épuration de l'administration civique doit commencer par en haut et non au bas de l'échelle. Les exécutions de vaines à arrêter à la tête du chef, à moins, comme nous l'avons dit, qu'on établisse une complicité volontaire ou payante de la part des subordonnés.

Le comité de l'eau augmente ses torts en reculant de jour en jour, de semaine en semaine, la comparaison des deux employés qui a été renvoyé si cavalièrement.

Il s'agit de l'efficacité du service municipal, de l'efficacité du service; de la sécurité du gainement des nombreux salariés qui vivent de ce qu'ils reçoivent en échange d'un travail honnête.

Nombre de fautes des employés municipaux sont celles de leurs supérieurs; comme celles de ces derniers sont celles de chefs. L'employé qui se refuse à exécuter un ordre de son supérieur serait s'il n'était, par la suite, renvoyé, pour une raison quelconque, tout comme le chef de département qui résisterait à un décret.

L'épuration de l'administration civique doit commencer par en haut et non au bas de l'échelle. Les exécutions de vaines à arrêter à la tête du chef, à moins, comme nous l'avons dit, qu'on établisse une complicité volontaire ou payante de la part des subordonnés.

Le comité de l'eau augmente ses torts en reculant de jour en jour, de semaine en semaine, la comparaison des deux employés qui a été renvoyé si cavalièrement.

Il s'agit de l'efficacité du service municipal, de l'efficacité du service; de la sécurité du gainement des nombreux salariés qui vivent de ce qu'ils reçoivent en échange d'un travail honnête.

Nombre de fautes des employés municipaux sont celles de leurs supérieurs; comme celles de ces derniers sont celles de chefs. L'employé qui se refuse à exécuter un ordre de son supérieur serait s'il n'était, par la suite, renvoyé, pour une raison quelconque, tout comme le chef de département qui résisterait à un décret.

L'épuration de l'administration civique doit commencer par en haut et non au bas de l'échelle. Les exécutions de vaines à arrêter à la tête du chef, à moins, comme nous l'avons dit, qu'on établisse une complicité volontaire ou payante de la part des subordonnés.

Le comité de l'eau augmente ses torts en reculant de jour en jour, de semaine en semaine, la comparaison des deux employés qui a été renvoyé si cavalièrement.

Il s'agit de l'efficacité du service municipal, de l'efficacité du service; de la sécurité du gainement des nombreux salariés qui vivent de ce qu'ils reçoivent en échange d'un travail honnête.

Nombre de fautes des employés municipaux sont celles de leurs supérieurs; comme celles de ces derniers sont celles de chefs. L'employé qui se refuse à exécuter un ordre de son supérieur serait s'il n'était, par la suite, renvoyé, pour une raison quelconque, tout comme le chef de département qui résisterait à un décret.

L'épuration de l'administration civique doit commencer par en haut et non au bas de l'échelle. Les exécutions de vaines à arrêter à la tête du chef, à moins, comme nous l'avons dit, qu'on établisse une complicité volontaire ou payante de la part des subordonnés.

Le comité de l'eau augmente ses torts en reculant de jour en jour, de semaine en semaine, la comparaison des deux employés qui a été renvoyé si cavalièrement.

Il s'agit de l'efficacité du service municipal, de l'efficacité du service; de la sécurité du gainement des nombreux salariés qui vivent de ce qu'ils reçoivent en échange d'un travail honnête.

Nombre de fautes des employés municipaux sont celles de leurs supérieurs; comme celles de ces derniers sont celles de chefs. L'employé qui se refuse à exécuter un ordre de son supérieur serait s'il n'était, par la suite, renvoyé, pour une raison quelconque, tout comme le chef de département qui résisterait à un décret.

L'épuration de l'administration civique doit commencer par en haut et non au bas de l'échelle. Les exécutions de vaines à arrêter à la tête du chef, à moins, comme nous l'avons dit, qu'on établisse une complicité volontaire ou payante de la part des subordonnés.

Le comité de l'eau augmente ses torts en reculant de jour en jour, de semaine en semaine, la comparaison des deux employés qui a été renvoyé si cavalièrement.

Il s'agit de l'efficacité du service municipal, de l'efficacité du service; de la sécurité du gainement des nombreux salariés qui vivent de ce qu'ils reçoivent en échange d'un travail honnête.

Nombre de fautes des employés municipaux sont celles de leurs supérieurs; comme celles de ces derniers sont celles de chefs. L'employé qui se refuse à exécuter un ordre de son supérieur serait s'il n'était, par la suite, renvoyé, pour une raison quelconque, tout comme le chef de département qui résisterait à un décret.

Le Gros Magasin Ferme à 1 Heure Aujourd'hui.

La Cie S. Carsley, Limitée
Rue Notre-Dame. Le Plus Grand Magasin de Montreal. 7 Juillet 1900

Vente à Bon Marché de Juillet
Bargains Spéciaux dans tous les Départements
OFFRES SPECIALES POUR LUNDI

Chaque ligne mentionnée est un bargain et pourra être achetée à l'importe quel temps pendant la journée.
Savon Pears... 15c
Corn Starch... 10c
Miel en jarres en verre... 15c
Brevuag d'été Botox... 25c
Fluid de bouff Borax... 37c
Lime Juice, pintes... 35c
Savon de la Vierge... 4c
Echantillons de tapis, grand-derrière... 40c
Colletertes en dentelle pour dames... \$3.50

GRANDE VENTE DE JUPES DE RUE
Des milliers d'élegantes jupes d'été pour dames à couler en bas des prix des fabricants.

Les jupes de rue sont toutes dans les genres les plus nouveaux et faites avec les plus nouvelles étoffes et les plus beaux tissus.

VOICI D'INTERESSANTES LIGNES
Jupes de rue en toile crash naturelle, bonne largeur et bien faites, pour dames. Régulier 50c. Prix de la vente de juillet... 27c

Jupes de rue en duck blanc, magnifiquement taillées et garnies de bandes bleues, pour dames. Prix ordinaire \$1.25. Prix de la vente de juillet... 69c

Jupes de rue en Duck blanc anglaises, amples et bien faites, garnies d'élegantes bandes, pour dames. Prix régulier, \$1.50. Prix de la vente de juillet... 99c

Jupes de rue en toile "Crash" irlandaise, dans les plus nouveaux genres, coutures rapportées, ourlet de 6 pouces et garnies de coutures coréées, pour dames. Prix régulier, \$1.75. Prix de la vente de juillet... \$1.13

Elegantes jupes de rue en khaki, dans les plus nouveaux genres, faites par tailleurs, garnies de bandes de couleurs avec magnifiques effets, pour dames. Prix régulier, \$3.50. Prix de la vente de juillet... \$1.80

Prix de juillet d'Étoffes qui se lavent
Les gens viennent de toutes parts se procurer des étoffes qui se lavent à ces prix de juillet.

Il nous reste 1000 verges de ces jolis Delaines imprimés qui se lavent, en rayé et autres patrons, valant 7½c. Prix de la vente de juillet, la 4c

Il nous reste 1000 verges de jolies wrapperettes en crêchem imprimé, riches patrons Paisley, valant 11c. Prix de la vente de juillet, la 7c

5000 verges de Crinkles écossais et de mousselines à robes de fantaisie, en une variété de jolis effets, prix ordinaire 15c à 22c. Prix de la vente de juillet, la 8c

Bois de Plaisance à Cartierville
Cet endroit, dont la clientèle de la Compagnie du chemin de fer du Parc et de l'île a pu apprécier les avantages par le passé, est maintenant ouvert au public, avec toutes les commodités nécessaires pour excursions, pique-niques, etc. — Prix d'entrée, 10 cents. Enfants, gratis. — Privilèges à louer.

EXTRAORDINAIRE
Allez voir Ruff, Rudth et Cie, une troupe de barbaque superbe, où il y a de tout. Le programme du Parc Schomer est réellement extraordinaire.

Envoyé Gratis
AUX HOMMES
Un Remède des plus remarquables qui ramène promptement la vigueur perdue chez les Hommes.

Un paquet d'essai gratuit envoyé par la poste à tous ceux qui envoient un mandat de \$1.00.

Les agents d'essai gratuits des plus remarquables remède seront expédiés par la poste à tous ceux qui envoient un mandat de \$1.00.

Le succès de ce remède est dû à son caractère d'être un remède naturel et à son action directe sur le système nerveux.

Quant à la création d'un département du Travail, et à la fondation d'une Gazette du Travail, "La Presse" ne peut qu'applaudir et recommander aux législateurs de s'inspirer de la loi que l'hon. J. A. Chaplain a fait voter en 1890 (33 Vie. Chap. 15) loi autrement complète que celle que nous publions ci-dessus.

INFORMATIONS
Après le choix des candidats démocrates et républicains à la présidence et à la vice-présidence des États-Unis, les électeurs libres de la république voisine vont avoir à décider entre une dizaine de candidats de programme différent.

En effet, les partis, comme nous l'avons dit, se résument pas à deux catégories seulement. On peut en juger par la nomenclature suivante:

1. Le 27 janvier dernier, le parti Socialiste du Travail, réuni à Rochester, N. Y., nommait John Harriman, de Californie, candidat présidentiel, et Max S. Hayes, de l'Ohio, candidat vice-présidentiel.

2. Le 6 mars dernier, les Démocrates Socialistes à Indianapolis, choisissaient Eugene V. Debs, de l'Indiana, pour président, et John Harriman, de Californie, pour vice-président.

3. Le premier mai dernier, à Rock Island, Ill., le Parti des Chrétiens Unis choisissait le Rev. S. C. Swallow, de Pennsylvanie, pour président, et John G. Woolley, de l'Illinois, pour vice-président.

4. Le 9 mai dernier, les Populistes du Middle-of-the-Road (du milieu du chemin) se réunissaient en convention à Cincinnati, et procédaient à la nomination de Wharton Barker, de Pennsylvanie, comme candidat à la présidence, et à celle de Ignatius Donnelly, du Minnesota, comme candidat à la vice-présidence.

5. Les Populistes, de cette nuance, ratifiaient ainsi à cette convention, le choix fait par une convention antérieure, tenue à Cincinnati, le 5 septembre 1890. Le même jour, 9 mai dernier, les Populistes Fusionistes s'assemblaient à Sioux Falls. Ils choisirent William Jennings Bryan, le candidat actuel des Démocrates, pour la présidence,

et Charles A. Towne, du Minnesota, pour la vice-présidence. Le 23 mai dernier, à New-York, les Socialistes De Leon, choisissaient Joseph F. Maloney, du Massachusetts, pour président, et Valentine Remond, de Pennsylvanie, pour vice-président.

To. Le 19 juin dernier, à Philadelphie, les Républicains ont formé leur ticket présidentiel, comme on le sait, avec William McKinley, de l'Ohio, pour président, et Theodore Roosevelt, pour vice-président.

Enfin, le 6 juillet (hier), les Démocrates, réunis à Kansas City, ont élu W. J. Bryan, de Nebraska, à la candidature présidentielle, et à la candidature vice-présidentielle, et à la candidature vice-présidentielle.

Le Gros Magasin Ferme à 1 Heure Aujourd'hui.

La Cie S. Carsley, Limitée
Rue Notre-Dame. Le Plus Grand Magasin de Montreal. 7 Juillet 1900

Vente à Bon Marché de Juillet
Bargains Spéciaux dans tous les Départements
OFFRES SPECIALES POUR LUNDI

Chaque ligne mentionnée est un bargain et pourra être achetée à l'importe quel temps pendant la journée.
Jupes en toile crash pour dames... 50c
Sous-vêtement d'été pour hommes... 15c
Bas en fil de Lisle pour enfants... 40c
Chaussures pour dames... \$3.00
Salons en paille pour dames... 30c
Imperméables en tweed pour dames... \$3.00

GRANDE VENTE DE JUPES DE RUE
Des milliers d'élegantes jupes d'été pour dames à couler en bas des prix des fabricants.

Les jupes de rue sont toutes dans les genres les plus nouveaux et faites avec les plus nouvelles étoffes et les plus beaux tissus.

VOICI D'INTERESSANTES LIGNES
Jupes de rue en toile crash naturelle, bonne largeur et bien faites, pour dames. Régulier 50c. Prix de la vente de juillet... 27c

Jupes de rue en duck blanc, magnifiquement taillées et garnies de bandes bleues, pour dames. Prix ordinaire \$1.25. Prix de la vente de juillet... 69c

Jupes de rue en Duck blanc anglaises, amples et bien faites, garnies d'élegantes bandes, pour dames. Prix régulier, \$1.50. Prix de la vente de juillet... 99c

Jupes de rue en toile "Crash" irlandaise, dans les plus nouveaux genres, coutures rapportées, ourlet de 6 pouces et garnies de coutures coréées, pour dames. Prix régulier, \$1.75. Prix de la vente de juillet... \$1.13

Elegantes jupes de rue en khaki, dans les plus nouveaux genres, faites par tailleurs, garnies de bandes de couleurs avec magnifiques effets, pour dames. Prix régulier, \$3.50. Prix de la vente de juillet... \$1.80

Prix de juillet d'Étoffes qui se lavent
Les gens viennent de toutes parts se procurer des étoffes qui se lavent à ces prix de juillet.

Il nous reste 1000 verges de ces jolis Delaines imprimés qui se lavent, en rayé et autres patrons, valant 7½c. Prix de la vente de juillet, la 4c

Il nous reste 1000 verges de jolies wrapperettes en crêchem imprimé, riches patrons Paisley, valant 11c. Prix de la vente de juillet, la 7c

5000 verges de Crinkles écossais et de mousselines à robes de fantaisie, en une variété de jolis effets, prix ordinaire 15c à 22c. Prix de la vente de juillet, la 8c

LA CIE S. CARSLY LIMITEE
Nos 1765 à 1783 Notre-Dame, MONTREAL—134 à 194 St Jacques.

LE RENDEZ-VOUS GENERAL
...VIAUVILLE
C'est la place de l'avenir, c'est... VIAUVILLE

Celui qui achète un terrain à... VIAUVILLE
en verra la valeur se doubler en moins d'une année. Pas un terrain sur l'île de Montréal, qui soit aussi avantageux que...

Pas un seul n'est doué d'aussi grands avantages.
VIAUVILLE...
est à proximité de toutes les commodités possibles.

VIAUVILLE...
c'est la campagne avec l'air pur. La ville dépeuplée de l'atmosphère viciée.

VIAUVILLE...
avoisine une source d'eau sulfureuse très athermalisée.

VIAUVILLE...
longe le fleuve—possède un des plus beaux parcs—une église et un curé—le culte se fait régulièrement—les conditions d'achat sont des plus faciles.

VIAUVILLE...
Dimanche prochain et tous les soirs de la semaine—musique par l'Harmonie de Montréal ainsi que vaudevilles et autres amusements. Venez en foule vous reposer et humer l'air frais du fleuve, tout en vous amusant, vous verrez les beaux îlots que nous vous vendrons à bas prix et à des conditions faciles.

Succession C. T. Viau
EDOUARD GOHIER
Représentant pour la vente des TERRAINS, sur les lieux tous les jours, dimanche compris—à l'édifice New-York Life, Chambres 502.

Gnérison Etes-vous Creve?
Assurée.
M. CHAS. CHATELAIN, 279 rue Saint-Jacques, employé à la Lake of the Woods Milling Co., a été radicalement guéri par la méthode de la Cie S. Carsley pour la Guérison des Reumatismes, 120 rue Notre-Dame, Montréal.

CREME LA GLACE, MESURES—
COLLIERS DE CHIENS—
L. J. A. SURVEYER, 6 rue St Laurent.

GRATIS
CARABINE AIR

CREME LA GLACE, MESURES—
COLLIERS DE CHIENS—
L. J. A. SURVEYER, 6 rue St Laurent.

GRATIS
CARABINE AIR

CREME LA GLACE, MESURES—
COLLIERS DE CHIENS—
L. J. A. SURVEYER, 6 rue St Laurent.

GRATIS
CARABINE AIR

SALON D'OPTIQUE
GROHE
ESSAI GRATUIT DE LA VUE

Essai gratuit de la vue. Verres de 20c à 1.00. Verres de 20c à 1.00. Verres de 20c à 1.00.

1341-1343 STE CATHERINE.
PILES BLANCHES.

Lave sans Frotter
Si vous êtes fatigués de frotter sur la planchette, de vous vasser les reins et de déchirer les lingeries fines, demandez-nous l'échouillon GRATIS, qui simplifie en faisant bouillir et rincant le linge blanc comme si nous pouvions le ronger. C'est à

VICTORINE
Des milliers de femmes s'en servent et nous en font l'éloge. La Victorine se vend partout.

Standard Light & Power Co.
111 rue Greenway.

EVENTALS ELECTRIQUES
Pour la prochaine Saison.
La Standard Light & Power Co. a une spécialité de fournir le courant pour les Éventals Electriques, de toutes les formes et de toutes les puissances.

PACIFIQUE CANADIEN
Bons Bains de Mer.
Meilleurs terrains de Golf d'Amérique.

Place d'Été Idéale pour Familles
Des wagons directs quotidiens Montréal, Québec, et retour, à 10 h. du matin, et à 8 h. du soir, pour Québec, et à 10 h. du matin, et à 8 h. du soir, pour Montréal.

NOUVELLE ROUTE ENTRE
QUEBEC, ST JEAN, N. B. et HALIFAX via MEGANTIC.

Excursions de tous les semaines, \$1.00
HUISSON ET RETOUR.

Service des Convois de Dimanche
Départ de la gare de la rue Windsor à 10 h. du matin, pour Pointe-aux-Lacs, retour à 10 h. du soir.

Trains Spéciaux directs de la Gare Bonaventure à l'Hippodrome de Bel-Air.

Trains Suburbains du Dimanche
En rapport avec les billets d'excursion à bon marché du dimanche et du dimanche à lundi.

Trains Spéciaux directs de la Gare Bonaventure à l'Hippodrome de Bel-Air.

Trains Suburbains du Dimanche
En rapport avec les billets d'excursion à bon marché du dimanche et du dimanche à lundi.

Trains Spéciaux directs de la Gare Bonaventure à l'Hippodrome de Bel-Air.

Trains Suburbains du Dimanche
En rapport avec les billets d'excursion à bon marché du dimanche et du dimanche à lundi.

Trains Spéciaux directs de la Gare Bonaventure à l'Hippodrome de Bel-Air.

Trains Suburbains du Dimanche
En rapport avec les billets d'excursion à bon marché du dimanche et du dimanche à lundi.

Trains Spéciaux directs de la Gare Bonaventure à l'Hippodrome de Bel-Air.

Trains Suburbains du Dimanche
En rapport avec les billets d'excursion à bon marché du dimanche et du dimanche à lundi.

Trains Spéciaux directs de la Gare Bonaventure à l'Hippodrome de Bel-Air.

Trains Suburbains du Dimanche
En rapport avec les billets d'excursion à bon marché du dimanche et du dimanche à lundi.

Trains Spéciaux directs de la Gare Bonaventure à l'Hippodrome de Bel-Air.

Trains Suburbains du Dimanche
En rapport avec les billets d'excursion à bon marché du dimanche et du dimanche à lundi.

Trains Spéciaux directs de la Gare Bonaventure à l'Hippodrome de Bel-Air.

Trains Suburbains du Dimanche
En rapport avec les billets d'excursion à bon marché du dimanche et du dimanche à lundi.

NOTES ET SOUVENIRS

Le commerce à Montréal, au dix-septième siècle. — Les voyages de Lahontan. — La grande foire annuelle. — La traite des pelleteries. — Montréal et Québec. — Un négociant d'autrefois. — Jacques Leber. — Le premier marché de Montréal.

Ces jours derniers, je relisais les Voyages de Lahontan, le gascon vantard et mauvais langue, dont les propos, qui font contrôler, sont souvent amusants et parfois instructifs. Les détails sur le commerce de Montréal au dix-septième siècle.

Cette ville commençait alors à prendre une certaine importance, présage de sa grandeur future. Sa situation géographique en faisait le point de contact entre les régions de l'Ouest et la colonie française.

Les sauvages y venaient apporter leurs fourrures et les négociants s'y donnaient rendez-vous pour les recevoir et les transporter à destination. Les sauvages des grands lacs du Canada, dit Lahontan, descendent ici presque tous les ans, avec une quantité prodigieuse de castors qu'ils apportent pour des armes, des chaudrons, des haches, des couteaux, et mille autres marchandises.

La grande foire annuelle de Montréal était tout un événement pour la colonie. Vers le milieu de l'été, lorsque la situation politique et militaire de la Nouvelle-France, n'était pas trop mauvaise, et que l'Iroquois avait été assez intimidé pour laisser libre passage à la multitude de canots sauvages chargés de pelleteries arrivant à Ville-Marie.

En 1682, cet événement se composait de cent vingt-six canots, montés par sept cents hommes. Les sauvages débarquaient et campaient à cinq ou six cents pas de la ville. Ils commencent par descendre leurs fourrures, ranger leurs canots, et dresser leurs cabanes d'écorce.

Le second jour après leur arrivée, ils faisaient demander une audience au gouverneur, et la réception avait lieu en plein air. Le gouverneur recevait dans un fauteuil, et l'orateur de chaque nation le haranguait. Voici un échantillon de ces harangues: Le porteur-parole de la Nation dit: "que ses frères sont venus pour le visiter et renouveler avec lui en même temps leur ancienne amitié; que le principal motif de leur voyage est celui de procurer l'utilité des Français, parmi lesquels il s'en trouve qui, n'ayant ni moyen de traquer, ni même assez de force de corps pour transporter les marchandises le long des lacs, ne pouvaient manier de castors, si ses frères ne venaient eux-mêmes faire le trafic dans les colonies françaises."

Les marchands trouvaient leurs marchands avec les sauvages en échange de pelleteries. C'était un va-et-vient, une animation, un mouvement continuel. Les traits étaient les articles qui servaient ordinairement de change dans la traite des pelleteries: Des fusils courts et légers; de la poudre; des balles et du menu plomb; des haches grandes et petites; des couteaux à gaine, des lames d'épée pour faire des dards; des chaudrons de toute grandeur; des alènes de condorner; des hameçons de toute grandeur; des battes-fer et pierres à fusils; des canots de petite serge bleue; des chemises de toile commune de Bretagne; des fils d'étamine en écharpe; des boutons de Brésil; du gros fil blanc pour les filets; du fil à coudre de diverses couleurs; du vermillon; du rouge; du bleu; du vert; du blanc; de la crotte de Venise; quelques fers de flèches; quelque peu de savon; quelques sabres. Tel était à peu près le stock dont devait se munir celui qui voulait trafiquer avec les sauvages.

Lorsque l'époque de la grande foire arrivait, les marchands de Montréal qui étaient alors les maîtres du commerce indien, montaient à Montréal. "Presque tous les marchands qui sont établis en cette ville à Montréal, en venant de Québec, ne travaillent que pour ceux de Québec, dont ils sont commissionnaires." Comme on voit, les choses ont bien changé depuis le XVIIe siècle. Aujourd'hui, le commerce de Montréal n'est plus tributaire du commerce de Québec. Bien au contraire, c'est derrière lui celui de l'ancienne métropole. Lahontan continuait: "Les barques qui transportent la marchandise, les chutes, les vins et les caux de vie sont en très petit nombre, mais elles font plusieurs voyages durant l'année, de l'une de ces villes à l'autre. Les habitants de l'île de Montréal et des côtes circonvoisines viennent faire leurs emplettes à la ville deux fois l'an, achetant les marchandises cinquante pour cent plus cher qu'à Québec. Les sauvages des environs, établis ou vagabonds, y portent des peaux de castors, d'élan, de caribou, de renards, et de martres, en échange de ce qu'ils ont besoin, de plomb et autres nécessités de la vie. Tout le monde y trafique avec liberté, et c'est la mesure professionnelle du monde pour s'enrichir en très peu de temps. Tous les marchands s'entendent à merveille pour vendre leurs effets au même prix. Mais, lorsque les habitants du pays le trouvent exorbitant, ils enrichissent leurs denrées à proportion.

"Les gentilshommes qui sont chargés d'enfants et surtout de filles sont obligés de vivre d'économie, pour subvenir aux dépenses de ces habits magnifiques dont on voit parer de si près et de si loin. Le luxe règne surtout dans la Nouvelle-France que dans l'ancienne. Il faudrait, à mon avis, que le roi fit taxer les marchandises à un prix raisonnable, et qu'il défendît aux négociants de ne vendre ni brocards, ni franges, ni rubans d'or et d'argent, non plus que des points et des dentelles de haut prix."

Quoiqu'un de mes lecteurs aura peut-être remarqué dans la citation que je viens de faire, les mots "marchandises achetés". Cette expression employée par Lahontan il y a plus de deux siècles, est fréquemment usitée dans les écrits et documents de cette époque, n'est donc pas un anglicisme, comme l'ont soutenu quelques-uns de nos trop vigoureux puristes, qui ont prétendu qu'elle n'était qu'une traduction de "dry goods" n'étant qu'une

# E. LEPAGE & CIE

## Etomante Vente Pour Ecouler LUNDI

Les marchandises d'été s'écoulent rapidement. Nous les avons marquées au prix coûtant et en plusieurs cas en bas du prix coûtant. Nous avons décidé de faire, lundi, la plus grosse vente de lundi de juillet qui ait jamais eu lieu et cela grâce aux pertes que nous subissons volontairement.

Il faut écouler ces marchandises d'été — Les écluses de bargains sont ouvertes — Les prix sont réduits. Le résultat est assuré.

Lisez cette annonce et rappelez-vous qu'elle ne donne qu'une faible idée des milliers de bargains que nous offrirons durant cette vente pour écouler.

NOTRE MAGASIN EST LE PLUS FRAIS ET LE PLUS CONFORTABLE DE MONTRÉAL

- Vente de Soies sans réserve**
  - Soies foulard et poudrées en bleu-marin et blanc, bleu Kitchener et blanc et noir et blanc, d'une valeur tout à fait attrayante, prix régulier 1.00, 1.50, 2.00. Très spécial. **35c**
  - 60 pièces de soies rayées et fleuries de fantaisie, qui se lavent, tous les nouveaux dessins et toutes les nouvelles couleurs, à très bon marché à 50c. Très spécial à **29c**
  - Soies foulards imprimées de qualité extra, 23 pouces, en bleu-marin, bleu Kitchener et noir et blanc, valeur extra, prix régulier 1.00, 1.50, 2.00. Spécial à **59c**
- Marchandises d'été qui se lavent à écouler sans réserve**
  - 2500 verges de Piqué de couleur pour robes, en rose, bleu et héliotrope, prix régulier 1.50. Très spécial **5c**
  - Organdie populaire et splendide étoffe pour les temps chauds, imprimé, dans tous les plus nouveaux dessins, imprimé sur soie fleurie en riche plaid, 30 et 34 pouces de largeur, se vendant 1.50 à 2.50, **9c**
  - Organdie bouclé et organdie carreaux de choix, de la meilleure manufacture de Melhouse. Organdie Lisse en dessins uniques. Marchandises d'été fleuries importées de bonne qualité, 1.50, 2.00, 2.50, prix réduit à **12c**
- Profits mis de côté pour écouler les Etoffes à Robes**
  - 1500 verges de drap Covert, beau fini, nouvelle marchandise de cette saison, dans toutes les nuances les plus populaires, détaillé à 50 cents. Spécial à **29c**
  - 800 verges de drap Covert tout laine à robes dans toutes les plus nouvelles nuances de fin et beige, marchandise faite pour détailler 50c, offerte en vente. **19c**
  - 50 pièces de crépons noirs tout laine et soie et laine, comprenant les plus jolis dessins de la saison, valeur régulière \$1.25, pour **85c**

### Corsets Sacrifiés

100 Corsets d'été, faits de tulle blanche forte, en grandeurs de 18 à 30, prix régulier 50 cents, prix spécial **21c**

65 douzaines des meilleurs Corsets d'été, en magnifiques nuances de rose, bleu et drap, prix régulier \$1. **39c**

Blouses de Soie, Exempte de 20 p. c. sur le prix d'achat.

Blouses de Mousseline, Exempte de 20 p. c. sur le prix d'achat.

Blouses d'Indienne, Exempte de 20 p. c. sur le prix d'achat.

Blouses de Guingan, Exempte de 20 p. c. sur le prix d'achat.

Peignoirs en indienne, Exempte de 20 p. c. sur le prix d'achat.

Collerettes en dentelle, Exempte de 33 1/2 p. c. sur le prix d'achat.

Chapeaux garnis, tous Exempte de 50 p. c. sur le prix d'achat.

Chapeaux importés, Exempte de 50 p. c. sur le prix d'achat.

Offre très Spéciale en Chapeaux

50 douzaines de formes de chapeaux de paille blanche, toutes les plus nouvelles de cette saison, valant \$1.50 à \$2.00, pour **50c**

75 douzaines de chapeaux sailor garnis, en noir, bleu-marin, rouge et blanc. Un chapeau sailor valant 1.50, pour **15c**

20 douzaines de chapeaux sailor en paille blanche, garnis et prêts à mettre, avec bande de ruban, valant 1.50, pour **25c**

de Longueuil. Dès 1683, il était devenu l'un des négociants les plus considérables du pays. M. Olier de Casson écrivait à son sujet dans sa relation de cette année: "M. Leber, un des plus riches et honorables marchands qu'il y ait ici et même dans tout le Canada, a rendu de grands services à la colonie pour laquelle il s'est souvent exposé afin de donner ses avis, soit en canot, soit sur les glaces, ou à travers les bois, ce n'est pas l'unique cours qu'il ait rendu à ce lieu, d'autant que s'il a eu l'esprit d'y faire sa fortune par son commerce, il a en même temps beaucoup servi le public dans la manière aisée et amicale en laquelle il l'a fait touchant les faits de guerre." M. Leber importait directement de France, sur un navire à lui appartenant, les marchandises nécessaires à son commerce. Il avait une fortune de plusieurs centaines de mille livres et fut le directeur précurseur des grands négociants de Montréal s'enorgueillissant aujourd'hui.

C'est vers 1670 que Villermarie vit s'établir son premier marché public. Il occupait le terrain où s'élève aujourd'hui la douane. Les jours de marché étaient le mardi et le vendredi. Il était défendu aux habitants des environs de porter leurs denrées, leurs produits et leurs victuailles aux maisons des particuliers avant de les avoir offerts en vente au marché, jusqu'à une certaine heure. Le marché s'ouvrait à huit heures en été, et à neuf heures en hiver, et se fermait à onze heures avant-midi. On sonnait la cloche de la paroisse pour annoncer l'ouverture et la fermeture.

Il me semble que ces détails sur le Montréal d'autrefois ne sont pas sans intérêt pour les montrealais d'aujourd'hui. IGNOTUS.

LE BRANDY PAULHAC  
Conserve sa renommée et devient de plus en plus le favori du connaisseur. Le Brandy Paulhac a pris le devant et le gardera, c'est le brandy par excellence. En vente partout. — N. QUINTAL et FILS, seuls agents pour le Canada.

International Limited, via le Grand-Tronc  
Service rapide sans égal  
Départ de Montréal chaque jour à 9 hrs a. m., arrivant à Toronto à 4.25 p. m., à Hamilton à 5.25 p. m., à Woodstock à 6.45 hrs p. m., à London à 7.30 p. m., à Chatham à 8.55 hrs p. m., à Detroit à 9.30 p. m., le même jour à Chicago à 7.30 hrs a. m. le lendemain. Express rapide du soir pour Toronto, Detroit, Chicago et l'Ouest à 10.25 p. m., excepté le dimanche; départ le dimanche à 8 hrs p. m. Bureau des billets de la ville, 137 rue St Jacques.

# DUPUIS FRERES

## ETOFFES A ROBES

Nous avons eu, cette semaine, l'occasion de faire une comparaison. Nous avons vu une étoffe vendue à \$1.25, que nous offrons à 35c. Ceci est un cas entre mille. Tous nos comptoirs fourmillent de BARGAINS. Une différence presque aussi considérable existe entre nos prix et ceux de nos concurrents, dans tous nos départements. Nous vous invitons à venir juger de la véracité de nos avancés. Il ne vous en coûte pas cher de venir nous faire une visite. Nous sommes convaincus, que vous ne partirez pas sans faire une emplette quelconque et vous serez amplement dédommagés pour votre trouble.

Il y a deux manières de faire du commerce. Il y en a qui essaient de réaliser le plus de bénéfice possible sur une vente. Il y en a d'autres qui essaient de faire le plus gros chiffre d'affaires possible, tout en se contentant d'un profit raisonnable. La somme de bénéfices de ces derniers est la plus considérable, parce que leur chiffre d'affaires est de beaucoup le plus grand. C'est essentiellement de cette manière que se font les affaires chez DUPUIS FRERES.

- Serge mélangée de fantaisie, 42 pouces de largeur, pure laine. **35c**
- Carreaux de fantaisie, 42 pouces. **35c**
- Barres de fantaisie, 38 pouces. **35c**
- Etoffes de fantaisie laine et soie. **35c**
- Carreaux de fantaisie pure laine. **25c**
- Etoffes soie et laine, effet crépon. **25c**
- Un lot spécial d'étoffes double largeur, pure laine, il y en avait de marquée à 45c et d'autres à 50c. Votre choix à **15c**
- Brillante noire unie et fleurie, 36 pouces de largeur. **25c**
- Serge à costume noir, 38 pouces de largeur. **25c**
- Grenadine Irogonil, (double largeur comprise), 41 pouces de largeur. **25c**
- Cordé noir Mohair, uni et de fantaisie. **30c**

### Liquidation de nos Marchandises qui se lavent.

Cette vente a eu un succès épatant cette semaine et se continuera toute la semaine prochaine. Nous en avons vendu des milliers de verges, et comme nous vous le disions samedi dernier, il nous faut à tout prix nous débarrasser de tout ce qui nous reste.

Il nous reste encore quelques centaines de pièces des deux lignes ci-dessous mentionnées. Venez donc en acheter. Vous n'en aurez jamais trop aux prix auxquels nous vous les offrons.

"Bracastle" de fantaisie vendu partout à 12c. Notre prix pour Liquider **5c**

Mousseline et Lawn de fantaisie, et Plissé d'Alsace, vendus partout de 18 à 22c. Notre prix pour liquider. **7 1/2c**

**Spécial** — 40 pcs de Galatée Français rayé, à fond blanc, très convenable pour blouses et jupes. Sa véritable valeur, au moins 16c. Notre prix, la semaine prochaine. **9c**

### UNE VENTE MONUMENTALE DE BLOUSES

De toutes les ventes de Blouses que nous avons vues, et que vous avez vues, et que n'importe qui ait vues, celle-ci les éclipsera totalement. L'assortiment complet d'un manufacturier, acheté à une minime fraction de leur valeur intrinsèque, vous est offert à des prix qui vont créer une sensation sans précédent.

Des centaines de belles Blouses en Percale. Valant de 75c à 90c. **25c**

Des centaines de belles Blouses en Lawn barré. Toutes à **25c**

Des centaines de belles Blouses en Zéphir. **35c**

Les meilleures Blouses en Percale. Valant de 90c à \$1.25. **35c**

Les meilleures Blouses en Dimity. Toutes à **35c**

Les meilleures Blouses en Piqué. **50c**

Les meilleures Blouses en Gingham. **50c**

Blouses en Piqué carreaux de fantaisie. Valant \$1.35 à \$2.25. **50c**

Blouses en Mousseline Organdie. **50c**

Blouses en Percale barrée, nouvelles couleurs. **50c**

Blouses en Organdie fleurie—Nouveauté. **50c**

### DENTELLES ! DENTELLES !

Les demandes dans ce Département augmentent de jour en jour et il n'y a pas une seule maison dans tout Montréal où vous pouvez trouver un meilleur assortiment et des prix aussi bas que chez DUPUIS FRERES.

### Nos Rubans ! Nos Rubans !

Rubans pure soie, qualité supérieure, largeur 4 à 6 pouces, vingt-sept couleurs, comprenant noir, blanc, crème, rose, bleu pâle et héliotrope. Le véritable article pour garnitures de chapeaux, garnitures de robes, ceintures et cravates. La même qualité et les mêmes largeurs sont vendues dans les autres magasins de 50c à \$1.00 la vergée. Nous les offrons à **15c**

### BIJOUTERIE

Absolument sans parallèle est l'offre que nous vous faisons dans ce département. Nous venons de jobber un lot considérable. Nous aurions pu les marquer le double des prix que nous vous mentionnons ci-dessous et c'eût été un véritable bargain. Nous préférons vous les offrir à ces prix et vous attacher davantage à notre maison en vous donnant presque tout notre bénéfice.

Sets pour blouses, bon marché à 40c, vendus à **15c**

Boutons pour poignets, bon marché à 40c, vendus à **15c**

Sets pour collier et poignets, bon marché à 35c, vendus à **5c**

et une quantité d'autres objets à des prix également bas.

### Jupes de Robes en Piqué Blanc et en Toile

Au moment de mettre la présente annonce sous presse, nous venons de recevoir un télégramme d'une maison de Toronto, acceptant l'offre que nous lui avons faite, ce matin, pour un lot considérable, (600 douzaines) de jupes de robes en piqué et en toile. Nous recevrons le tout d'ici à jeudi prochain et nous vous conseillons d'attendre jusque-là pour acheter vos jupes. N'allez pas nous dire que vous n'en avez pas besoin—que vous avez acheté tout ce dont vous aviez besoin en fait de jupes. Venez les voir et nous sommes certains que vous en achèterez davantage. Impossible de résister au prix que nous vous ferons. Donc, à jeudi prochain pour des jupes de robes chez DUPUIS FRERES.

### Fermeture de Bonne Heure

Veillez bien s'il vous plaît ne pas oublier que nos magasins seront fermés à 6 heures durant juillet et Aout. (Lundis et Samedis exceptés.)

# DUPUIS FRERES

Le Grand Magasin Départemental de l'Est,

1671 et 1673 Rue Ste Catherine, Angle des Rues St André et St Christophe

## ACHETEZ VOS CHAPEAUX EN PAILLE CHEZ NORMANDIN



Il n'y a pas de gomme ni caoutchouc ni quoi que ce soit dans la bordure de jupe Corticelli qui détériore vos chaussettes.

Elle est faite de laine spécialement obtenue, spécialement filée et spécialement tordue.

Elle est meilleure que n'importe quelle autre bordure de jupe parce qu'elle est faite de laine différente et meilleure—elle possède un tissu poreux et élastique qui sèche promptement quand elle est mouillée et qui se détache facilement de la pousière.

Coussin sur le plat—non revêtu—un ou deux rangs de couture—dans toutes les nuances d'étoffes à robes.

En vente partout, à cents la vergée. Portant cette étiquette

Corticelli



# LA MAISON NORMANDIN

Savoir gagner de l'argent est important ; mais savoir l'épargner est d'une bien plus grande importance. La franche représentation de la marchandise, quant à ses nuances invariables et sa durée probable, au meilleur de la connaissance de nos employés, a mis en évidence cette maison toujours grandissante. LES ANNONCES COMPORTENT LA MEME FRANCHISE.

## Sa Vente Phenomenale de Juillet

DELIERA LES CORDONS DE VOTRE BOURSE

La balance du Stock de Marchandises du printemps sera sacrifiée durant cette grande vente de juillet. — La semaine prochaine seront offertes les quelques lignes suivantes à des prix qui méritent votre sérieuse considération et vaudront une visite de votre part.

### Comptoir des Corps pour Dames.—Un Job Spécial dans ce Département

25 douzaines de corps d'été, valant 12c; prix de la vente de juillet... 5c  
50 doz. de corps blanc et écar, bien garnis et manufacturés pour être vendus à 25c. Notre prix... 10c  
Seulement 10 doz. de corps, qualité extra, blanc et écar, bien garnis, avec ou sans manches, prix régulier 50c. Prix de la vente de juillet... 19c

### FLANELLETTE.—N'oubliez pas ce Département

Flanellette française, 36 pouces de largeur, beau choix de patrons bleu-pâle, rose et gris; la valeur réelle est 12c. Notre prix pour la vente de juillet... 6c  
Flanellette barée, seulement 25 pièces; notre prix pour cette grande vente... 5c  
Cette marchandise ne peut être achetée à la manufacture pour moins de 7c.  
Flanellette foncée, croisée, très forte, pour chemise de travail, valant 15c. Vente de juillet... 10c

### Département des Soies et Satins

Soie rayée hélio-trope, bleu pâle, bleu foncé, vert et rose, importée pour être vendue à 50c. Notre prix... 25c

Satin de couleur pâle et foncée, très bonne qualité, vaut au moins 65 cents. Prix de la vente de juillet... 40c  
Soie, couleur unie, grand choix de couleurs, se vend partout 40c pour... 22c

### Département des Garnitures

Nouvelle frange en soie pour garniture de robe, couleur et noir, prix régulier 35c. Prix de la vente de juillet... 25c  
Miret perlé, noir et couleur, valant 10c, réduit à... 5c  
2.000 vgs de braid de couleur assortie, valant 5c. Vendu à... 1c  
Braid tubulaire blanc et noir... 2c

### Bas en Cachemire et en Coton

Bas en coton noir qui ne change pas, valeur de 10c. Pour la vente de juillet... 5c  
Bas en coton par côtes, sans couture, valeur de 20 cents. Mis en vente à... 10c  
Bas en cachemire noir uni, tout laine, sans couture et bonne pesanture, valant au moins 45 cts; prix de juillet... 25c  
Bas barré écossais, pour dames, valeur de 30 cents, mis en vente à... 14c

Bas en cachemire, par côtes, tout laine, pour garçons ou pour dames, arrivés trop tard pour le commerce du printemps; nous avons eu une réimpression du manufacturier, nous les sacrifions à... 25c

### Etoffes à robes de couleurs

2000 verges d'étoffes à robes brochées, couleurs assorties, 46 pouces de largeur, valeur réelle de 25 cents. Prix de juillet... 14c  
Plaid, valeur de 15c; prix de juillet... 5c  
Plaid valant 30c; prix de juillet... 14c  
Plaid tout laine, toujours vendu 50 cents; prix de juillet... 24c  
Broché de couleur, valeur de 50c; prix de juillet... 19c  
Etoffe à robe carreaux, couleur pâle seulement, prix régulier 20c; prix de juillet... 10c

### MOUSSELINE

100 pièces de mousseline organdi, grand choix de patrons, couleur nouvelle; cette marchandise se vend partout 15c. Prix de la vente de juillet... 7c  
1000 vgs de mousseline Larissa de couleur, toujours vendue 12c. Prix de la vente de juillet... 4c

### Deux Lignes Extra Bon Marché.

50 pièces de zéphir, rose ou bleu pâle, valant 15c, sacrifié à... 3c  
Une caisse de tweeds, par coupon 1 1/2 verge de longueur, qualité d'une piastre la v.g., le coupon... 20c

### Département d'Etoffe noire pour Robes

Lustré broché, grand choix de patrons valant 40c, vendu à... 25c  
Etoffe brochée noire, très nouvelle, la dernière mode; se vend partout 50 cents, prix de la vente de juillet... 34c  
Crépon français valant \$1.00; prix de la vente de juillet... 59c  
Serge noire tout laine, valeur de 40 cents; prix de la vente de juillet... 29c  
3000 vgs d'indienne Jacquard, française, 35 pouces de largeur, assortiment de couleurs et patrons importés, pour être vendue à 15 cents. Prix de la vente de juillet... 6c  
100 pièces d'indienne, fond rouge, fleurs noires, couleur garantie, valeur de 5c. Sacrifiée à... 4c  
1600 vgs d'indienne sateen, couleur garantie, 34 pouces de largeur valeur régulière de 13c. Prix de la vente de juillet... 6c

Parasols et en-tout-cas, 20 doz. seulement, ces en-tout-cas et parasols sont les échantillons d'une manufacture, sont tous en parfait ordre, manche, en fer, baleines Paragon, couverture non changeante, valant \$1.25, sacrifiés à... 59c  
Parasols et en-tout-cas, noir et couleur, mûre en fer, baleines Paragon, prix du manufacturier \$2.00, prix de juillet... 69c

### Bargains dans notre nouveau Département de Chaussures pour la semaine prochaine

Nous avons de véritables Bargains.  
Chaussures lacées pour hommes, en kid dongois, valant \$2.50, prix de la vente de juillet... \$1.69  
Chaussures lacées en buff, pour garçons, vendues partout à 75c. Prix de la vente de juillet... 49c  
Chaussures lacées en buff, valeur de \$1.25. Prix de la vente de juillet... 69c  
Souliers en duck pour garçons, valant 75c. Prix... 34c  
Souliers en kid dongois, pour dames, cousus à la main, prix régulier \$1.75. Prix de la vente de juillet... \$1.22  
Souliers en kid indien pour dames, semelles tournées, cousus à la main, valeur de \$1.25. Prix de la vente de juillet... 75c

Souliers en kid indien, cousus à la main. Prix de la vente de juillet... 59c

### COMPTOIR DE MERCERIES

15 doz. de cols en soie de couleur, pour hommes, toujours vendus 25c chacun, prix de la vente de juillet... 12c  
Boucles en soie couleur, valeur de 25c; pour les écoliers... 12c  
Corps et catons ballbrigan, val. 50c; prix de juillet... 25c  
Chemises ragatta de couleur avec poignets et collets détachés. Prix de juillet... 50c

### Vaisselle et Verreries

100 doz. Assiettes creuses ou plates, en pierre semi porcelaine, provenant de la fameuse manufacture Meakin, valant 12c, prix de la vente de juillet... 5c  
Tasses et Soucoupes, même qualité, de couleur ou blanches, prix régulier 15c; prix de la vente de juillet... 5c

### COTON

Coton à tisser en couleur... 12c  
Coton à tapis demi course. Prix spécial.

### BLOUSES

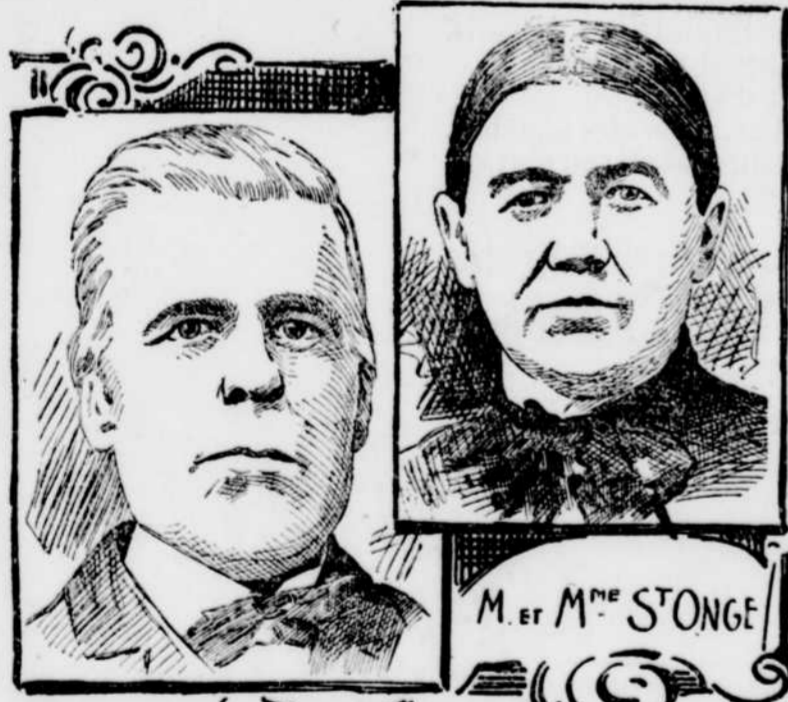
Un lot de Blouses en percale, valant 75c. Prix pour la vente de juillet... 25c

Nous avons la balance des marchandises provenant des deux fonds de banqueroute de GAGNON & PREGENT et de A. ROY & CIE qu'il nous faut clairer à n'importe quel prix. Il y aura de Grands Bargains dans ces marchandises. Voulant donner à nos employés un repos bien mérité, notre magasin sera fermé à 7 heures durant les mois de juillet et août, le samedi excepté.

## La Maison NORMANDIN, Grand Magasin Départemental, 1531 et 1533 rue Notre-Dame

ARGENT COMPTANT ET UN SEUL PRIX. Coin Gosford.

### NOGES D'OR A ST ALEXANDRE



Saint-Alexandre, 6 — Le matin du 19 juin, il y avait fête dans notre village. M. et Madame St-Onge célébraient leurs noces d'or auxquelles étaient conviés un grand nombre de parents et d'amis.  
A 9 heures, les jubilaires, escortés des invités, se rendirent à l'église, où fut chantée une grand-messe solennelle au cours de laquelle M. Laberge, curé de la paroisse, fit une allocution bien appropriée à la circonstance.  
Le chœur des Enfants de Marie se fit entendre avec un succès complet. En suite, époux et invités se rendirent chez

M. Frs Saint-Onge, où un somptueux dîner fut servi dans une grande salle décorée avec beaucoup de goût. Au moment où les jubilaires se mettaient à table, deux magnifiques adresses leur furent présentées, la première fois par M. le notaire J. E. Davignon. Ces adresses étaient accompagnées de cadeaux. La journée et la soirée se sont passées au milieu des chants les plus joyeux. Il y a eu musique et danse jusqu'à une heure très avancée de la nuit; puis l'on se dispersa emportant un heureux et ineffaçable souvenir de cette belle fête.  
M. François St-Onge est âgé de 71 ans, et son épouse, Mme St-Onge née Amélie Fecteau a 67 ans. Etaient garçons d'honneur et fille d'honneur: Oscar Oumette, leur petit-fils, et Mlle Paul Davignon.  
Parmi les convives, on remarquait M. Laberge, curé; Frs Gosselin, fils, M. P. P., notaire Boivin, Dr Alexis Sarrasin, M.M. James McCambridge, Adolphe Gosselin, Antoine Goyette, Elise Davignon, Frs Oumette, Aldée Oumette, Antoine Bessette, M. Saint-Onge, de Valleyfield, et autres.  
De magnifiques cadeaux furent présentés aux époux.

M. P. M. Burke, qui est un citoyen bien connu de Glen Miller, comté d'Halifax, ont souffert pendant 10 ans de la maladie des rognons. Il est si heureux d'avoir trouvé, dans les Pilules de Doan pour les Rognons, un remède à ses maux, qu'il commençait à croire incurables, qu'il a écrit la déclaration suivante au sujet de son cas, afin que les autres qui seraient affligés comme il l'a été, puissent profiter de son expérience: "J'ai souffert de la maladie des rognons pendant environ dix ans, et fait Tressi de plusieurs remèdes, mais ne reçus jamais de soulagement réel jusqu'au moment où je commençai à prendre les Pilules de Doan pour les Rognons. J'en pris d'habitude constamment des douzaines au des; mon urine était foncée et avait quelquefois l'apparence du lait. Depuis que j'ai fini de prendre la troisième boîte de Pilules de Doan pour les Rognons, je suis heureux de déclarer que je n'ai plus de douleurs au dos et que mon urine est aussi claire que du cristal. Je suis persuadé que ces pilules sont le meilleur spécifique que du pays."  
Demandez toujours celles de Doan, et refusez les substituts et imitations.—The Doan Kidney Pills Co., Toronto, Ont. y ou w

**A NOTRE-DAME**  
Demain, dimanche, grand-messe à 10 a.m., 2de messe de J. Lemmens. Vêpres à 3.30 p.m. "Ave verum", T. Dubois, chœur à voix égales, sans accompagnement. "Ave Maria", Boesman, solo de ténor. M. H. P. Bruyère. "Tantum Ergo", C. Saint-Saens, solo de baryton. M. M. Langlois et chœur.  
**LES VETERANS FRANÇAIS**  
Les membres de l'Association des Vétérans de Terre et de Mer de l'armée française sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu demain, dimanche, 8 juillet, à 2 heures et demie, à la Maison de Refuge, rue Carbeux. Des questions importantes sont à l'ordre du jour.  
**DU SAMEDI ET DIMANCHE AU LUNDI**, excursions à bas prix, gare Windsor par chemin de fer Saint-Laurent et Adirondack, à Cliftonville, Woodlands, Beatharquois, Valleyfield, aussi du samedi au lundi, excursions à Huntington, Malone et des montagnes Adirondack. Billets, gare Windsor ou W. F. Egg, 129 rue St Jacques.

### Colonial House

SQUARE PHILIPPE

Le magasin ferme à 1 p.m. les samedis durant juillet et août.

### DEPARTEMENT DES RIDEAUX

RIDEAUX EN DENTELLE, écus, ivoire ou blancs, depuis les rideaux en dentelle Nottingham, de qualité bon marché, jusqu'aux plus beaux rideaux suisses, avec petits rideaux pour couvrir. TAPESTRIES en dessins et couleurs d'Orient, pour draperies, rideaux de fenêtres, couvertures de meubles et coussins pour Cozy Corner, etc.  
TAPISseries et TISSUS LIGERS, pour chambres à coucher et boudoirs, patrons rayés et all over, peu dispendieux et à effets très chic.  
TAFETAS, 50 pouces de largeur, de \$1.65 à \$2.00 la verge, pour rideaux et couvertures de meubles.  
RIDEAUX BORDS FRISONNES, 3 verges de longueur, de \$2.50 à \$8.00 la paire.  
RIDEAUX EN MOUSSELINE MADRAS, de \$7.00 à \$15.50 la paire.  
COUVERTURES DE CANAPES en tapistry, dessins orientaux, 3 1/2 verges de longueur par 2 verges de largeur, à \$7.50 chacune.  
TAPIS DE TABLE en une grande variété de dessins et couleurs, depuis 1 verge carrée jusqu'à 2 verges par 3 verges, à tous les prix.  
AUVENTS, pour maisons privées, édifices publics et magasins. Estimations fournies sur demande.  
RIDEAUX DE FENETRES, en drap opaque et Scotch Hollands, avec dentelles et franges à l'avant.  
PAVILLONS EN ETAMINE dans toutes les grandeurs, Anglais, Dominion, Union Jack, Américains et Français.

Livraison sur le Bord du Lac — Pour la commodité des clients demeurant sur le bord du lac, toutes les marchandises achetées durant la semaine, et jusqu'à VENDREDI SOIR, seront expédiées le SAMEDI par NOS PROPRES VOITURES DE LIVRAISON.

Les commandes par la poste reçoivent une attention spéciale.

HENRY MORGAN & CO., Montréal.

### AMIE DE LA FRANCE

Mme Gladstone, qui vient de mourir, avait pour la France une sympathie cordiale qui lui faisait dire:  
— On prétend que pour aimer il faut des affinités. Eh bien! je ne me sens aucune affinité avec la France et les Français, et pourtant, je les aime sincèrement et voudrais avec eux passer la plus grande partie de ma vie.  
La mort de Carnot fut pour M. et Mme Gladstone un profond chagrin. Voici ce que Mme Gladstone écrit, au lendemain de l'assassinat, à un Français qu'elle honorait de son amitié:  
— Nous sommes accablés par le coup qui vient de frapper au cœur la famille de M. Carnot et de ses enfants, et son autre famille, la France. Nous n'avons sur la nationalité de Cassasin. Nous savions pas besoin qu'on nous renseignât Français. Le sang des justes n'est pas résorbé en vain. La présidence de M. Carnot a été une bénédiction pour la France. Sa mort ne le sera pas moins. Pauvre Mme Carnot! Comme mon cœur de femme est pris d'effroi et comme je sens en ce moment combien je tiens au peuple français! M. Gladstone est resté confondu en apprenant l'horrible nouvelle. Ensemble nous avons prié pour les affligés. Que faire d'autre pour eux?"

### Habillez-vous Légèrement pour Les Excursions Et les Vacances

Nos étoffes nouvelles sont arrivées — elles sont d'une fraîcheur et d'une élégance remarquables — notre choix est grand, — nos ouvrages sont garantis — pas d'ouvrages de femmes — des hommes couturiers seulement — la coupe est d'un artiste en cette ligne. Ne négligez pas, venez nous voir.

N. LEVEILLE, Marchand-Tailleur Fashionable 138 1/2 RUE ST LAURENT MONTREAL.

## LIGNES BRISÉES

### Une Grande Vente Commence ici Aujourd'hui

Nous commencerons AUJOURD'HUI, dans chaque département la grande vente semi-annuelle de lignes brisées de vêtements qui attire invariablement des centaines d'acheteurs à notre magasin. A la fin de chaque saison pendant laquelle nous avons été très occupés nous réunissons toutes nos lignes brisées de vêtements garantis de haute classe et les vendons, mais jamais pour plus que la moitié du prix régulier, et souvent pour moins que la moitié. Ce ne sont pas des vêtements achetés pour l'occasion, mais des vêtements qui sont strictement de notre propre confection recommandable, que nous désirons écouler maintenant. Toutes les grandeurs se trouvent dans quelques lignes, mais il en manque dans d'autres lignes, mais si vous trouvez la grandeur qu'il vous faut dans n'importe laquelle des lignes offertes ici, vous obtiendrez un bargain que vous ne pouvez pas obtenir dans n'importe quel autre magasin en cette ville.

**Habillements Garantis tout laine pour Hommes.** Plusieurs patrons à votre choix, les mieux faits, nos qualités de \$8.00 et \$10.00. Notre prix \$5.50

**Les plus beaux Habillements pour Hommes.** en pur worsted, nuances les plus nouvelles et patrons et carreaux larges et étroits, vendus régulièrement \$14.00 et \$15.00. Prix de lignes brisées \$9.50

**Votre choix** dans tous les très brisés de beaux habillements de \$16.00 et \$18.00, pour \$11.50

**Beaux Pantalons en Worsted** pour hommes, deux jusqu'à présent à \$5.00, à cette vente \$3.00

### Lignes Brisées de Vêtements de Haute Qualité Pour Petits Garçons

**Habillements 3 morceaux,** pour garçons de 8 à 16 ans, habit, veste et pantalons larges et étroits, vendus régulièrement \$14.00 et \$15.00. Prix de vente \$4.25

**Habillements pantalon au genou** pour petits garçons, âgés de 3 à 10 ans, petites tailles, genre et de fontaine, lignes brisées venant de nos lignes à \$6.00 et \$7.00. Prix de vente \$3.25

**Habillements avec pantalons,** pour garçons de 14 à 19 ans, en nouveaux tweeds, tricot et chevrons, valeur régulière \$10.00 et \$12.00. Vente de lignes brisées \$7.50

**J. G. KENNEDY & CO.,** 31 rue Saint-Laurent. LES DRAPERS A UN SEUL PRIX.

### ENCORE DES ALBUMS... Gratis!

Nous venons de recevoir un deuxième lot d'Albums que nous distribuons, tant qu'il en restera, GRATIS, comme prime, à ceux qui se servent de notre fameux savon de famille et de buanderie, le

## QUEEN'S LAUNDRY BAR

Deux qualités d'Albums, un pour 65 étiquettes, l'autre en échange de 150 étiquettes. Envoyez chercher l'album ou envoyez 25c en argent avec les étiquettes et nous le livrons par express.

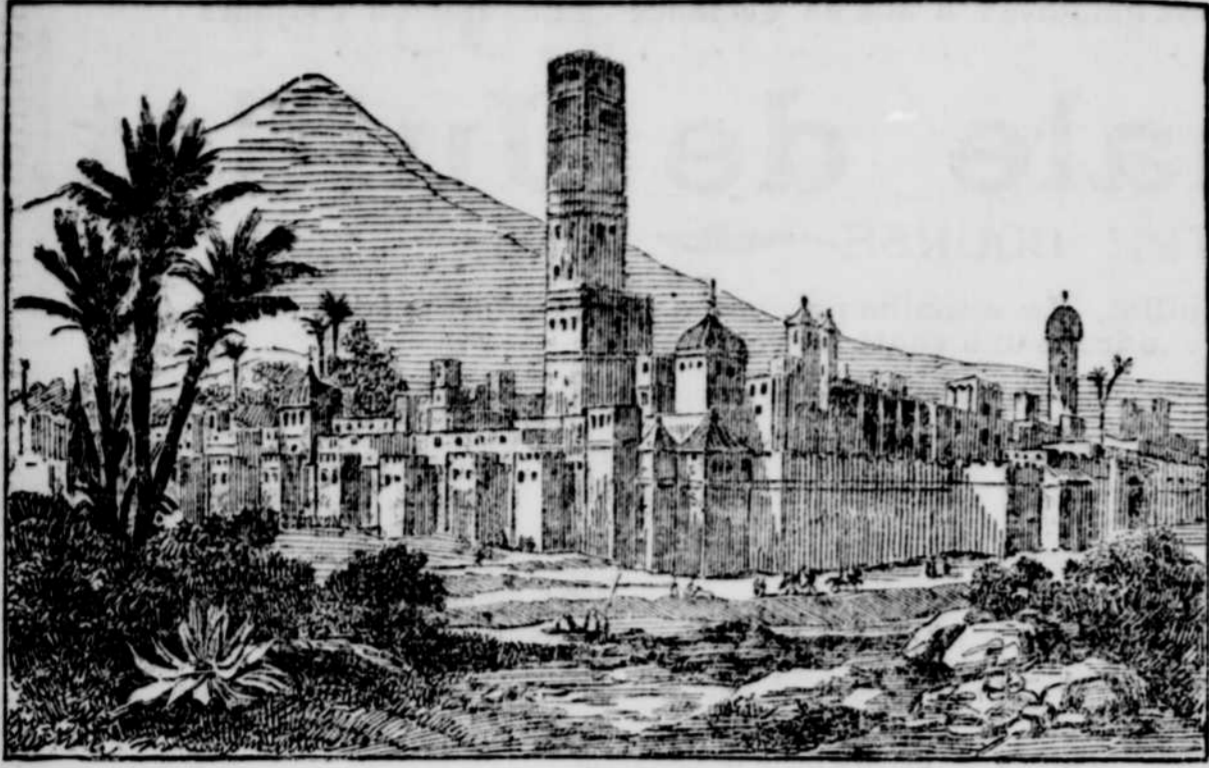
Coin des rues McCord et Williams, MONTREAL.

Albert Toilet Soap Co., MONTREAL.

Dépôt de Primes à Ottawa: T. CROWN, 172 rue Sparks.

# LA FRANCE ET LE MAROC

### L'occupation d'Igii--Menaces de troubles--La guerre sainte-- La France est prête.



LA VILLE DE MAROC

Des avis reçus de Tanger il y a quelques jours indiquent que la tranquillité avec laquelle s'est effectuée l'occupation d'Igii par la colonne française, commandée par le col. Bertrand ne fut pas de longue durée. La guerre sainte sera prêchée aux tribus marocaines voisines du territoire de la France dans le Sud-Oranais et il faudrait s'attendre à une agression.

L'inauguration récente du tronçon de voie ferrée entre "Aïn-Sefra" à Djemil-Bon-Besiz, a marqué une étape nouvelle de notre marche en avant dans le Sud-Algérien. Cette voie de pénétration a été immédiatement utilisée pour l'occupation méthodique de la ligne de villages ou ksour qui bordent la frontière du Maroc.

Les troupes françaises eurent particulièrement à souffrir du manque d'eau et de la chaleur. Tout d'abord il fallait marcher sur la roche tranchante, tantôt durant toute une étape, en enfonçant jusqu'à la cheville dans le sable brûlant, sous un soleil de plomb. Les vivres étaient rationnés.



LA VILLE DE TANGER

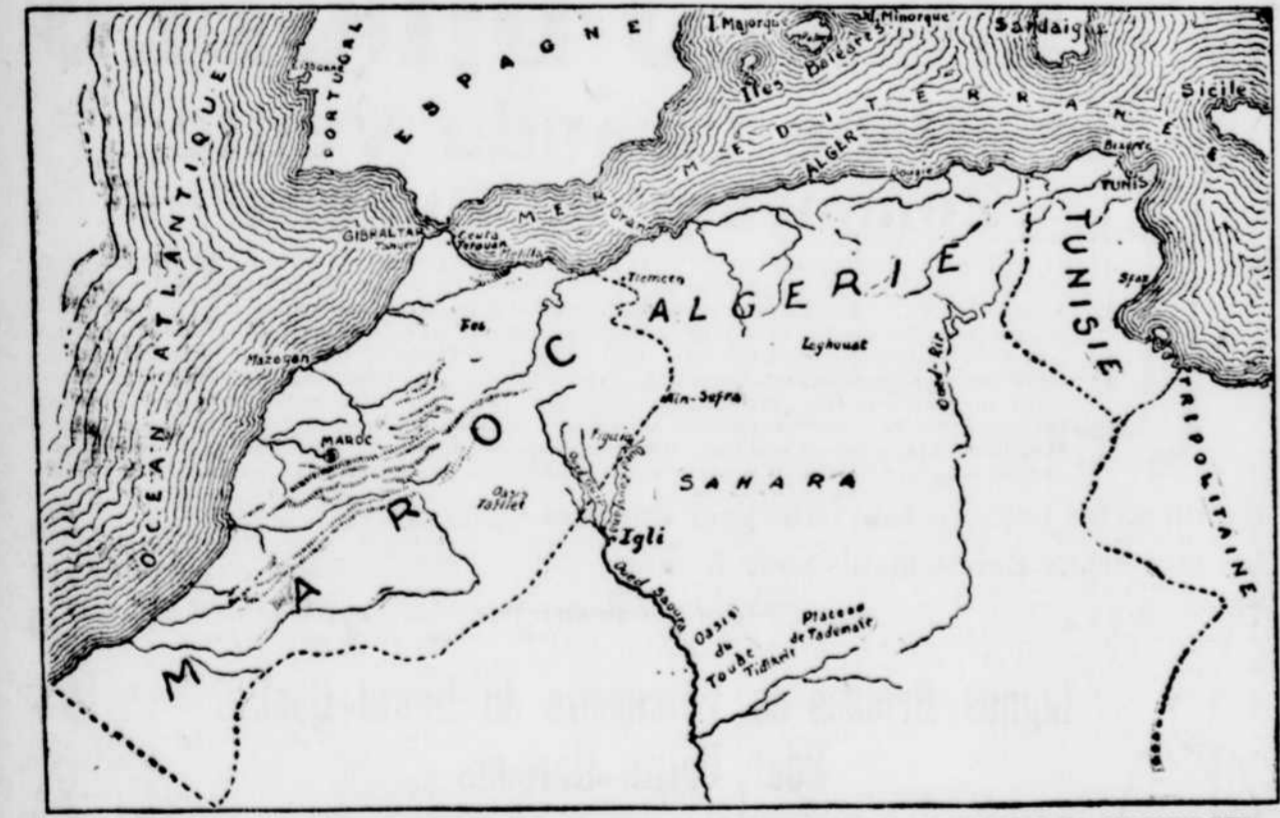
Ces préparatifs ont causé des appréhensions graves aux puissances à l'Angleterre notamment, qui voit d'un oeil jaloux s'étendre toujours les colonies françaises d'Afrique.

De tirailleurs, d'une section d'artillerie de montagne, de demi-escadrons de cavalerie, l'un de spahis, l'autre de chasseurs d'Afrique, d'un détachement du génie. Elle comprenait de plus une ambulance, des services administratifs et un convoi de trois mille cinq cents chameaux avec leurs onze cents conducteurs.

Pendant la plus grande partie de sa route, la colonne Bertrand suivit la vallée de l'Oued Zoufana, torrent pendant l'hiver, lit desséché pendant l'été. C'est l'Oued Zoufana qui, grossi à Igii, par l'Oued Guir, forme l'Oued Saoura, l'un des plus grands fleuves de la région gouarantie.

De Dweyrier, Igii, aucun incident ne se produisit. Cependant près du Ksar de Jaret on put croire à une attaque. La dune y forme un col étroit, encombré de sable, et dominé par un rocher que domine le Ksar, village fortifié, construit en terre durcie. Le site est ravissant; une fraîche oasis, beaucoup de palmiers, de la verdure, de l'eau, tout ce dont nos troupes étaient privées depuis longtemps.

La, par mesure d'hygiène, le village étant inhabitable, le camp fut installé sur un rocher élevé, au confluent de l'Oued Guir et de l'Oued Zoufana.



CARTE MONTRANT LA SITUATION GEOGRAPHIQUE DU MAROC ET LE TERRITOIRE PARCOURU PAR LA COLONNE BERTRAND.

### M. PAUL HERVIEU

Le nouvel académicien, reçu solennellement sous la coupole de l'Institut, jeudi, 21 juin, est un "jeune".  
Sa biographie: — Né à Neuilly, le 2 septembre 1837; après le lycée Condorcet et l'École de Droit, a fait une carrière d'apprenti barreau, a failli se lancer dans la carrière diplomatique, mais l'a abandonnée presque aussitôt pour la carrière des lettres, où l'attirait sa vocation, et que sa situation de fortune lui permettait de suivre en toute indépendance.

Alpe homicide, les "Yeux verts et les yeux bleus", l'"Inconnu", "Flirt", "Points par eux-mêmes", l'"Armature", au théâtre; les "Farcies restées", les "Tenailles", la "Loi de l'homme".  
Son signalment: traits fins, peu accentués, sans le menton, dont le développement et la courbe indiquent une volonté réfléchie, taille moyenne, d'une sveltesse juvénile, correction d'une élégance discrète, parfaite courtoisie, tempérament d'une grande réserve.

### Renommée lointaine du Canada

Une maison australienne donne plus grandes commandes du Remède Japonais, contre le catarrhe, aux propriétaires de ce remède bien connu au Canada, et parle de ses merites sans parallèle. Merveilleux résultats dans chaque cas.

M. PAUL HERVIEU, de l'Académie Française.

### Bois de Plaisance à Cartierville

Cet endroit, dont la clientèle de la Compagnie du chemin de fer du Parc et de l'île a pu apprécier les avantages par le passé, est maintenant ouvert au public, avec toutes les commodités nécessaires pour excursions, pique-niques, etc. — Prix d'entrée, 10 cents. Enfants, gratis. — Privilèges à louer.

### Dimanche au Parc Sohmer

Allez au Parc Sohmer, demain, et vous aurez un programme incomparable, il va de soi. — A 3 et 5 heures.

### Immensement populaire est le Tabac à fumer

# EMPIRE

### En vente Partout, Il ne pique pas la langue. 5, 10 et 15c la Palette



Les Raquettes ont de la valeur, rappez-les.



### Rien n'em... figure comme un joli et fin sourire.

Rien ne peut altérer la beauté comme une disgracieuse rangée de dents tachées ou décolorées.

Rien ne peut rendre les dents plus belles, plus blanches ou plus saines que je le puis.

Je prévient la décomposition, je polis, blanchis, nettoie, embellis les dents. C'est là ma raison d'être.

Je voudrais être dans toutes les bouches. Je serai dans la votre pour votre avantage si vous demandez

## DENTOFLOSS Pour les Dents

C'est ce que je suis!  
Poudre en bouteilles, Pâte en tubes, 25c.

### UNE CONVERSATION DE GUILLAUME II

Sur le désir de Guillaume II, l'opérette la plus connue du compositeur anglais Sullivan, "Mikado", vient d'être donnée à l'Opéra royal de Berlin, et le compositeur est venu conduire la première de son oeuvre. L'empereur assistait à la représentation. Il s'est fait présenter Sullivan et a eu avec lui une conversation qui a passé bien vite de l'art à la politique.

### Les Enfants pleurent pour avoir du CASTORIA.

Castoria est un remède sûr et agréable pour les enfants. Il agit doucement sur le système digestif et évite les coliques, les constipations et les vomissements. C'est le meilleur remède pour les enfants souffrants.

### La Cie d'Assurance Mutuelle contre le feu de la Cité de Montréal

Risques de juin dernier: \$431,462.00  
Primes aux taux ordinaires: \$,806.58  
Primes chargées par cette Cie: \$,962.02

### CHARBON

Anthracite et Bitumineux  
F. ROBERTSON, 65 rue McGill, Montréal.



ENSEIGNEMENT MUTUEL

Reponses données par des lecteurs de LA PRESSE aux questions posées publiquement dans un récent numero

No. 28. — Pouvez-vous m'indiquer un bon remède contre la toux chronique? Le plus sûr pour votre correspondant serait de voir un médecin qui formulât sa prescription suivant la gravité de la toux à traiter. Car, quoiqu'il s'agisse d'une même affection chez des sujets différents, n'a jamais d'une façon absolue les mêmes caractères, et il est assez rare que le traitement ne sera pas identiquement le même dans tous les cas. Avec cette réserve, je transmets, pour l'information de votre correspondant, ce que dit le plus récent traité de médecine. En dehors des émollients, les traitements de la toux chronique ont peu d'effet. Les cas légers sont mieux traités par les sirops ou par le sirop de guaiacum si on prend soin d'éviter l'exposition au froid et d'envelopper le corps dans de bonnes flanelles. Un remède qui a le meilleur résultat de tous est le sirop de belladone sucrée. Le sirop de belladone sucrée sera peut-être utile: l'extrait de belladone, 1 gramme; mélange de gomme arabique, 1 gramme; sirop de sucre toutes les trois heures.

No. 37. — Puisque les étoiles sont des soleils, elles doivent rayonner du calorique. On peut-on mesurer la température de chaleur que nous envoie l'une d'elles, prise en particulier, par comparaison avec celle que nous recevons du soleil?

Il y a quelque années encore, le professeur Veron Boissac avait eu l'idée d'infatigablement essayé de déceler la chaleur rayonnée par les étoiles. Et pendant il avait un appareil de mesure d'une grande sensibilité, puisque cet instrument était susceptible de révéler le calorique équivalent à celui d'une bougie placée à près de deux mille de distance. Et le braqua vainement sur Venus, Jupiter, Saturne, Mars, etc. Et pourtant il n'est pas douteux que ces astres possèdent de la chaleur.

M. E. F. Nichols a repris récemment le problème à l'observatoire Yerkes (État-Unis), au moyen d'un instrument de sensibilité extraordinaire. On connaît le petit radiomètre de Crookes: une bouille de verre où le vide a été fait avec, au centre, des ailettes d'aluminium. Une petite quantité de chaleur met les ailettes en rotation. Ici, elles sont microscopiques et en mica, exposées au foyer d'un miroir en argent d'un diamètre de 25 centimètres et de 8 pieds de foyer. Les rayons de l'étoile à examiner sont réfléchis dans ce miroir, concave au moyen d'un autre miroir, plus petit, miroir plan. Dans cet appareil une déviation de 1 millimètre du miroir correspond à la chaleur d'une bougie placée à 200 milles de distance devant le miroir.

La échelle de mesure du champ. Cet instrument est cinq fois plus sensible que celui de Boys. Avec lui, cette fois, on est arrivé à un résultat. M. Nichols a constaté que pour l'étoile Arcturus, l'appareil donne une déviation de 4 millimètres, à une distance de 33 millimètres; ce qui permet de conclure que nous recevons d'Arcturus la quantité de chaleur que nous donnerait une bougie placée à 300 milles de distance, autant de chaleur que celle d'une bougie située à 14 milles.

Quant au soleil, on a calculé qu'il faut un kilo de houille sur le pied de rendement actuel pour élever en chaleur produite ce qui est astre nous envoie en une seule année.

No. 38. — A la campagne, on se suis présentement, j'ai un petit appareil pour faire de la crème à la glace, mais cet appareil lui-même nécessite de la glace et malheureusement je n'en ai pas. N'y a-t-il pas quelques substances chimiques qui me permettraient de tirer parti de ma machine?

Pour passer de l'état solide à l'état liquide, un sel absorbe de la chaleur, et il la prend ou il la donne, c'est-à-dire qu'il se refroidit, c'est-à-dire autour de lui. Mettez simplement du sel de cuisine dans l'eau; vous faites un mélange réfrigérant, et il se refroidit d'autant plus qu'il y a plus de sel et moins d'eau. Plus le sel employé fondra facilement, plus la congélation sera rapide.

Voici un mélange qui donne une température de 30 degrés centigrades au-dessous de zéro: 9 parties de phosphate de soude et 4 parties d'acide azotique étendu d'eau; mais on a remarqué qu'il y a une aussi basse température et 5 parties de sel ammoniac, 5 de salpêtre et 16 d'eau vous donnent 15 degrés centigrades au-dessous de zéro, ce qui sera plus qu'il faut pour qu'un plongeur dans ce mélange un vase en métal contenant de la crème ou du sirop, vous obtenez rapidement un bloc de glace.

Nous disons bien un vase en métal, car celui-ci sera bon conducteur et permettra rapidement à son contenu de se mettre au même degré que le liquide extérieur; si vous prenez du verre ou de la porcelaine, ce serait très long, et votre mélange réfrigérant, bien qu'il soit, lui, dans un vase mauvais conducteur, disons une tige de bois, aurait perdu ses propriétés avant que la crème ou le sirop ait eu le temps de se refroidir.

No. 39. — Y a-t-il un moyen d'empêcher les gens de ronfler la nuit? On peut dire que tous les ronfleurs sont ronfleurs en dormant, parce qu'ils sont couchés sur le dos. Dans la position horizontale, la face vers le ciel, la partie de la bouche qu'on appelle le voile du palais vient par son propre poids reposer sur l'arrière-gorge et obstruer en partie le passage de l'air; dans toute autre position, la respiration est facile et le ronflement cesse ou en tout cas diminue considérablement. D'autre part, les lits trop doux ont l'inconvénient de favoriser la position sur le dos. Pour corriger les ronfleurs, couchez-les sur un lit dur et ils se mettront de pointer sur le côté et ne ronfleront pas.

No. 40. — Connaissez-vous un moyen de faire disparaître les taches sur le marbre? Les taches sur le marbre sont toujours fort difficiles à enlever. Quand elles ont résisté à tous les traitements, employez ce remède: mettez la tache avec un mélange à parties égales d'acide sulfurique et de jus de citron. Neuf fois sur dix, elle ne résistera pas.

No. 42. — Qui est-ce qui a écrit ce que cette école Boule dont j'ai vu le nom accompagné, il y a quelques jours, à celui d'un petit meuble offert en vente par un Français à Montréal? L'école Boule a été fondée en 1886 par la ville de Paris. Elle fait partie de cet

Une Vente d'Eté ALCOURE

NOUS COMMENCERONS DEMAIN

Une Vente d'Eté QUI VEUT DIRE Grand Rabais dans les Prix

Après avoir été occupés pendant la saison des affaires, nous ne pouvons rester inactifs durant la saison tranquille.

Voici quelques Lignes qui Stimuleront nos Ventes:

Plusieurs Lots d'Indienne et Chalie Rayés et Carreaux nouveaux. Prix durant les affaires 10c. Prix de 6c

Piqué couleur rayée et de fantaisie, toujours vendu 10c

Mousselines et Gingham Nos Mousselines Françaises et nos Gingham Ecosais sont des marchandises appréciées pour leur qualité supérieure, et leurs dessins artistiques, il y a du choix dans notre stock. Les prix qui sont tous réduits varient de 5c à 25c

Job--Blouses Nous en avons vendu une grande quantité drons la balance à 50c pour solder nous ven- 25c

Plusieurs Lots de Belles Matinées à des prix spéciaux pour es écouler rapidement.

Jupes paga, un Etoffe et en Tweed. Ces Jupes sont très chic et font une jolie toilette avec une Blouse légère.

Chapeaux Garnis et non Garnis. Voici une bonne occasion de vous procurer deux Chapeaux pour le prix d'un. Tous seront vendus à 50 p. c. de réduction. SAILORS de 25c, 30c et 40c qui valent le double.

Chemises pour hommes 1 Lot Chemises blanches, non empesées, valeur extra à 38, 50 et 65c. CHEMISES couleur très jolies, valeur spéciale 50 et 75c. CHEMISES négligées, devant en soie. Notez que tout dans notre magasin est vendu à réduction.

N. TOUSIGANT 205 rue Saint-Laurent PROPRIETAIRE.

ensemble d'institutions créées à grands frais depuis 25 ans, par le conseil municipal de Paris dans le but de compléter l'oeuvre de ses écoles d'instruction générale et de mettre à la portée de ses élèves les enseignements théoriques et pratiques capables de faire éclore les vocations, ainsi que de préparer aux diverses industries parisiennes un état-major d'ouvriers de choix.

En d'autres termes, l'école Boule a la mission de créer des apprentis intelligents pour l'industrie du meuble, comme l'école Diderot en forme pour l'industrie du bois et du fer, l'école Estienne pour les industries du livre, comme les écoles professionnelles et ménagères Fonday, Jousset, Bourd, Ganneron, de Poutou et de la Tombe-Issoire pour les travaux de main-d'œuvre féminine. En supposant qu'il soit authentique le petit meuble dont parle votre correspondant serait un des produits de l'école Boule et pour cela même se recommanderait à l'appréciation des amateurs.

No. 43. — Quelles sont les attributions du génie militaire par opposition à l'infanterie, à la cavalerie et à l'artillerie? Est-ce une arme distincte des trois autres? et dans ce cas pourquoi dit-on toujours les trois armes et non pas les quatre armes? Le génie est une arme complètement distincte de ses trois sœurs, nul n'a jamais songé à lui confier cette qualité. D'autre part c'est au chapitre de la tactique qu'on a le plus souvent à traiter des différentes armes de l'armée. Or, contrairement à l'infanterie, à la cavalerie et à l'artillerie le génie militaire n'a pas, à proprement parler, de tactique et c'est trois armes qui les quatre armes.

Le génie n'a pas de tactique spéciale pour de multiples raisons: l'arme de ses soldats n'est ni le canon, ni le sabre, ni le fusil, bien que chacun d'eux puisse à l'occasion faire un fantassin parfait; l'arme de ses soldats est l'outil, outil qui sert à l'entretien, à la cavalerie et à l'artillerie le génie militaire n'a pas, à proprement parler, de tactique et c'est trois armes qui les quatre armes.

Le génie ne possède pas de tactique spéciale, parce que la multiplicité considérable de ses attributions le lui interdit. L'infanterie a pour mission de marcher sans cesse, en avant, s'ouvrant la route par ses balles ou avec la pointe de sa baïonnette. L'artillerie doit briser les obstacles de loin par ses projectiles, couvrir de leurs éclats meurtriers les bataillons ennemis. A la cavalerie est dévolu le double rôle de garder l'armée de toute surprise en l'éclairant au loin, puis d'entamer ou d'achever de détruire l'adversaire par la soudaineté de ses attaques.

Le génie a pour missions — et il en a tant que dans leur énumération il est impossible de ne pas en oublier quelques-unes — le génie a pour missions: la réfection, la réparation ou la destruction des voies de communication, routes et ponts; l'exécution des travaux de fortification de champs de bataille, comprenant entre la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de fourneaux de mines spéciaux dits fougasses et celui d'installations artificielles et temporaires; l'édification de camps improvisés; la mise en état de défense de villages, habitations isolées, forêts et autres ouvrages utilisables comme points d'appui pour les troupes engagées; les communications téléphoniques et télégraphiques optiques; la réparation, la destruction ou la construction de tranchées, redoutes et forts, l'établissement de

# CONTINUATION DE LA GRANDE VENTE DE DISSOLUTION DE LA MAISON LETENDRE & ARSENAULT

Le succès de notre vente de la semaine dernière a étonné tout le monde et nous a surpris nous-mêmes. Jamais, auparavant, pareille foule ne s'était pressée à nos comptoirs. Les milliers de dames qui sont venues en ont été témoins et ont largement bénéficié en y faisant des achats considérables. Nous voulons être aussi achalandés la semaine prochaine et, à cette fin, nous avons préparé une mise en vente d'une série d'articles et de marchandises de tous genres qui ne peuvent manquer d'amener encore beaucoup de monde. Que les dames, qui n'ont pu visiter nos magasins la semaine dernière, ne manquent pas cette occasion unique, car ce serait pour elles un sujet de regret quand elles verront les jolies choses que leurs amies ou leurs voisines auront achetées à si grand marché.

**LUNDI PROCHAIN ET LES JOURS SUIVANTS, MISE en VENTE des OCCASIONS EXCEPTIONNELLES CI-APRES :**

### 150 doz Cravates Lavalières (Windsor Scarves)

En belle soie Surah, de 6 nuances nouvelles assorties, très belle qualité, valeur réelle, 50 cents. Mises en vente à... **15c**

### Fichus en Dentelle

Noir et blanc, et blanc et crème, ornés de dentelle Valenciennes, valeur 50 cts, pour... **25c**

Une dique arrêtable, ce sont les bas prix qui feront disparaître les 1,500 mantes que nous mettons en vente à 50 cts, pas une seule ne vaut moins de \$1.00, la plupart valent \$1.25.

50 Jupes en crois bleu-marin, avec devant en piqué blanc, orné de bandes transversales de même couleur, valeur de \$2.50, mises en vente à... **\$1.00**

### 600 Jupes en Dentelle

Belles Jupes en percale à fond blanc fleur et rayé noir, avec double jupon en "Eau-de-Nil", noir très à la mode et convenable en toute occasion. Il nous faut les vendre avant la fin du mois. Valeur \$3.25, mises en vente à... **\$1.25**

### Toute une Table

De Crêpon gaufré, couleurs dans toutes les nuances, garnitures de robes ou Chapeaux, valeur 40 cts, mis en vente à... **20c**

Velours Soie de couleur, quelque peu endommagé, mais de très belle qualité, valeur réelle, \$1.50. Mis en vente à... **15c**

30 COUSSINS, couverture en soie de fantaisie, remplis en duvet végétal, prix primitif, \$1.50. — Aujourd'hui... **75c**

5 doz. ECHARPES en Mousseline assorties, de qualité supérieure, haute nouveauté, valeur 75c. Mises en vente à... **25c**

200 POILTES en Autruche, 3 têtes, noir, noir et blanc, et en couleurs, valeur 40 cts, mis en vente à... **15c**

10 boîtes de FLEURS, paquets 2 et 3 touffes, couleurs assorties, valeur 25 cts, mis en vente à... **5c**

10 boîtes de FLEURS, paquets 2 et 3 touffes, couleurs assorties, 10 cts, qualité supérieure, 15 cts.

500 CHAPEAUX CANOTIER, (Sailor), en bonne paille, valeur de 25 à 35c, le choix à... **10c**

200 CHAPEAUX CANOTIER, (Sailor) de très belle qualité, paille anglaise, fine, valant 50c, mis en vente à... **15c**

Chapeaux-canotier (sailor) d'une qualité extra en belle paille, valeur, 75c à \$1.00. Pour lundi... **25c**

Chapeaux non garnis, (à soldes de la saison, comprenant tous nos chapeaux de \$1.00 à \$1.75, mis en vente au prix uniforme de... **25c**

Chapeaux non garnis, avec plumes-coutons, d'une qualité extra, valeur régulière, de \$1.50 à \$2.00, tous ont été marqués à... **50c**

### Pour les Petites Mains

50 douzaines gants kid noir, qualité de 60c, grands nos 3 1/2, 5 1/2, et 6, seulement mis en vente à... **25c**

Indienne percale américaine, 24 pouces de largeur, couleur garantie, valeur réelle 10c, prix de dissolution... **4c**

### ic—Articles à—ic

Aiguilles Victoria... le  
Agrafes, la carte... le  
Coton à repriser... le  
Broches à cheveux... le  
Epingles pour matinées... le  
Braid à garniture... le

300 camisoles coton et écarl garnies avec dentelle ajourée, valeur de 15c à 25c pour... **10c**

75 pièces indienne Mikado, bleu, indigo, fleur blanc, qualité extra, grands dessins, prix régulier, 15c. Pour dissolution... **5c**

Crêpon noir oriental, la dernière nouveauté, une étoffe d'une richesse et d'un brillant incomparable, prix régulier \$3.50, mis en vente à... **\$2**

Fleurs, 200 perbes de violettes, bonne qualité, valeur 10c. Mises en vente... **3c**

200 pièces de ruban pure soie, qualité extra avec bord de fantaisie, valeur 45c, pour dissolution... **10c**

50 pièces de ruban pure soie, qualité extra, 6 pouces de largeur, valeur 75c, pour notre vente de dissolution, le choix à... **25c**

10 pièces de granité moiré, mat-foncé, 36 pcs largeur, valeur 60c. Mises en vente... **35c**

20 pièces croisé fin, pure laine, très durable, 50 pouces de largeur, nuances mofonées, valeur de 90c. Mises en vente à... **60c**

500 verges soie façonnée, nuances pâles, rose, nil, hélotrope, cyrène et nuire, valeur de 50c. Mises en vente à... **22c**

Cette liste est longue. Afin de ne pas surcharger votre mémoire des articles dont vous auriez besoin, vous pouvez marquer les marchandises de votre choix énumérées dans cette annonce et l'emporter avec vous. Elle vous servira de memorandum.--- LETENDRE & ARSENAULT.

## LETENDRE, FILS & CIE, "Au Bon Marché", Successeurs 1493 RUE STE CATHERINE, MONTREAL.

### UN VRAI SERPENT DE MER



New-York, 7 — L'Aquarium de Battery Park a été enrichi d'un vrai serpent de mer. Le reptile est connu sous le nom de "Green Mory" et est le seul de son espèce qui ait été exhibé dans ce pays. Dans les Indes Occidentales, où ce monstre établit son domicile au milieu des bosquets de corail, au fond de la mer, les Indiens l'appellent la "terreur du diable". Ils ont une crainte incompréhensible de ces serpents, qui sont aussi effrayants à contempler qu'ils sont forts et puissants, et ils leur prêtent un pouvoir surnaturel.

M. L. B. Spencer, gérant de l'Aquarium, a reçu hier ce serpent de mer, ainsi qu'une centaine de variétés de poissons des Indes, qui ont été amenés ici par le steamer "Oronico".

Ce géant marin a été logé dans un vaste aquarium et une foule de personnes sont venues le voir.

Ce serpent extraordinaire a sept pieds de long et mesure vingt-quatre pouces de circonférence. Sa tête est allongée et le museau est pointu; ses mâchoires sont étroites; la supérieure est garnie de deux petits yeux malins situés près du museau et qui brillent comme des escarboucles. Ses dents sont pointues comme des aiguilles et sont inclinées du côté du gosier de telle manière que la proie qu'elles saisissent ne peut se dégager.

La force de cet animal et la rapidité avec lequel il se meut dans l'eau sont dues à une colonne dorsale large, massive, mais souple, qui s'étend tout le long du dos. Il appartient à la famille des anguilles et vit spécialement de petits poissons et de crustacés.

qu'ils ont dû se servir d'un piège semblable à celui dont on se sert pour prendre des déjeunés. L'animal a donné une idée de la force de ses mâchoires en brisant, d'un seul coup, un madrier placé au bout de sa cage pendant qu'on le transportait. Les indigènes croient que la morsure du reptile est mortelle, mais je ne le crois pas. Nous réussissons bientôt à nous familiariser avec notre nouvel et étrange hôte.

De tous les spécimens de poissons que nous avons reçus, plusieurs d'entre eux sont rares. Leurs couleurs sont aussi brillantes et variées que celles du plumage des oiseaux des tropiques. Le plus remarquable est le "chirurgien", qui porte dans ses flancs un "scalpel" avec lequel il darde ses ennemis lorsqu'il est irrité.

"Nous avons eu beaucoup de peine à nous procurer un de ces reptiles," a déclaré M. Spencer à un journaliste, "parce que les habitants des Indes ont une terreur marquée de ces démons de la mer. Je ne puis vous dire comment ils se sont mis pour capturer celui-ci, mais je crois

### AUTHIER FRERES

3577 NOTRE-DAME ET OMBONARIO  
Fleurs Artificielles  
Fleurs Artificielles  
Fleurs Artificielles  
Fleurs Artificielles  
Valant de 60c à \$1.00  
Pour **5c** LE PAQUET.  
350,000 verges de Soie, valant de 75c à 85c, pour **19c**.

Collets en Toile pour Dames **3 cts**  
Bonnes Epingles au Papier **1 cent**  
AUTHIER FRERES, 3577 Notre-Dame, Montréal, Et 1035 Ontario.

**BANQUEROUTE** 3 Immenses Stocks seront vendus à 25c dans la piastra.  
Il y aura des JOBS de toutes sortes  
Comme nous voulons éviter de contredire nos amis, sur nos profits, nous préférons vous annoncer ces JOBS sans aucun prix en vous réservant une surprise à notre établissement.

**AUTHIER FRERES**  
Enseigne du Bon Marché. En face de la rue Turgeon.  
On donne un joli cadeau à tous ceux qui achètent pour au-dessus de deux piastres.  
Les billets de Tramway Gratifs à toute personne achetant au delà de deux piastres.  
LES PREMIERS ARRIVES, LES PREMIERS SERVIS.

Assiduité: Mlle R. de L. Lefebvre, 6ème cours, ler prix, Mlle M. McMahon; 5ème cours, ler prix, Mlle Bernadette Valois; 4ème cours, ler prix, Mlle Rose de Lima Lefebvre; 3ème cours, ler prix, Mlle Aline Besner; 2ème cours, ler prix, Mlle Albertine Aquin; ler cours, ler prix, Mlle Bernadette Lefebvre.  
Lecture anglaise, etc.: Mlle M. McMahon, MM. Alvin Park, Henri Lamougnage, Alphonse Lalonde, Robert Aquin, Mlle Lucienne.  
Grammaire anglaise: ler prix, Mlle M. Louise Robillard, 2ème classe, Mlle Aline Besner, Maria Serré, Fortunée Valois.  
Une adresse fut lue par une des élèves du cinquième cours, à laquelle M. le président répondit en des termes les plus chaleureux et des plus éloquentes. Une fois de plus, il a prouvé tout l'intérêt qu'il porte à la noble cause de l'éducation. M. Ambrose a aussi prononcé un discours en anglais.

**VILLAGE DE DORION**  
Samedi, 30 juin, avait lieu, à l'école de notre village, un brillant examen, sous la présidence de A. Brodeur, Ecr., M.D., de Montréal, assisté de J. L. Ambrose, Ecr., B. C. L., de MM. les commissaires et d'une affluente de personnes distinguées.  
Les progrès marqués des élèves dans toutes les branches méritent les plus grands éloges, d'abord à Mlle J. Ouellette, pour un si grand dévouement et un si beau succès; ensuite à ces jeunes élèves pour un travail si ardu, une application si constante à acquiescer l'instruction.  
Le 2 juillet avait lieu la distribution solennelle des prix, qui fut précédée d'une jolte séance, dont les plus jeunes mêmes ont déclaré d'une manière vraiment admirable. Les prix d'excellence, consistant en des médailles d'argent, ont été remportés comme suit: Mlle M. McMahon, B. Valois, Rose-de-Lima Lefebvre, A. Besner.  
Instruction religieuse: Mlle A. Poirier.

**Montagnes de la Nouvelle Angleterre et la Mer**  
Via le Grand-Tronc  
Deux convois express rapides partent de Montréal à 8 a.m., excepté le dimanche et à 8.45 p.m., tous les jours, arrivent à Gosham, l'entrée des Montagnes Blanches, à 3.03 p.m. et 3.31 a.m., Portland 5.45 p.m. et 6.40 a.m.; Old Orchard, 6.46 p.m. et 7.36 a.m. On peut se procurer gratuitement de magnifiques circulaires descriptives illustrées au bureau des billets de la ville, 137 rue St Jacques.  
Dr A. Brosseau  
Dentiste, 7 rue St Laurent, Montréal. Tél. Bell, Main, 2001, 119-4

**GES CORSETS D. & A. NE MANQUENT JAMAIS DE PLAIRE.**  
Ne cesse pas et est des plus confortables. \$1.25 et \$1.50.  
"STANDBY" Remarque la Hanche! 50 cts chacun.  
Taille courbe, mais convenant à la plupart des dames. \$1.00.

**Nous Savons Comment Faire...**  
Permettez-nous d'aller prendre les mesures des appartements de la maison que vous désirez meubler, et nous vous dirons de suite ce que ça vous coûtera pour la garnir de beaux tapis et les meubles. Ensuite nous vous vendrons exactement ce qu'il vous faut AU COMPTANT OU A CREDIT.  
**METROPOLITAN HOUSE FURNISHING CO.**  
Les Meubles de Maisons au complet, 1678 et 1680 RUE NOTRE-DAME. Ce magasin sera fermé à 6 hrs p.m., le et après le 21 de Mai.

**GO-CARTS ET GARROSES de BÉBÉS**  
Moins 20 pour cent et 25 pour cent d'Escompte.  
La saison actuelle est justement la meilleure saison de l'année pour se servir d'un Go-Cart. Venez voir notre assortiment.  
Ancien prix \$22.75, pour... \$17.00  
Ancien prix \$19.25, pour... \$14.40  
Ancien prix \$16.00, pour... \$12.50  
Ancien prix \$12.00, pour... \$10.00  
Ancien prix \$ 2.50, pour... \$ 2.00  
**RENAUD, KING & PATTERSON,**  
632 Rue Craig—2412 Rue Ste Catherine.

**NOUS AVONS TOUTES SORTES DE PLUMES**  
et Duvet, des Oreillers et tous articles de literie à plus bas prix. Toute la plume que nous achetons est nettoyée au moyen de la vapeur et de l'air chaud.  
**MONTREAL FEATHER CO.,**  
Bell Tel. Est 390. 476 rue St Laurent.

**LUNETTES ET LORGNOIS**  
Toutes sortes de lunettes nettoyées et démontées. Réparations aux articles de literie une spécialité.  
Montures en or solide \$4.00  
Montures doubles en or, garanties pour 10 ans... \$6.00  
Montures en aluminium... \$3.00  
Montures en métal nickelé... \$2.50  
Verre de 1ère qualité, le paire... \$1.00  
Verre de 2ème qualité le paire... \$0.50  
**A. MONGEAU, 42 rue St Laurent, MONTREAL.**  
Téléphone Main 1546. Boite B. P. 1113.  
**GEORGE TUCK & CO.**  
Importateurs de  
suyettes en Amiante et Paquetage de Tuck, Bourre de Coton, Huelles, Etoupe, Etc  
Couvertures de tayaux et de bouillottes en anilane et fournitures générales d'ingénieurs.  
135-3  
**NO 7 RUE ST PIERRE, MONTREAL**  
**GRATIS** Carabine à Air Daisy

LES BRIGUES D'OR

Temoignages importants contre les accusés Sanders, Pratt et White

L'enquête dans l'affaire des faux... M. James H. Martin, propriétaire de l'hôtel Windsor, à Saint-Jean, déclare que le prévenu Sanders a enregistré son nom à l'hôtel le 27 juin dernier et que le lendemain, après le déjeuner, il a loué une voiture, disant qu'il avait des personnes à visiter dans les environs de Saint-Jean. Il voulait acquiescer au prix du jour, et il fut payé.

Sanders est revenu à l'hôtel pour le dîner, et a payé son compte. White a quitté l'hôtel, à 2 1/2 heures, de l'après-midi, ce jour-là. Le lendemain, les deux MM. Gordon, de Danville, sont arrivés à l'hôtel en compagnie de l'accusé Pratt. Les trois hommes ont souppé ensemble, et sont partis ensemble. Le prévenu Pratt a payé toutes les dépenses.

M. Joseph Godin, cocher, reconnaît les trois accusés. Il a vu Sanders, trois jours avant son arrestation. L'accusé est allé chez lui, le 27 juin, et a demandé de l'argent. Sanders lui a donné une valise avec un ordre de Sanders. La valise lui a été livrée et il est parti en voiture. M. Godin, cocher, reconnaît également Sanders, et dit qu'il a vu Sanders, le 27 juin, à 10 heures, dans la rue, et qu'il a vu la valise qu'il a livrée à Sanders.

White arrive le 27 à la gare, avec la valise, et dit au témoin qu'un ami viendrait chercher avec un ordre signé par lui. Deux heures après, un homme, qui a une mission du chef de police Labrosse, lui disant de lui livrer la valise à qui il voudrait.

M. Joseph Godin, cocher, reconnaît les trois accusés. Il a vu Sanders, trois jours avant son arrestation. L'accusé est allé chez lui, le 27 juin, et a demandé de l'argent. Sanders lui a donné une valise avec un ordre de Sanders. La valise lui a été livrée et il est parti en voiture. M. Godin, cocher, reconnaît également Sanders, et dit qu'il a vu Sanders, le 27 juin, à 10 heures, dans la rue, et qu'il a vu la valise qu'il a livrée à Sanders.

White arrive le 27 à la gare, avec la valise, et dit au témoin qu'un ami viendrait chercher avec un ordre signé par lui. Deux heures après, un homme, qui a une mission du chef de police Labrosse, lui disant de lui livrer la valise à qui il voudrait.

M. Joseph Godin, cocher, reconnaît les trois accusés. Il a vu Sanders, trois jours avant son arrestation. L'accusé est allé chez lui, le 27 juin, et a demandé de l'argent. Sanders lui a donné une valise avec un ordre de Sanders. La valise lui a été livrée et il est parti en voiture. M. Godin, cocher, reconnaît également Sanders, et dit qu'il a vu Sanders, le 27 juin, à 10 heures, dans la rue, et qu'il a vu la valise qu'il a livrée à Sanders.

White arrive le 27 à la gare, avec la valise, et dit au témoin qu'un ami viendrait chercher avec un ordre signé par lui. Deux heures après, un homme, qui a une mission du chef de police Labrosse, lui disant de lui livrer la valise à qui il voudrait.

M. Joseph Godin, cocher, reconnaît les trois accusés. Il a vu Sanders, trois jours avant son arrestation. L'accusé est allé chez lui, le 27 juin, et a demandé de l'argent. Sanders lui a donné une valise avec un ordre de Sanders. La valise lui a été livrée et il est parti en voiture. M. Godin, cocher, reconnaît également Sanders, et dit qu'il a vu Sanders, le 27 juin, à 10 heures, dans la rue, et qu'il a vu la valise qu'il a livrée à Sanders.

White arrive le 27 à la gare, avec la valise, et dit au témoin qu'un ami viendrait chercher avec un ordre signé par lui. Deux heures après, un homme, qui a une mission du chef de police Labrosse, lui disant de lui livrer la valise à qui il voudrait.

M. Joseph Godin, cocher, reconnaît les trois accusés. Il a vu Sanders, trois jours avant son arrestation. L'accusé est allé chez lui, le 27 juin, et a demandé de l'argent. Sanders lui a donné une valise avec un ordre de Sanders. La valise lui a été livrée et il est parti en voiture. M. Godin, cocher, reconnaît également Sanders, et dit qu'il a vu Sanders, le 27 juin, à 10 heures, dans la rue, et qu'il a vu la valise qu'il a livrée à Sanders.

White arrive le 27 à la gare, avec la valise, et dit au témoin qu'un ami viendrait chercher avec un ordre signé par lui. Deux heures après, un homme, qui a une mission du chef de police Labrosse, lui disant de lui livrer la valise à qui il voudrait.

M. Joseph Godin, cocher, reconnaît les trois accusés. Il a vu Sanders, trois jours avant son arrestation. L'accusé est allé chez lui, le 27 juin, et a demandé de l'argent. Sanders lui a donné une valise avec un ordre de Sanders. La valise lui a été livrée et il est parti en voiture. M. Godin, cocher, reconnaît également Sanders, et dit qu'il a vu Sanders, le 27 juin, à 10 heures, dans la rue, et qu'il a vu la valise qu'il a livrée à Sanders.

White arrive le 27 à la gare, avec la valise, et dit au témoin qu'un ami viendrait chercher avec un ordre signé par lui. Deux heures après, un homme, qui a une mission du chef de police Labrosse, lui disant de lui livrer la valise à qui il voudrait.

M. Joseph Godin, cocher, reconnaît les trois accusés. Il a vu Sanders, trois jours avant son arrestation. L'accusé est allé chez lui, le 27 juin, et a demandé de l'argent. Sanders lui a donné une valise avec un ordre de Sanders. La valise lui a été livrée et il est parti en voiture. M. Godin, cocher, reconnaît également Sanders, et dit qu'il a vu Sanders, le 27 juin, à 10 heures, dans la rue, et qu'il a vu la valise qu'il a livrée à Sanders.

White arrive le 27 à la gare, avec la valise, et dit au témoin qu'un ami viendrait chercher avec un ordre signé par lui. Deux heures après, un homme, qui a une mission du chef de police Labrosse, lui disant de lui livrer la valise à qui il voudrait.

LE MASSACRE DE PEKIN

Le massacre le plus épouvantable des temps modernes consacré par la barbarie chinoise

Ministres étrangers, femmes, enfants, gardes, missionnaires et catholiques chinois, égorgés sans pitié à Pékin.

Londres, 7. — "Le massacre des ministres étrangers, des femmes, des enfants et des Gardes Européens est confirmé" dit une dépêche de Shanghai, en date du 6 juillet: c'est-à-dire hier. Cette désespérante nouvelle a été reçue à Londres aujourd'hui même.

" Lorsque les munitions et les provisions furent épuisées, dit le dépêche, les chinois envahirent les légations et massacrèrent tous ceux qui y étaient enfermés, sans exception. La boucherie terminée, les forcés mirent le feu aux légations, détruisant tout vestige de leur crime dans un horrible holocauste."

La dépêche ne dit pas de quelle source lui est venue la confirmation de cette nouvelle, mais on croit que la vérité est tout indiquée par une autre dépêche de Shanghai qui annonce que le Taota ou l'officier en charge de divers départements à Shanghai admet maintenant, qu'il n'existe plus de légation à Pékin. Tous les ministres ont été égorgés, exterminés et on admet qu'il n'y a plus un seul étranger de vivant.

Le rapport des atrocités sans nom du prince Tuan à l'égard des chinois est également confirmé. Il a, dit-on, fait égorgé quatre mille (4,000) chinois influents qui avaient osé lui présenter une requête le priant de mettre fin aux orgies de sang et aux massacres dont ses partisans se rendaient coupables.

La dépêche conclut en disant que l'ex-vice roi Chi Li Wang Wen Chao a été tué par les Boxeurs.

UN INCENDIE CONSIDÉRABLE MENACE DE DÉTRUIRE TOUT LE VILLAGE

Londres, 7. — Une correspondance de St Isidore, en date du 5 juillet, dit que les "Strathcomas", sous le commandement du colonel Stedman, se sont distingués à Standerton. A Vlaaklaage, ils ont tué cinq Boers et capturé un grand nombre de chevaux.

Le correspondant de Lorenzo Marquez, au "Times", dans une dépêche en date de vendredi, dit qu'il a appris de source certaine que le capitaine de la brigade de Standerton, Christian DeWet, est le seul échappé de la guerre en Afrique du Sud. La guerre ne se terminera pas tant que ces deux personnages n'auront pas été subjugués.

Lord Roberts a télégraphié de Pretoria, au bureau de la guerre, le 6 juillet, qu'il a attaqué l'ennemi avec succès le 3 juillet, à Pleisfontein. Il a la chasse d'une très forte position, à travers Leeuwkop, jusqu'à Bronckfontein, où il a capturé un grand nombre de chevaux.

Il a poursuivi l'ennemi et, dans l'après-midi, du 4 juillet, il était à Blaauwkrans, à quinze milles au nord-ouest de Pleisfontein. Il rapporte que tous les fonctionnaires du gouvernement de Steyn, excepté le trésorier général, qui est allé à un rendez-vous à Bethlehem, ont été exécutés. On dit que Steyn s'est enfui dans les montagnes.

Baller rapporte que la ligne de Heidelberg a été restaurée complètement ainsi que les communications par voies ferrées entre Pretoria et le Natal.

On a appris, à Lorenzo Marquez, que des membres de la Chambre de Commerce de Québec ont écrit au gouverneur de la province de Québec, au sujet de la construction de la ligne de chemin de fer de la baie de la Nouvelle-Écosse.

Une dépêche spéciale de Londres à l'"Evening Telegram", en date du 6 juillet, dit que le capitaine de la brigade de Standerton, Christian DeWet, est le seul échappé de la guerre en Afrique du Sud.

Le correspondant de Lorenzo Marquez, au "Times", dans une dépêche en date de vendredi, dit qu'il a appris de source certaine que le capitaine de la brigade de Standerton, Christian DeWet, est le seul échappé de la guerre en Afrique du Sud.

Lord Roberts a télégraphié de Pretoria, au bureau de la guerre, le 6 juillet, qu'il a attaqué l'ennemi avec succès le 3 juillet, à Pleisfontein. Il a la chasse d'une très forte position, à travers Leeuwkop, jusqu'à Bronckfontein, où il a capturé un grand nombre de chevaux.

Il a poursuivi l'ennemi et, dans l'après-midi, du 4 juillet, il était à Blaauwkrans, à quinze milles au nord-ouest de Pleisfontein. Il rapporte que tous les fonctionnaires du gouvernement de Steyn, excepté le trésorier général, qui est allé à un rendez-vous à Bethlehem, ont été exécutés. On dit que Steyn s'est enfui dans les montagnes.

Baller rapporte que la ligne de Heidelberg a été restaurée complètement ainsi que les communications par voies ferrées entre Pretoria et le Natal.

On a appris, à Lorenzo Marquez, que des membres de la Chambre de Commerce de Québec ont écrit au gouverneur de la province de Québec, au sujet de la construction de la ligne de chemin de fer de la baie de la Nouvelle-Écosse.

Une dépêche spéciale de Londres à l'"Evening Telegram", en date du 6 juillet, dit que le capitaine de la brigade de Standerton, Christian DeWet, est le seul échappé de la guerre en Afrique du Sud.

Le correspondant de Lorenzo Marquez, au "Times", dans une dépêche en date de vendredi, dit qu'il a appris de source certaine que le capitaine de la brigade de Standerton, Christian DeWet, est le seul échappé de la guerre en Afrique du Sud.

Lord Roberts a télégraphié de Pretoria, au bureau de la guerre, le 6 juillet, qu'il a attaqué l'ennemi avec succès le 3 juillet, à Pleisfontein. Il a la chasse d'une très forte position, à travers Leeuwkop, jusqu'à Bronckfontein, où il a capturé un grand nombre de chevaux.

Il a poursuivi l'ennemi et, dans l'après-midi, du 4 juillet, il était à Blaauwkrans, à quinze milles au nord-ouest de Pleisfontein. Il rapporte que tous les fonctionnaires du gouvernement de Steyn, excepté le trésorier général, qui est allé à un rendez-vous à Bethlehem, ont été exécutés. On dit que Steyn s'est enfui dans les montagnes.

Baller rapporte que la ligne de Heidelberg a été restaurée complètement ainsi que les communications par voies ferrées entre Pretoria et le Natal.

On a appris, à Lorenzo Marquez, que des membres de la Chambre de Commerce de Québec ont écrit au gouverneur de la province de Québec, au sujet de la construction de la ligne de chemin de fer de la baie de la Nouvelle-Écosse.

Une dépêche spéciale de Londres à l'"Evening Telegram", en date du 6 juillet, dit que le capitaine de la brigade de Standerton, Christian DeWet, est le seul échappé de la guerre en Afrique du Sud.

LE JUGEMENT DES DESNOYERS

Texte du jugement rendu ce matin, par Son Honneur le juge Desnoyers

Le juge Desnoyers a rendu jugement, ce matin, en deux sessions spéciales de la cour, dans la cause de Germain Tessier, ex-citoyen du Marché Bonsecours. M. le juge Desnoyers a été exprimé en ces termes: "Le prévenu Tessier a subi son procès devant moi sur une accusation d'avoir volé diverses sommes d'argent, la propriété de la cité de Montréal, depuis l'année 1894 à venir jusqu'à l'année 1899, inclusivement, les dites sommes s'élevaient en tout à 8810, alors qu'il était commis à l'emploi de la cité de Montréal, et qu'il avait reçu ces sommes et même plusieurs autres, mais prétend qu'elles ne sont pas venues en sa possession en vertu de son emploi, que ces sommes n'étaient pas dues à la cité de Montréal, et conséquemment qu'il n'a pas pu les voler comme serviteur de la cité de Montréal. Les décisions rendues sous l'autorité des Statuts anglais et canadiens, avant la mise en force de notre Code Criminel de 1892. Ces autorités portent sur les distinctions subtiles qui étaient alors faites entre le vol et le détournement (Embezzlement) par un commis ou serviteur, mais sont complètement écartées par l'article 293, qui inclut le détournement dans le vol.

La question est de savoir si les sommes perçues par l'accusé étaient la propriété de la cité de Montréal? Ces sommes ont été payées par le défendeur des marchés chaque fois qu'une mutation de locataire avait lieu au sujet d'un étal, c'est-à-dire que le nouveau locataire achetait le stock ou le bon vouloir de l'ancien, ce qu'il payait à ce dernier, mais pour se faire inscrire ou reconnaître comme locataire de la cité, le comité des marchés, exigent ce qui s'appelle un "bon vouloir". L'accusé dit que rien dans la charte ni dans les règlements de la cité n'autorise le comité des marchés à percevoir de tels "bons", et conséquemment que le comité n'a pas le droit de faire tel prélèvement.

Je ne puis admettre cette prétention, car le comité des marchés représente la cité de Montréal, qui est propriétaire du Marché Bonsecours, et rien n'empêche un propriétaire d'exiger une compensation pour le bon vouloir de son étal, et de se faire remplacer par un autre. Si l'ancien locataire trouve les conditions du prochain locataire, il a le droit de continuer son bail, s'il veut obtenir une faveur il doit se conformer aux conditions de celui qui a le droit de l'accorder, et il est évident que ces bons sont perçus légitimement par la cité, au moment que les intéressés consentent à les payer pour faire approuver dans la même circonstance, il a été appelé au téléphone par l'échevin Laroche, qui lui aurait dit de déclarer qu'il avait donné l'argent à une tierce personne, que le défendeur avait répondu: "Je vais dire la vérité, la justice de Dieu et des hommes se fera."

Le témoignage de l'accusé est corroboré par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé, et par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé, et par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé.

Le témoignage de l'accusé est corroboré par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé, et par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé, et par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé.

Le témoignage de l'accusé est corroboré par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé, et par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé, et par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé.

Le témoignage de l'accusé est corroboré par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé, et par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé, et par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé.

Le témoignage de l'accusé est corroboré par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé, et par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé, et par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé.

Le témoignage de l'accusé est corroboré par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé, et par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé, et par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé.

Le témoignage de l'accusé est corroboré par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé, et par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé, et par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé.

Le témoignage de l'accusé est corroboré par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé, et par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé, et par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé.

Le témoignage de l'accusé est corroboré par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé, et par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé, et par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé.

Le témoignage de l'accusé est corroboré par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé, et par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé, et par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé.

Le témoignage de l'accusé est corroboré par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé, et par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé, et par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé.

Le témoignage de l'accusé est corroboré par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé, et par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé, et par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé.

Le témoignage de l'accusé est corroboré par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé, et par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé, et par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé.

Le témoignage de l'accusé est corroboré par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé, et par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé, et par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé.

Le témoignage de l'accusé est corroboré par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé, et par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé, et par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé.

Le témoignage de l'accusé est corroboré par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé, et par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé, et par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé.

Le témoignage de l'accusé est corroboré par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé, et par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé, et par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé.

Le témoignage de l'accusé est corroboré par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé, et par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé, et par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé.

Le témoignage de l'accusé est corroboré par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé, et par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé, et par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé.

Le témoignage de l'accusé est corroboré par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé, et par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé, et par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé.

Le témoignage de l'accusé est corroboré par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé, et par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé, et par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé.

Le témoignage de l'accusé est corroboré par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé, et par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé, et par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé.

Le témoignage de l'accusé est corroboré par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé, et par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé, et par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé.

Le témoignage de l'accusé est corroboré par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé, et par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé, et par celui de son frère, qui est présent dans le bureau de l'accusé.

NOTES PARLEMENTAIRES

M. Bourassa, député de Labelle, a donné avis de l'interpellation suivante: "Le gouvernement s'attend-il que l'Impératrice Nationale a imprimé et publié une brochure ayant pour titre: "Imperial Federation, by the Right Honourable W. E. Foster, M.P.", avec une introduction par l'hon. M. R. R. Dobbell?"

Cette brochure a-t-elle été imprimée avec l'assentiment ou l'autorisation du gouvernement ou du secrétaire d'Etat? Combien d'exemplaires ont été tirés? Les frais de publication sont-ils à la charge de l'Etat?

Dans ce cas, quel en est le prix, à qui a-t-elle été vendue et quand? Cette brochure exprime-t-elle l'opinion ou la politique du gouvernement sur la question de la fédération impériale? Est-elle distribuée par l'ordre ou avec l'autorisation du gouvernement ou de quelqu'un de ses membres?

Il est à remarquer que la réduction de la taxe postale sur les journaux ne s'applique qu'à la province ou au territoire dans lesquels le journal est publié.

LES PIQUE-NIQUES D'ENFANTS

Que l'on s'en rappelle

Nous priions les enfants qui se proposent d'assister aux pique-niques organisés par "La Presse" de lire attentivement l'Élé, de prendre note de l'avis suivant, afin de s'épargner des désagréments: Les enfants n'ayant pas de billets ne seront pas admis faire le voyage, et ils seront débarqués des tramways dès le départ de la rue Lasalle.

Il n'y a que les enfants âgés de moins de douze ans qui peuvent avoir des billets gratuits; les enfants plus âgés qui auront des billets seront obligés de payer leur voyage ou de descendre des tramways.

Les enfants sont priés de ne pas briser leurs billets, car les billets incomplets ne seront pas acceptés par les conducteurs. Les tramways qui la Montreal Street Railway Company a bien voulu mettre à notre disposition, en ce qui concerne les pique-niques, ont été réservés au chemin de fer de la rue Ste Catherine, à huit heures et trois quarts, lundi matin, et à trois heures, mardi matin. Les enfants seront transportés jusqu'à la rue Lasalle, par les tramways de la ville.

ASSEMBLEE REGULIERE

Du Club Indépendant Ouvrier, Incorporé

Lundi soir, à 8 heures p.m., aura lieu à la salle Dionne, 1342 rue Ste Catherine, l'Assemblée régulière du Club Indépendant Ouvrier, Incorporé. Les membres de la société seront MM. Ephemère Taillefer, président du club; et M. Paul Roy, vice-président du Club Conservateur Ouvrier. Les deux discours sans distinction de parti sont invités.

PIQUE-NIQUE ANNUEL

Du Club Robidou, demain, à Woodlands, comté de Châteauguay

C'est demain que le Club Robidou fera, à Woodlands, comté de Châteauguay, son grand pique-nique annuel. On n'aurait su choisir site plus enchanteur et plus pittoresque que ce ravin au paysage si agréable sur les bords du lac Saint-Louis.

Il y aura foule. Outre les citoyens du club, les pique-niqueurs de la région de cette ville fourniront un important contingent. Les dames sont spécialement invitées.

Le départ aura lieu à la gare Windsor à 9 1/2 h. a. m. Si ses affaires le lui permettent, sir Wilfrid Laurier se rendra à Woodlands. MM. les honorables Bernier, Sutherland, Robidou, Archambault, Turgeon, Duffy, Parent, et une trentaine de députés fédéraux et provinciaux, se rendront au pique-nique. Montréal, Québec et Ottawa seront représentés par leurs maires respectifs.

Au nombre des nombreux amusements, il y aura un grand banquet.

DANS LE BASSIN

Un enfant se noie, hier après-midi

James Fitzgerald, âgé de huit ans, enfant de M. F. Fitzgerald, forgeron, résidant au No 204 rue St Etienne, Pointe St Charles, s'est noyé hier après-midi, dans le bassin Wellington, près de la gare de la rue St Etienne.

Le corps de l'enfant a été retrouvé par un pêcheur de la rue St Etienne, et a été transporté à la résidence de M. F. Fitzgerald, où le coroner a tenu une enquête ce matin.

LA CHARITE

Samedi prochain, la colonie française fêtera dignement sa fête nationale au Parc Schomberg. Programme choisi, agrémenté de numéros spéciaux; concert dans les bosquets; banquet en plein air; tombolas dont l'une a pour prix un billet de voyage de première classe de retour de New-York au Havre, et une autre une médaille et un magnifique ouvrage en 3 volumes sur l'Exposition, offert par la maison "L'Éclair".

Une table de fleurs servie par les jeunes filles de la colonie française et les jeunes dames canadiennes sera le "colofon" de la fête. Le produit de la fête est destiné à la Maison de Refuge de l'Union Nationale française de Montréal.

PERSONNEL

M. A. H. Benoit, marchand de Banger, Maine, est venu chercher sa famille qui a passé quelques temps à Montréal. M. Benoit est le beau-frère de notre artiste et collaborateur, M. Brodeur. Il demeurera plusieurs semaines à Montréal.

MM. Alfred et Alexandre Chénier, fils de Chénier, ont été nommés auditeurs comptables de cette ville, vient d'être admis à la pratique du droit.

Nos meilleurs vœux.

CHANGEMENT D'HORAIRE

A partir de lundi, 9 courant, les vapeurs de la compagnie Richelieu et Ontario qui font le service de l'Ouest quitteront Montréal à 11 30 heures a.m. au lieu de 11 heures p.m., comme auparavant.

IL ETAIT DE BONNE FOI

Louis David, laitier de St Léonard, a été condamné à six mois de prison, à 25 d'amende et les frais pour ne pas avoir vendu du lait sans ruche que l'exige la loi civile. Mais comme plusieurs consommateurs se sont déclarés satisfaits de la quantité de ce lait et que M. David a déclaré qu'en certaines époques de l'année les vaches ne toussaient pas du lait riche que les laitiers vendent, il a vu son amende diminuée de moitié, vu qu'il était de bonne foi.

LE MASSACRE DE PEKIN

Le massacre le plus épouvantable des temps modernes consacré par la barbarie chinoise

Ministres étrangers, femmes, enfants, gardes, missionnaires et catholiques chinois, égorgés sans pitié à Pékin.

Londres, 7. — "Le massacre des ministres étrangers, des femmes, des enfants et des Gardes Européens est confirmé" dit une dépêche de Shanghai, en date du 6 juillet: c'est-à-dire hier. Cette désespérante nouvelle a été reçue à Londres aujourd'hui même.

" Lorsque les munitions et les provisions furent épuisées, dit le dépêche, les chinois envahirent les légations et massacrèrent tous ceux qui y étaient enfermés, sans exception. La boucherie terminée, les forcés mirent le feu aux légations, détruisant tout vestige de leur crime dans un horrible holocauste."

La dépêche ne dit pas de quelle source lui est venue la confirmation de cette nouvelle, mais on croit que la vérité est tout indiquée par une autre dépêche de Shanghai qui annonce que le Taota ou l'officier en charge de divers départements à Shanghai admet maintenant, qu'il n'existe plus de légation à Pékin. Tous les ministres ont été égorgés, exterminés et on admet qu'il n'y a plus un seul étranger de vivant.

Le rapport des atrocités sans nom du prince Tuan à l'égard des chinois est également confirmé. Il a, dit-on, fait égorgé quatre mille (4,000) chinois influents qui avaient osé lui présenter une requête le priant de mettre fin aux orgies de sang et aux massacres dont ses partisans se rendaient coupables.

La dépêche conclut en disant que l'ex-vice roi Chi Li Wang Wen Chao a été tué par les Boxeurs.

UN INCENDIE CONSIDÉRABLE MENACE DE DÉTRUIRE TOUT LE VILLAGE

Londres, 7. — Une correspondance de St Isidore, en date du 5 juillet, dit que les "Strathcomas", sous le commandement du colonel Stedman, se sont distingués à Standerton. A Vlaaklaage, ils ont tué cinq Boers et capturé un grand nombre de chevaux.

Le correspondant de Lorenzo Marquez, au "Times", dans une dépêche en date de vendredi, dit qu'il a appris de source certaine que le capitaine de la brigade de Standerton, Christian DeWet, est le seul échappé de la guerre en Afrique du Sud. La guerre ne se terminera pas tant que ces deux personnages n'auront pas été subjugués.

Lord Roberts a télégraphié de Pretoria, au bureau de la guerre, le 6 juillet, qu'il a attaqué l'ennemi avec succès le 3 juillet, à Pleisfontein. Il a la chasse d'une très forte position, à travers Leeuwkop, jusqu'à Bronckfontein, où il a capturé un grand nombre de chevaux.

Il a poursuivi l'ennemi et, dans l'après-midi, du 4 juillet, il était à Blaauwkrans, à quinze milles au nord-ouest de Pleisfontein. Il rapporte que tous les fonctionnaires du gouvernement de Steyn, excepté le trésorier général, qui est allé à un rendez-vous à Bethlehem, ont été exécutés. On dit que Steyn s'est enfui dans les montagnes.

Baller rapporte que la ligne de Heidelberg a été restaurée complètement ainsi que les communications par voies ferrées entre Pretoria et le Natal.

On a appris, à Lorenzo Marquez, que des membres de la Chambre de Commerce de Québec ont écrit au gouverneur de la province de Québec, au sujet de la construction de la ligne de chemin de fer de la baie de la Nouvelle-Écosse.

Une dépêche spéciale de Londres à l'"Evening Telegram", en date du 6 juillet, dit que le capitaine de la brigade de Standerton, Christian DeWet, est le seul échappé de la guerre en Afrique du Sud.

Le correspondant de Lorenzo Marquez, au "Times", dans une dépêche en date de vendredi, dit qu'il a appris de source certaine que le capitaine de la brigade de Standerton, Christian DeWet, est le seul échappé de la guerre en Afrique du Sud.

Lord Roberts a télégraphié de Pretoria, au bureau de la guerre, le 6 juillet, qu'il a attaqué l'ennemi avec succès le 3 juillet, à Pleisfontein. Il a la chasse d'une très forte position, à travers Leeuwkop, jusqu'à Bronckfontein, où il a capturé un grand nombre de chevaux.

Il a poursuivi l'ennemi et, dans l'après-midi, du 4 juillet, il était à Blaauwkrans, à